

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



Union – Discipline – Travail

MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

DIRECTION GENERALE DE LA PLANIFICATION DES STATISTIQUES ET DES PROJETS

DIRECTION DES STATISTIQUES, DE LA DOCUMENTATION ET DE L'INFORMATIQUE

**RECENSEMENT DES EXPLOITANTS ET EXPLOITATIONS
AGRICOLES 2015/2016**

VOLUME 3

**RESULTATS DE L'ANALYSE DES
DONNEES DU MODULE
COMMUNAUTAIRE DU REEA**

RAPPORT PROVISOIRE

Mai 2017



TABLE DES MATIERES

RESUME.....	5
AVANT-PROPOS	6
LISTE DES TABLEAUX.....	8
LISTE DES GRAPHIQUES.....	9
LISTE DES ANNEXES	10
SIGLES ET ABBREVIATIONS	12
INTRODUCTION.....	14
PARTIE 1 : PRESENTATION DE LA CÔTE D'IVOIRE ET METHODOLOGIE DU MODULE COMMUNAUTAIRE	16
1.1. Historique	17
1.2. Géographie.....	20
1.3. Population.....	21
1.4. Economie	22
CHAPITRE 2 : METHODOLOGIE DU MODULE COMMUNAUTAIRE.....	24
2.1. Principaux concepts et définitions	24
2.2. Cadre institutionnel et organisation du REEA	26
2.2.1. Cadre institutionnel	26
2.2.2. Ressources matérielles	29
2.2.3. Organisation de la collecte des données.....	30
2.3. Traitement et analyse des données	33
2.3.1. Traitement des données	33
2.3.2. Analyse des données	34
2.4. Evaluation de la qualité des données	34
2.4.1. Situation des non-réponses globales	34
2.4.2. Situation des non-réponses partielles	35
2.5. Difficultés rencontrées.....	35
2.5.1. Difficultés administratives et techniques	35
2.5.2. Difficultés financières	36
2.6. Limite des résultats	36
PARTIE 2 : PRESENTATION DES RESULTATS DU MODULE COMMUNAUTAIRE	37
CHAPITRE 1 : CARACTERISTIQUES DES VILLAGES RURAUX	39
1.1. Caractéristiques générales des villages ruraux	39
1.1.1. Type de village rural	39
1.1.2. Localisation des villages ruraux par rapport aux sous-préfectures d'appartenance.....	39
1.1.3. Principales voies d'accès.....	40
1.2. Ressources naturelles et mode de gestion.....	40
1.2.1. Dotation en ressources naturelles	40

1.2.2	Règlementation en matière de gestion de ressources naturelles	41
1.2.3	Principales essences forestières en voie de disparition	42
1.2.4	Principales essences fauniques en voie de disparition	42
CHAPITRE 2	: INFRASTRUCTURES DE BASE	43
2.1.	Sources d'eau potable.....	43
2.2.	Sources d'énergie	44
2.3.	Infrastructures éducatives.....	45
2.4.	Infrastructures sanitaires, vétérinaires et d'assainissement.....	47
2.4.1	Infrastructures sanitaires	47
2.4.2	Infrastructures vétérinaires	47
2.4.3	Infrastructure d'assainissement.....	47
2.5.	Moyens de communications.....	47
CHAPITRE 3	: INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS AGRICOLES ET SERVICES DE	
SOUTIEN A L'AGRICULTURE	49
3.1.	Unités de conservation et de stockage de produits Agricoles	49
3.2.	Autres infrastructures et services de soutien à l'agriculture et à l'élevage	50
CHAPITRE 4	: ORGANISATIONS SOCIO-ECONOMIQUES	51
4.1.	Associations/Groupements/Coopératives.....	51
4.1.1.	Coopératives selon le domaine d'activité.....	52
4.1.2	Groupements informels selon le domaine d'activité.....	52
4.1.3	Mutuelles/associations selon le domaine d'activité	53
4.2.	Comités villageois de gestion du foncier rural	53
4.3.	Sites Communautaires	54
CHAPITRE 5	: PRINCIPALES DIFFICULTES DES VILLAGES RURAUX PAR TYPE	
D'ACTIVITE	55
5.1.	Difficultés liées à l'agriculture végétale.....	55
5.2.	Difficultés liées à l'élevage	56
5.3.	Difficultés liées à l'aquaculture.....	56
5.4.	Difficultés liées à la Sylviculture	57
CONCLUSION	58
ANNEXES	59

Le module communautaire a pour objectif de fournir les renseignements sur les communautés villageoises rurales. De façon spécifique, il vise à collecter des informations sur les caractéristiques des villages ruraux, les organisations socio-économiques, les infrastructures de base, les infrastructures agricoles et services de soutien à l'agriculture, les potentialités et les contraintes par type d'activité.

La collecte des données a porté sur 5 767 villages ruraux dont 49,1% sont constitués de villages d'un seul tenant, 46,3% de villages avec campement et 4,6% de regroupement de villages. Un peu moins de la moitié des villages ruraux (47,5%) sont situés à moins de 10 km du chef-lieu de la sous-préfecture d'appartenance.

Les principales voies d'accès à ces villages sont en majorité les routes non bitumées ou les pistes (79,2%). Plus de la moitié (56,5%) des villages ruraux disposent de forêts sacrées.

L'acajou a été identifié par 35,3% des villages comme étant l'une des principales essences forestières en voie de disparition. S'agissant des espèces fauniques en voie de disparition, l'éléphant a été identifié par 46,1% des villages.

Concernant les infrastructures de base, seulement 14,5% des villages ruraux enquêtés disposent du réseau d'adduction de la SODECI. Plus de la moitié (52,0%) des villages ruraux sont non électrifiés. Au plan national, 78,8% des villages ruraux disposent d'écoles primaires. Seulement 11,2% des villages ruraux disposent d'au moins une infrastructure vétérinaire.

La proportion de villages ruraux disposant d'unités de transformation de produits agricoles est de 9,2% et de 80,1% pour les unités de commercialisation de produits agricoles.

Les principales difficultés rencontrées par les communautés villageoises dans la conduite de leurs activités peuvent se résumer en (i) maladies des cultures, dégâts des prédateurs, sécheresse, absence de financement, etc. pour l'agriculture végétale, en (ii) absence de financement, vols d'animaux, accès difficile aux produits vétérinaires, etc. pour l'élevage, en (iii) absence financement, absence de conseil aquacole, difficulté d'approvisionnement des aliments, etc. pour l'aquaculture et en (iv) insuffisance des terres sylvicoles, exode rural, absence de financement, etc. pour la sylviculture.

Les informations recueillies lors de la mise en œuvre du module communautaire seront complétées par des données additionnelles issues des modules complémentaires.

La Côte d'Ivoire vient de réaliser son troisième recensement agricole dénommé Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles (REEA) 2015/2016.

La particularité de ce recensement est l'enquête exhaustive et systématique auprès de tous les ménages agricoles, villages ruraux, organisations professionnelles agricoles ou d'élevage (OPA/OPE) et exploitations modernes du pays à l'aide des nouvelles technologies. La méthode CAPI (entretien individuel assisté par ordinateur) couplée avec le relevé des coordonnées géographiques à l'aide du Système de Positionnement Global (GPS) ont permis de mener ce recensement.

La mise en œuvre du REEA s'est faite selon l'approche modulaire recommandée dans le Programme Mondial de Recensement de l'Agriculture (PMRA) 2010. Un module de base a été couplé avec un module de données communautaire, un module des OPA/OPE et un module sur les exploitations modernes. Cette mise en œuvre a permis de disposer d'informations structurelles qui seront complétées par des informations conjoncturelles lors de la mise en œuvre des modules complémentaires.

Le présent volume, troisième de la série des publications sur le REEA 2015/2016 est consacré à la collecte des informations sur les caractéristiques des villages ruraux, les organisations socio-économiques, les infrastructures agricoles et services de soutien à l'agriculture, les potentialités et les contraintes par type d'activité. Parallèlement à ce rapport sur le module communautaire, les autres résultats des travaux du REEA sont consignés dans six autres volumes :

- Présentation détaillée de la méthodologie du REEA (volume 0) ;
- Synthèse des résultats du REEA (volume 1) ;
- Résultats du module de base sur les ménages et exploitants agricoles (volume 2) ;
- Résultats du module sur les OPA/OPE (volume 4) ;
- Résultats du module sur les exploitations modernes (volume 5);
- Résultats sur les tableaux statistiques (volume 6).

L'ensemble des volumes est le résultat d'une synergie d'actions entre les institutions nationales et les partenaires au développement. Plus particulièrement entre le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH), le Ministère des Eaux et Forêts (MINEF), le Ministère de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement Durable (MINSEDD) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO).

Ces volumes constituent, à l'instar des précédents rapports de recensements de l'agriculture, un excellent instrument d'orientation qui favorise la prise de décisions dans le secteur agricole au sens large et le monde rural.

Nous saisissons cette opportunité pour présenter toutes nos félicitations et notre reconnaissance à toute l'équipe qui a contribué à l'élaboration des volumes du REEA, notamment le coordonnateur national, le coordonnateur adjoint, le conseiller technique principal (CTP), les membres du comité de pilotage, les membres du comité technique, les directeurs régionaux et départementaux du MINADER, du MIRAH, du MINEF et du MINESUDD, les équipes de terrain (superviseurs régionaux, départementaux, contrôleurs, enquêteurs) qui ont beaucoup donné pour que l'aventure du REEA aboutisse.

Notre gratitude va également à la Délégation de l'Union Européenne en Côte d'Ivoire et aux structures techniques nationales dont l'Institut National de la Statistique (INS), l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER), et à tous ceux qui ont contribué à la mise en œuvre du projet.

Puisse les différentes publications sur le REEA apporter la preuve que l'on peut produire des statistiques crédibles en Côte d'Ivoire pour peu que les moyens suivent. Que ce couronnement puisse également être le point de départ d'une grande aventure : réussir, dans le moyen terme, la mise en place du Système Permanent Intégré des Statistiques Agricoles (SPISA) qui soit à la hauteur des attentes des gouvernants et utilisateurs.

Les utilisateurs pourront à court terme, consulter et télécharger les tableaux aux niveaux national, régional et départemental ainsi que la documentation sur les résultats du REEA 2015/2016 sur le site web du REEA à l'adresse (à confirmer) et sur la plateforme CountrySTAT à l'adresse cote-divoire.countrystat.org/fr.

Germain DASYLVA

Mamadou SANGAFOWA COULIBALY

Représentant de la FAO
en Côte d'Ivoire

Ministre de l'Agriculture et
du Développement Rural

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1:Principaux indicateurs du module communautaire	38
Tableau 1.1.2.1: Répartition des villages ruraux selon la distance par rapport au chef-lieu de sous-préfecture.....	39
Tableau 1.1.3.1: Répartition des villages ruraux selon la principale voie d'accès	40
Tableau 1.2.1.1: Répartition des villages ruraux selon la disponibilité en ressources naturelles.....	40
Tableau 1.2.3.1: Répartition des villages selon les principales essences forestières en voie de disparition identifiées	42
Tableau 1.2.4.1 : Répartition des villages selon les cinq espèces fauniques en voie de disparition identifiées	42
Tableau 2.1.1: Répartition des villages selon les types de sources d'approvisionnement en eau.....	43
Tableau 2.1.2 : Répartition des villages selon la principale source d'approvisionnement en eau	44
Tableau 2.2.2 : Répartition des villages selon les sources d'alimentation en énergie	45
Tableau 2.3.1 : Répartition des villages selon la distance par rapport à l'école préscolaire la plus proche	45
Tableau 2.3.2 : Répartition des villages selon la distance par rapport à l'école primaire la plus proche	46
Tableau-2.3.3 : Répartition des villages selon la distance par rapport au collège ou lycée le plus proche	46
Tableau 2.3.4 : Répartition des villages selon la distance par rapport au centre d'alphabétisation	46
le plus proche	46
Tableau 2.4.1.1 : Répartition des villages ruraux selon l'existence d'infrastructures sanitaires	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 2.4.2.1 : Répartition des villages ruraux selon l'existence d'infrastructures vétérinaires	47
Tableau 2.4.3.1 : Répartition des villages abritant des infrastructures d'assainissement	47
Tableau 2.5.1 : Répartition des villages selon le type de moyen de communication	48
Tableau3.1.1 : Répartition des villages selon la disponibilité d'unité de conservation et de stockage	49
de produits agricoles.....	49
Tableau3.2.1 : Répartition des villages selon la disponibilité d'autres types d'infrastructures et services agricoles	50
Tableau 4.1.1 : Répartition des villages ruraux selon le type d'Association/Groupements/Coopératives	51
Tableau 4.1.2 : Répartition des villages ruraux selon le type d'Association/Groupements/Coopératives exclusivement féminins.....	51
Tableau 4.1.1.1 : Répartition des villages ayant des coopératives selon le domaine	52
Tableau 4.1.2.1 : Répartition des villages ruraux ayant des groupements informels selon le domaine	52
Tableau4.1.3.1 : Répartition des villages ayant des mutuelles/associations selon le domaine d'activité	53
Tableau 4.2.1 : Répartition des villages ruraux par région selon l'existence d'un comité villageois de gestion du foncier rural	53
Tableau 4.3.1 : Répartition des villages ruraux selon le type de site communautaire.....	54
Tableau- 5.1.1 : Répartition des villages ruraux selon les principales difficultés liées à la production végétale.....	55
Tableau 5.2.1 : Répartition des villages selon les principales difficultés liées à l'élevage.....	56
Tableau 5.3.1 : Répartition des villages selon les principales difficultés liées à l'aquaculture	56
Tableau 5.4.1 : Répartition des villages selon les principales difficultés liées à la production sylvicole	57

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1.1.1 : Répartition des villages selon le type	39
Graphique 1.2.2.1 : Répartition des villages appliquant les dispositions réglementaires en matière de gestion des ressources naturelles	41
Graphique 2.2.1 : Répartition des villages selon l'accès à l'électricité	44
Graphique 3.3.1 : Répartition des villages ruraux selon l'existence d'unité de conservation des produits agricoles	49

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Liste des membres du Comité Technique prenant part aux réunions hebdomadaires du REEA 2015/2016.....	60
Annexe 2 : Liste des experts ayant pris part à l'Analyse des résultats REEA.....	61
Annexe 3 : Questionnaire communautaire du REEA 2015/2016.....	63
Annexe 4 : TABLEAUX STATISTIQUES	81

CHAPITRE 1 : CARACTERISTIQUES DES VILLAGES RURAUX (MCcv)

1	Annexe MCcv 1.1.1.1 : Répartition des villages ruraux par région selon le type	80
2	Annexe MCcv 1.1.2.1 : Répartition des villages ruraux par région selon la distance par rapport à leur chef-lieu de sous-préfecture	81
3	Annexe MCcv 1.1.3.1 : Répartition des villages par région selon la principale voie d'accès	82
4	Annexe MCcv 1.2.1.1: Répartition par région des villages ruraux disposant de ressources naturelles	83
5	Annexe MCcv 1.2.2.1: Répartition des villages appliquant les dispositions réglementaires en matière de gestion de ressources naturelles	84
6	Annexe MCcv 1.2.3.1: Répartition des villages ruraux selon les principales essences forestières en voie de disparition	85
7	Annexe MCcv 1.2.4.1: Répartition des villages par région selon les cinq espèces fauniques en voie de disparition les plus citées	86

CHAPITRE 2 : INFRASTRUCTURES DE BASE (MCib)

8	Annexe MCib 2.1.1 : Répartition des villages selon les types de sources d'approvisionnement en eau	87
9	Annexe MCib 2.1.2 : Répartition des villages par région selon les principales sources d'approvisionnement en eau	87
10	Annexe MCib 2.2.1 : Répartition des villages selon l'accès à l'électricité	88
11	Annexe MCib 2.2.2 : Répartition des villages par région selon les sources d'alimentation en énergie	89
12	Annexe MCib 2.3.1 : Répartition des villages ruraux par région selon la distance par rapport à l'école préscolaire la plus proche	90
13	Annexe MCib 2.3.2 : Répartition des villages ruraux par région selon la distance par rapport à l'école primaire la plus proche	91
14	Annexe MCib 2.3.3 : Répartition des villages ruraux par région selon la distance par rapport au collège ou le lycée le plus proche	92
15	Annexe MCib 2.3.4 : Répartition des villages ruraux par région selon la distance par rapport au centre d'alphabétisation le plus proche	93
16	Annexe MCib 2.4.1.1 : Répartition des villages ruraux par région selon l'existence d'infrastructures sanitaires	94

17	Annexe MCib 2.4.2.1: Répartition des villages ruraux par région selon l'existence d'infrastructures vétérinaires	95
18	Annexe MCib 2.4.3.1: Répartition des villages ruraux par région selon l'existence d'infrastructures d'assainissement	96
19	Annexe MCib 2.5.1: Répartition des villages ruraux par région selon le type de moyen de communication	97

CHAPITRE 3 : INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS AGRICOLES ET SERVICES DE SOUTIEN A L'AGRICULTURE (MCia)

20	Annexe MCia 3.1.1: Répartition des villages ruraux par région selon la disponibilité d'unité de conservation et de stockage de produits agricoles	99
21	Annexe MCia 3.2.1: Répartition des villages ruraux par région selon la disponibilité d'autres types d'infrastructures et services agricoles	100

CHAPITRE 4 : ORGANISATIONS SOCIO-ECONOMIQUES (MCose)

22	Annexe MCose 4.1.1: Répartition des villages ruraux par région selon le type d'Association/Groupements/Coopératives	101
23	Annexe MCose 4.1.2: Répartition des villages ruraux par région selon le type d'Association/Groupements/Coopératives exclusivement féminins	102
24	Annexe MCose 4.1.1.1: Répartition des villages ruraux par région selon le domaine d'activité des Coopératives	103
25	Annexe MCose 4.1.2.1: Répartition des villages ruraux par région selon le domaine d'activité des Groupements informels	104
26	Annexe MCose 4.1.3.1: Répartition des villages ruraux par région selon le domaine d'activité des mutuelles/associations	105
27	Annexe MCose 4.2.1 : Répartition des villages ruraux par région selon l'existence d'un comité villageois de gestion du foncier rural	106
28	Annexe MCose 4.3.1: Répartition des villages ruraux par région selon l'existence de sites communautaires	107
29	Annexe MCose 4.3.2: Répartition des villages ruraux disposant de sites communautaires par région selon le type de site	108

CHAPITRE 5 : PRINCIPALES DIFFICULTES DES VILLAGES RURAUX PAR TYPE D'ACTIVITE (MCpd)

30	Annexe MCpd 5.1.1: Répartition des villages ruraux par région selon les principales difficultés liées à la production végétale	110
31	Annexe MCpd 5.2.1: Répartition des villages ruraux par région selon les principales difficultés liées à l'élevage	112
32	Annexe MCpd 5.3.1: Répartition des villages ruraux par région selon les principales difficultés liées à l'aquaculture	114
33	Annexe MCpd 5.4.1: Répartition des villages ruraux par région selon les principales difficultés liées à la sylviculture	115

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AGEPE	: Agence d'Etudes et de Promotion de l'Emploi
ANADER	: Agence Nationale d'Appui au Développement Rural
BNETD	: Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement
CAPI	: Computer Assisted Personal Interview (Entretien individuel assisté par ordinateur)
CCM	: Communication en Conseil des Ministres
CIDT	: Compagnie Ivoirienne Pour le Développement des Textiles
CIE	: Compagnie Ivoirienne d'Electricité
CIRES	: Centre Ivoirien de Recherches Economiques et Sociales
CNRA	: Centre National de Recherche Agronomique
CNTIG	: Centre National de Télédétection et de l'Information Géographique
CSPro	: Census and Survey Processing System
CSR	: Centre de Santé Rural
CTP	: Conseiller Technique Principal
D.A.	: District Autonome
DCPE	: Direction de la Conjoncture et de la Prévision Economique
DGPSP	: Directeur Général de la Planification, des Statistiques et des Projets
DR	: Dispensaire Rural
DSDI	: Direction des Statistiques, de la Documentation et de l'Informatique
DSRP	: Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
ENSEA	: Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée
ESPC	: Etablissement Sanitaire de Premier Contact
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	: Fonds International de Développement Agricole
FIRCA	: Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles
FRAR	: Fonds Régional d'Aménagement Rural
GAR	: Gestion Axée sur les Résultats
GPS	: Système de Positionnement Global
HVA	: Hydraulique villageoise améliorée
INS	: Institut National de la Statistique
LPSPA	: Lettre de politique du secteur de la pêche et d'aquaculture
MINADER	: Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINEF	: Ministère des Eaux et Forêts
MINSEDD	: Ministère de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement Durable
MIRAH	: Ministère des Ressources Animales et Halieutiques
MPMB	: Ministère auprès du Premier Ministre chargé du Budget
MPMEF	: Ministère auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances

OCPV	: Office de la Commercialisation et de la Promotion des Produits Vivriers
ODD	: Objectifs pour le Développement Durable
ONDR	: Office National de Développement de la Riziculture
OPA	: Organisation Professionnelle Agricole
OPE	: Organisation Professionnelle de l'Elevage
PDDA	: Plan Directeur de Développement Agricole
PDPA	: Plan Directeur de la Pêche et de l'Aquaculture
PIB	: Produit Intérieur Brut
PID	: Programme d'Investissement Détaillé
PMI	: Protection Maternelle Infantile
PMRA	: Programme Mondial de Recensement Agricole
PNAGER	: Programme National d'Appui à la Gestion de l'Espace Rural
PND	: Programme National de Développement
PNGTER	: Programme National de Gestion des Terroirs
PNIA	: Programme National d'Investissement Agricole
PSE	: Programme Sectoriel Elevage
REEA	: Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RNA	: Recensement National de l'Agriculture
SATMACI	: Société d'Assistance Technique pour la Mécanisation Agricole
SNDS	: Stratégie Nationale de Développement de la Statistique
SODE	: Société de Développement
SODECI	: Société de Distribution d'Eau de la Côte d'Ivoire
SODEFOR	: Société de Développement des Forêts
SODEPRA	: Société de Développement des Productions Animales
SPISA	: Système Permanent Intégré des Statistiques Agricoles
ZD	: Zone de Dénombrement

INTRODUCTION

Le secteur agricole constitue un des piliers de l'économie nationale, ce qui lui a valu une place de choix dans la stratégie de relance économique du gouvernement.

A ce propos le Programme National d'Investissement Agricole (PNIA), a inscrit la réforme de la gouvernance du secteur agricole comme l'un de ses principaux axes. Cette réforme vise la professionnalisation de l'agriculture afin d'atténuer son caractère informel, et de remédier à la fragilité structurelle des organisations représentatives agricoles.

Le gouvernement juge donc nécessaire de disposer d'informations statistiques fiables et complètes sur la nature et la structure des exploitations agricoles.

Un projet a donc été inscrit à cet effet au PNIA avec deux volets :

- Volet 1 : recensement des exploitants et exploitations agricoles (REEA) ;
- Volet 2 : amélioration de la représentativité du monde rural.

Le REEA revêt pour le Gouvernement ivoirien un caractère prioritaire formellement exprimé dans le Programme d'Investissement Détaillé (PID).

En effet, plus de 10 ans après le dernier Recensement National de l'Agriculture (RNA) 2001 et compte tenu des bouleversements sociopolitiques que le pays a connus, tous les acteurs éprouvent la nécessité de la réalisation d'un nouveau recensement de l'agriculture dans les meilleurs délais afin de disposer d'un panorama actuel et complet du secteur agricole ivoirien pour mieux éclairer les politiques de développement sectoriel et notamment les différentes filières agricoles.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la mise en œuvre du Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles (REEA) 2015/2016, troisième recensement de l'agriculture en Côte d'Ivoire après ceux réalisés en 1974 et 2001.

Le cadre institutionnel de l'exécution du REEA a été défini par le **décret n°2013-558 du 05 août 2013** portant institution et organisation du recensement. Le lancement officiel de l'opération a eu lieu le 1er juin 2015 à l'auditorium de l'immeuble de la CAISTAB d'Abidjan plateau en présence des préfets de région du pays. La collecte des données sur le terrain s'est déroulée du 01 novembre 2015 au 31 décembre 2016.

Pour la conduite des activités trois (3) organes ont été créés par des arrêtés interministériels. Il s'agit (i) du Comité National de Pilotage, (ii) du Comité Technique et (iii) des Comités Régionaux.

L'objectif général du REEA est d'aider le Gouvernement à assurer une croissance soutenue du secteur agricole à travers la collecte de données structurelles sur l'agriculture ivoirienne et la production de statistiques agricoles qui serviront de base à la réorganisation du monde rural et à l'optimisation des ressources.

Plus spécifiquement, le REEA vise à (i) mettre en place une base de sondage multisectorielle, (ii) renforcer les capacités techniques et opérationnelles des structures nationales en vue de la préparation et la réalisation des modules complémentaires, (iii) améliorer la disponibilité des données sur l'agriculture prise au sens large, (iv) améliorer l'accès aux données du recensement agricole selon l'approche modulaire et celles des enquêtes spécifiques à travers la plateforme CountrySTAT et (v) contribuer à la mise en place d'un Système Permanent Intégré de Statistiques Agricoles (SPISA).

Le présent volume de la série des publications sur le Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles (REEA) 2015/2016 est consacré aux résultats du module communautaire.

Ce volume est structuré en deux (2) grandes parties. La première fait une présentation de la Côte d'Ivoire et de l'approche méthodologique du module communautaire. La seconde partie présente les résultats du module à travers cinq (5) chapitres que sont (i) les caractéristiques des villages ruraux ; (ii) les infrastructures de base ; (iii) les infrastructures agricoles et services de soutien à l'agriculture ; (iv) les organisations socio-économiques ; et (v) les principales difficultés des villages ruraux par type d'activité.

PARTIE 1

**PRESENTATION DE LA CÔTE D'IVOIRE
ET
METHODOLOGIE DU MODULE COMMUNAUTAIRE**

Ce chapitre traite la présentation générale de la Côte d'Ivoire à travers l'histoire, la géographie, la population et l'économie.

1.1. Historique

Depuis les indépendances, l'économie de la Côte d'Ivoire repose sur l'agriculture. D'où cette célèbre phrase reprise par le premier Président de la République de la Côte d'Ivoire Felix Houphouët BOIGNY, et qui est l'identité économique même de la Côte d'Ivoire : « *Le succès de ce pays repose sur l'agriculture* ».

Le secteur agricole en Côte d'Ivoire a bénéficié de plusieurs projets d'envergure en matière de renforcement des capacités, de diffusion des informations, de gestion des connaissances et de planification.

Les politiques de développement du secteur agricole en Côte d'Ivoire ont connu trois (3) grandes phases à savoir :

- (i) les réformes des années 80 ;
- (ii) la phase de restructuration du secteur agricole à travers la politique macro-économique de développement agricole sur la période 1992-2015 ;
- (iii) la mise en place de Systèmes de Suivi-Evaluation des stratégies et des programmes publics pour le pilotage du PNIA.

Jusqu'aux réformes des années 80, l'Etat était l'acteur majeur dans le développement du monde rural. Son intervention se situait à tous les niveaux des filières agricoles, soit directement, soit par l'intermédiaire de Sociétés de Développement (SODE) telles que : la SATMACI, la SODEPRA, la CIDT, etc. Les appuis ont essentiellement porté sur la production (fourniture d'intrants, l'encadrement du monde paysan), la collecte des produits et leur transformation (si nécessaire) et la fixation des prix des produits agricoles selon une logique de stabilisation.

Les SODE avaient aussi pour mission la réalisation des infrastructures en milieu rural en complément de celles réalisées par le Fonds Régional d'Aménagement Rural (FRAR). Ainsi 15 000 projets d'équipements collectifs ont été réalisés depuis 1974 et plusieurs programmes d'ouverture et de reprofilage de pistes rurales ont été mis en œuvre pour désenclaver les régions et les zones de production par les FRAR.

Par ailleurs, l'Etat s'est désengagé de la distribution alimentaire en confiant cette mission aux opérateurs économiques privés. Ce désengagement a abouti à la création, par décret n° 84-934 du 27 juillet 1984, de l'Office de la Commercialisation des Produits Vivriers (OCPV). Cette disposition a permis à l'Etat d'orienter, d'appuyer et de contrôler ce secteur de distribution alimentaire. L'OCPV intervient pour la commercialisation des produits vivriers, d'une part, et d'autre part elle participe à la définition et à l'application de toute politique visant à l'amélioration de l'approvisionnement et à la distribution des produits vivriers.

Durant la deuxième phase, la politique de développement de l'Agriculture s'est traduite par l'élaboration du Plan Directeur de Développement Agricole (PDDA 1992-2015), adopté par le Gouvernement en juillet 1993. Ce Plan visait : (i) l'amélioration de la compétitivité, notamment par l'accroissement de la productivité, (ii) la recherche de l'autosuffisance et de la sécurité alimentaire, et (iii) la diversification des productions agricoles. Sur la base de ce Plan directeur, la Côte d'Ivoire a engagé une restructuration de ses services agricoles et de recherche qui visait, en outre : (i) la responsabilisation de la profession agricole dans la gestion du développement, notamment à travers la vulgarisation, la recherche et la formation et ; (ii) le recentrage de l'Etat sur ses fonctions régaliennes (orientation, incitation, réglementation et contrôle).

Cette restructuration a abouti (i) à la création de l'ANADER en juin 1994 sous forme de société d'économie mixte de type particulier puis de société anonyme à participation publique en avril 1998 ; (ii) à la création du CNRA en avril 1998 également sous forme de société anonyme à participation publique ; (iii) la mise en place du Fonds Interprofessionnel pour la recherche et le conseil agricoles (FIRCA) à travers la loi n° 001-635 du 9 octobre 2001 portant institution de fonds de développement agricole et le décret n°2002-520 du 11 décembre 2002 portant création et organisation du FIRCA.

Au plan de l'encadrement du monde rural, l'ANADER fournit les services agricoles, notamment l'appui (i) à la production, à la vulgarisation, (ii) au renforcement des capacités et (iii) à la professionnalisation des organisations agricoles. Le CNRA mène pour sa part les activités de recherche dans le secteur agricole et le FIRCA pour le financement des activités de recherche et de conseils agricoles.

Il convient de noter que la fin des années 90 a vu naître des projets de type nouveau centrés sur l'approche participative en vue de la structuration du milieu rural. Il s'agit notamment du Programme National d'Appui à la Gestion de l'Espace Rural (PNAGER) et du Programme National de Gestion des Terroirs (PNGTER).

En ce qui concerne le secteur de l'Elevage, un Programme Sectoriel Elevage (PSE) a été élaboré avec des axes et stratégies bien adaptés audit secteur. Le PSE visait à la fois, l'amélioration et la sécurisation de l'approvisionnement national en protéines animales et d'origine animale de qualité.

En matière de pêche en Côte d'Ivoire, il existe un certain nombre de documents de politique nationale de la pêche dont le volet pêche du Plan Directeur de Développement Agricole 1992-2015, de la lettre de politique du secteur de la pêche et d'aquaculture (LPSPA) et du Plan Directeur de la Pêche et de l'Aquaculture (PDPA).

La stratégie de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture veut contribuer à atteindre les résultats de l'axe 2 du PND 2012-2015, portant sur « la création de richesses nationales est accrue, soutenue et les fruits de croissance repartis dans l'équité ». Cet axe 2 du PND sera atteint à travers une gestion durable et responsable des ressources halieutiques, l'amélioration de la productivité et de la compétitivité de la pêche, le renforcement des capacités des acteurs de la pêche et le développement de l'aquaculture. Enfin, la mise en place de Systèmes de Suivi-Evaluation des stratégies et des programmes publics est aujourd'hui une priorité pour les Etats

dans le cadre de la bonne gouvernance mais surtout pour assurer une efficacité de l'aide publique au développement.

C'est dans ce cadre que le Ministère de l'Agriculture (MINAGRI) avec l'appui du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), s'est engagé dans la mise en place du système de Suivi-Evaluation du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA 2010-2015) inspiré du Document de stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et du PDDA. Ce système de Suivi-Evaluation est un important instrument de mise en œuvre de la Politique Agricole de la Côte d'Ivoire.

Dans sa vision de devenir un pays émergent à l'horizon 2020, l'Etat de Côte d'Ivoire a décidé de donner une nouvelle impulsion à sa politique de développement, à travers l'élaboration du Plan National de Développement (PND) 2012-2015. Cette nouvelle stratégie, fondée sur l'investissement privé et public, vise à réduire de manière significative le taux de pauvreté d'ici à 2015.

Pour un meilleur suivi-évaluation du PND plus spécifiquement le PNIA, la Côte d'Ivoire a élaboré sa dernière Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS 2012-2015). En effet, la SNDS doit permettre de produire les indicateurs nécessaires au suivi et à l'évaluation des politiques et programmes de l'Etat, notamment le Plan National de Développement (PND 2012-2015). Il s'est avéré nécessaire de l'actualiser et de l'aligner sur la période de couverture de celui-ci pour plus de cohérence et d'efficacité dans les actions à entreprendre.

La SNDS s'aligne sur les règles de Gestion Axée sur les Résultats. Les axes stratégiques de cette SNDS 2012-2015 sont : (i) le renforcement du dispositif institutionnel et de la coordination, (ii) l'accroissement de la capacité de production des acteurs du SSN, (iii) l'amélioration de la production statistique et (iv) la promotion, la vulgarisation et l'utilisation des statistiques.

C'est dans ce contexte que le gouvernement a jugé nécessaire de disposer d'informations statistiques fiables et complètes sur la nature et la structure des exploitations agricoles. En effet, depuis la réalisation des deux recensements nationaux de l'agriculture de 1974 et de 2001, dont les données sont obsolètes, la Côte d'Ivoire ne disposant plus d'informations structurelles fiables sur le monde agricole et rural. Il a donc jugé nécessaire d'organiser avec l'appui des partenaires au développement (Union Européenne et FAO) son troisième recensement de l'agriculture. Un projet a donc été inscrit à cet effet au PNIA avec deux volets que sont le Recensement des Exploitants et des Exploitations Agricoles (REEA) et l'Amélioration de la représentativité du monde rural.

Le REEA s'inscrit aussi dans le cadre de la "Stratégie mondiale d'amélioration des statistiques agricoles et rurales" (Programme mondial de recensement de l'agriculture 2010). Il contribuera à produire de manière régulière un ensemble minimum de données de base sur le secteur agricole (premier pilier de la Stratégie Mondiale) pour une bonne orientation des décisions en matière de planification agricole et de formulation de politique de sécurité alimentaire. Cela permettra de répondre à la demande croissante des décideurs politiques et des bailleurs de fonds en informations en vue de maîtriser les problématiques liées à la réduction de la pauvreté dans son ensemble et le développement durable en particulier.

1.2. Géographie

La Côte d'Ivoire, située dans la zone intertropicale, au bord du Golfe de Guinée, d'une superficie de 322 462 km², est un pays caractérisé par un relief peu élevé. Les terres sont constituées en majeure partie de plateaux et de plaines. Les eaux couvrent environ 4 462 km², soit 1,38% de la superficie totale.

Son territoire se trouve dans l'hémisphère nord, entre les 4°30 et 10°30 de latitude nord et entre les 2°30 et 8°30 de longitude ouest. Le pays est limité au Sud par l'océan atlantique sur 550 Km, à l'Est par le Ghana sur 640 Km, au Nord par le Burkina Faso sur 490 Km et le Mali sur 370 Km, à l'Ouest par la Guinée sur 610 Km et le Libéria sur 580 Km.

Le pays est constitué de quatre zones agro écologiques (la zone guinéenne, la zone soudanaise, la zone soudano-guinéenne 1 et la zone soudano guinéenne 2). Il est également subdivisé en trois grandes zones écologiques du sud au nord : forêt dense bordant les fleuves et forêt tropicale couvrant le reste du bassin côtier, la savane (végétation dominante dans le pays), et la zone soudanienne.

Le climat est à dominance chaud, humide et tempéré par les courants atlantiques. Le pays connaît en général des variations importantes de température entre le Nord et le Sud en fonction des saisons. Les températures oscillent autour de 28°C en moyenne.

Le régime pluviométrique de la Côte d'Ivoire est bimodal (du littoral et du Sud-intérieur) ou unimodal (Nord). Le centre à un régime pluviométrique de transition ; il est souvent bimodal ou unimodal selon les conditions pluviométriques de l'année. D'une manière générale, il existe quatre (4) saisons dont deux sèches et deux pluvieuses. Les précipitations varient avec des hauteurs moyennes de 950 mm au Nord-Est à 2 400 mm dans les extrêmes sud-ouest et sud-est, propices à une agriculture diversifiée¹.

Le réseau hydrographique est composé de quatre grands bassins que sont la Comoé (1 160 km de long, 78 000 km² de surface), le fleuve Bandama (1 050 km de long et 97 000 km² de surface) prennent leur source au Burkina Faso, le Sassandra (650 km de long, 5 000 km² de surface) et le Cavally (700 km de long, 28 800 km² avec 15 000 km² en territoire ivoirien) qui prennent leur source en Guinée Conakry. A côté de ces grands bassins, la Côte d'Ivoire compte une dizaine de petits bassins côtiers (Tano, Bia, Mé, Boubo, Agnéby, Niouniourou, San-Pedro, Néro, Méné, Tabou) et de sous-bassins du Niger (la Bagoé et le Baoulé).

Les terres cultivables de la Côte d'Ivoire sont estimées à 17 millions d'hectares, soit 53% de la superficie totale du pays. Le potentiel en terres irrigables est estimé à 430 685 hectares dont 56 560 hectares sont aménagés et 32 484 hectares exploités. En outre, la Côte d'Ivoire compte environ 350 000 hectares de plans d'eau intérieurs, 150 000 hectares de lagune et une façade maritime de 550 kilomètres.

Les conditions géographiques et climatiques, favorables à la production de nombreuses variétés de cultures, font de la Côte d'Ivoire un pays à d'énormes potentialités agricoles.

¹ INS, Enquête Démographique de Santé, 2011-2012

1.3. Population

Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) 2014, avec un taux de croissance annuel moyen de 2,6% et une densité de 70,3 habitants/km², la population totale est de 22 671 331 habitants, dont 51,6% d'hommes et 48,4% de femmes. Le pays abrite environ 5,5 millions d'étrangers en 2014.

Selon les différents recensements de la population réalisés, la part de la population rurale dans la population totale baisse progressivement avec des proportions de 68,0% en 1975 ; 60,9% en 1988 ; 57,7% en 1998 et 49,7% en 2014. En 2014, la Côte d'Ivoire compte environs 4,17 millions de ménages. La taille moyenne des ménages est estimée à 5,4 tandis que l'indice synthétique de fécondité est de 5,0².

La croissance de la population reste marquée par deux phénomènes : (i) l'urbanisation rapide passant de 32,0% en 1975 à 50,3% en 2014 et (ii) la prédominance de la jeunesse dans la population. En effet, la population nationale est constituée de 77,7% de jeunes de moins de 35 ans et 41,5% de très jeunes de moins de 15 ans. La proportion des jeunes femmes (33,5%) est plus importante que celle des jeunes hommes (29,0%) pour la tranche d'âge comprise entre 20 et 45 ans dénotant une certaine dépopulation du monde rural de sa population active³.

En 2014, 63,1% de la population ivoirienne est en âge de travailler dont 60,0% d'hommes. Le taux de chômage a baissé de 2 points passant de 8,7% en 2012 à 6,7% en 2014 (2,3% en milieu rural)⁴. Par ailleurs, le taux d'alphabétisation est seulement de 45,0% (53,3% pour les hommes et 36,3% pour les femmes).

Les huit principales villes que sont Abidjan (capitale économique), Yamoussoukro (capitale politique) Bouaké, Daloa, Korhogo, San-Pedro (abritant le deuxième port du pays), Gagnoa et Man, contiennent plus de 27,1% de la population nationale.

² INS, Enquête Démographique de Santé, 2011-2012

³ RGPH 2014

⁴ AGEPE, Enquête Nationale sur la Situation de l'Emploi et du Travail des Enfants, 2014

1.4. Economie

L'évolution économique de la Côte d'Ivoire depuis son indépendance a été marquée par deux grandes périodes. La période 1960-1979 caractérisée par une croissance économique soutenue, fondée sur les cultures de rente et une paix sociale qui ont permis de poser les bases de l'infrastructure économique et sociale du pays. La période 1980-2011, avec l'effondrement de cours des produits agricoles de rentes et la crise militaro-politique de 2002 à 2011 ont fragilisé la cohésion sociale, ralenti le développement économique et augmenté la pauvreté.

Après la sortie de crise, le Gouvernement ivoirien, s'appuyant sur la vision de développement à long terme basée sur les sources de croissance transversales et verticales et tirant les leçons des décennies passées, a décidé de donner une nouvelle impulsion à sa politique de développement, à travers l'élaboration du PND 2012-2015. Cette nouvelle stratégie s'appuie sur un programme de redressement et de développement ambitieux et réaliste fondé sur l'investissement privé et public. Elle vise également à ramener le pays sur le sentier d'une croissance soutenue, inclusive et solidaire, pour l'atteinte de l'émergente à l'horizon 2020.

Le PND replace la planification stratégique et la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) au cœur de l'action publique et capitalise sur les acquis du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), à travers la prise en compte des défis nouveaux nés des différentes crises qu'a connues le pays depuis trois décennies, des goulots d'étranglement pour l'atteinte des Objectifs pour le Développement Durable (ODD), du Programme Economique et Financier, du Programme Présidentiel et des sources potentielles de croissance du pays.

La contribution du secteur agricole à la formation du PIB a progressivement régressé pour se situer en 2016 à 22,5% du PIB avec un secteur tertiaire en forte croissance, impulsée par les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Le rôle de l'agriculture dans l'économie ivoirienne n'est certes plus ce qu'il était dans les années d'indépendance (1960 à 1999), où sa contribution représentait $\frac{1}{3}$ du PIB et $\frac{1}{2}$ de l'emploi. Cependant, son poids économique demeure toujours très important. Le PIB agricole depuis les années 2000 a toujours été supérieur à $\frac{1}{5}$ du PIB national et occupe désormais environs $\frac{2}{3}$ de la population active.

Avec la mise en œuvre des programmes de soutiens à l'activité agricole en 2010, le secteur primaire renoue avec la croissance pour se situer à 24,5% du PIB.

Entre 2011 et 2014⁵, le secteur primaire représente en moyenne 22,5% de la richesse nationale. Dans cette part, l'agriculture contribue à elle seule à plus de 21% du PIB (plus de 11% pour l'agriculture vivrière et environ 10% pour l'agriculture d'exportation). L'élevage, la sylviculture et la pêche restent encore des activités économiques secondaires. L'élevage représente 1,3% du PIB, la sylviculture 0,3% et la pêche 0,1%.

⁵ INS, Comptes nationaux, 2014

En 2015⁶, le PIB nominal est estimé à 18 880 milliards de francs CFA (16 890,9 milliards de francs CFA en 2014) et le PIB/habitant se situe autour de 731 453 francs CFA. La structure de l'économie ivoirienne reste dominée par le secteur agricole qui représente 21,1% du PIB, emploie les 2/3 de la population active et génère 66% des recettes d'exportation.

Les cultures pérennes et annuelles d'exportation ont constitué et restent le moteur du développement économique de la Côte d'Ivoire. La part moyenne entre 2010 et 2015 des exportations des produits agricoles dans les exportations totales est de 40%.

Les principaux produits d'exportation sont le café, le cacao, le coton, le caoutchouc, l'huile de palme, la noix de cajou, la noix de cola, la banane dessert et l'ananas. La Côte d'Ivoire demeure le 1er producteur mondial de cacao et de noix de cola, le 1er producteur africain de latex, de banane et le 1er exportateur mondial de noix de cajou.

La filière café-cacao a un poids très important dans l'économie ivoirienne. Elle occupe environ 60% des surfaces occupées par les cultures d'exportation; fournit environ 40% des revenus d'exportation et 70% des revenus agricoles. Elle contribue à environ 30% des recettes fiscales de l'Etat.

Les ressources animales (bovins, ovins, caprins, porcins, volaille, lapins) et halieutiques contribuent à l'amélioration des revenus et à la sécurité alimentaire.

Le rôle de l'élevage dans la lutte contre la pauvreté et la faim mérite d'être renforcé, étant donné la sous-exploitation de ses potentialités. Le potentiel productif en animaux intervient directement dans le processus de transformation socio-économique et dans la sécurisation alimentaire et nutritionnelle des populations à plusieurs égards. En effet, l'élevage, en tant qu'activité de production, s'inscrit dans la même dynamique de sortir ou d'éviter le cycle vicieux de la pauvreté qui touche en majorité les populations rurales et de plus en plus celle des villes.

Les productions animales permettent non seulement d'améliorer le statut nutritionnel des populations, mais aussi et surtout, procurent des revenus à plusieurs franges des populations, à travers les échanges commerciaux.

Les autorités ivoiriennes ambitionnent faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020. Pour atteindre cet objectif, l'Etat devra disposer de statistiques actualisées et fiables sur l'ensemble des secteurs d'activité du pays pour engager les réformes qui permettront de renforcer les politiques de développement existantes notamment dans le secteur agricole.

⁶ MPMEF/DGE/DCPE, 2015

Ce chapitre traite les aspect méthodologique utilisée pour la réalisation du module communautaire à travers : (i) les principaux concepts et définitions, (ii) le cadre institutionnel et organisation, (iii) l'évaluation de la qualité des données, (iv) le traitement et analyse des données, (v) les difficultés rencontrées (vi) et enfin les limites des résultats.

Selon les recommandations du Programme Mondial du Recensement de l'Agriculture (PMRA) 2010, l'approche modulaire a été retenue pour la réalisation du Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles (REEA) en Côte d'Ivoire. Cette approche modulaire consiste en un module de base clairement identifié et un ou plusieurs modules complémentaires. Les informations collectées dans le module de base sont utilisées comme base de sondage pour le(les) module(s) complémentaire(s).

Outre les données structurelles collectées à travers ce module communautaire, les modules complémentaires à venir permettront de compléter la base de données et de disposer d'informations statistiques sur le milieu rural en Côte d'Ivoire.

2.1. Principaux concepts et définitions⁷

Pour une bonne compréhension des statistiques issues des résultats des données communautaires, il s'avère nécessaire de clarifier certains concepts et définitions qui ont été adoptés pour la collecte des données.

➤ Volet administratif

- **Zones de dénombrement (ZD) :** La zone de dénombrement (ZD) est une aire géographique de dénombrement qui compte 800 à 1000 habitants en milieu rural et 1000 à 1500 habitants en milieu urbain. En zone rurale, une ZD peut correspondre à un village, à un morceau de village ou à plusieurs villages selon les cas. En milieu urbain, la ZD correspond en général à un ou plusieurs carrés (bloc de maisons).
- **Type de village :** l'on distingue trois (3) types de villages :
 - **Village d'un seul tenant :** village qui n'a pas de campement. Il n'est composé que de quartiers.
 - **Village avec campement :** village qui est composé de quartiers et de campements.
 - **Regroupement de villages :** village qui est composé de plusieurs villages (avec ou sans campements).

➤ Volet agricole

- **Activités agricoles :** Sont considérés comme activités agricoles, toutes les activités couvrant l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'aquaculture et la sylviculture.

⁷ Outre les concepts et définitions clés clarifiés dans cette section, il conviendra de se référer au manuel du module de base pour disposer de plus d'information sur l'ensemble des variables captées au cours du recensement.

- **Exploitation agricole :** Une exploitation agricole est une unité économique de production agricole (production végétale et animale) soumise à une direction unique et comprenant tous les animaux qui s'y trouvent et toute la terre utilisée entièrement ou en partie pour la production agricole, indépendamment du titre de possession, du mode juridique ou de la taille.
- **Pêche artisanale :** capture, c'est-à-dire la chasse, la collecte et le ramassage d'animaux aquatiques vivants (essentiellement des poissons, mollusques et crustacés) et également le ramassage de plantes provenant des eaux marines, côtières ou intérieures, propres à la consommation humaine et à d'autres usages, soit à la main, soit de manière plus courante, à l'aide de matériel de pêche comme les filets, les lignes et les pièges fixes.
- **Pêche continentale :** Pêche pratiquée sur les plans d'eau tels que les lacs, les fleuves, les rivières, etc.
- **Pêche Maritime :** Pêche pratiquée sur les mers.
- **Sylviculture :** Exploitation rationnelle des arbres forestiers (boisement, reboisement, transplantation, coupe d'éclaircie et conservation des forêts et des coupes).
- **Aquaculture :** Elevage d'organismes aquacoles tels que poissons, crustacés, mollusques et végétaux.
- **Pisciculture :** Production des poissons notamment des poissons d'eau douce par l'élevage.
- **Bassin :** Un bassin aquacole est un ouvrage destiné à contenir de l'eau et des poissons, généralement situé au-dessus du sol, typiquement caractérisé par un échange d'eau important dans un environnement hautement contrôlé.
- **Etang :** Petit étendu d'eau peu profonde (au plus 1 m 30), de forme généralement carrée ou rectangulaire, construit par un aménagiste ou un tâcheron, dont la superficie varie entre (400 m² et 1000 m²) servant à l'élevage des poissons.
- **Tank :** Bassin d'élevage en béton, en polyester ou en fibre de verre généralement fermé.
- **Terres en friche :** terres non cultivées (jachères).
- **Bois communautaire villageois :** espace boisé par la communauté villageoise.
- **Terres réservées au pâturage :** terres exclusivement réservées au pâturage.
- **Mare/Cours d'eau :** Etendue d'eau de faible superficie et de profondeur / tout chenal superficiel dans lequel s'écoule un flux d'eau continu ou temporaire.
- **Forêts classées :** espace forestier défini et délimité comme tel, conformément à un texte législatif ou réglementaire, de façon à lui donner la protection légale nécessaire.
- **Forêts sacrées :** espace boisé réservé à l'expression culturelle d'une communauté donnée et dont l'accès et la gestion sont réglementés.

- **Parc national** : forêt du domaine privé de l'Etat où des activités touristiques par exemple peuvent se dérouler à l'exclusion de toute activité portant atteinte aux ressources qui y sont conservées.
- **Reserve naturelle intégrale** : parcs destinés à la conservation et dans lesquels aucune activité n'est autorisée. Elles sont donc créées pour aider à constituer des puits de carbone et permettre à la nature de se reconstituer. Elles peuvent servir à protéger des ressources naturelles menacées de disparition.
- **Reserve de faune** : réserves naturelles destinées à protéger des espèces de faune que l'on veut promouvoir. Ici, c'est une aire protégée et ce que l'on protège c'est la faune de façon principale, mais évidemment avec son habitat.
- **Forêt de type particulier** : forêt contenant des espèces d'arbres ou des habitats de type particulier et jouant plusieurs rôles écologiques et sociaux.
- **Espèces animales protégées** : Animaux sauvages intégralement protégés dont la capture et la chasse sont interdites sauf aux porteurs de permis scientifique et dans certaines limites.

2.2. Cadre institutionnel et organisation du REEA

Le Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles (REEA) est une opération statistique de grande envergure destinée à recueillir, traiter et diffuser des informations quantitatives et qualitatives sur la structure de l'agriculture de Côte d'Ivoire. Ce module de base, qui constitue l'un des piliers du REEA, a été mis en œuvre selon les recommandations du Programme Mondial du Recensement de l'Agriculture de 2010.

Au sens strict, le module de base vise le dénombrement de tous les exploitants et exploitations agricoles des ménages du pays en vue de la réorganisation du monde agricole.

2.2.1. Cadre institutionnel

Le projet de Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles (REEA) a été initié par une Communication en Conseil des Ministres (CCM) en 2012.

Le cadre institutionnel de l'exécution du REEA a été défini par le *décret n°2013-558 du 05 août 2013* portant organisation du recensement. Le lancement officiel de l'opération a eu lieu le 1^{er} juin 2015 à l'auditorium de l'immeuble de la CAISTAB d'Abidjan plateau en présence des préfets de région du pays.

Pour la conduite des activités trois (3) organes ont été créés par des arrêtés interministériels. Il s'agit :

- du Comité National de Pilotage ;
- du Comité Technique;
- et des Comités Régionaux.

2.2.1.1. Le comité de pilotage

Créé par *arrêté interministériel n°010/MINAGRI/MPMEF/MPMB du 02 janvier 2014*, le Comité National de Pilotage a pour mission :

- d'approuver les orientations générales et organisationnelles, ainsi que le calendrier des opérations ;
- de formuler des avis sur l'exécution et le suivi du recensement ;
- de s'impliquer activement dans la recherche de solutions à toutes les contraintes et autres éléments de blocage administratif, financier et de terrain qui pourraient subvenir lors de l'exécution du Recensement des Exploitants et des Exploitations Agricoles.

Présidé par le représentant du Ministre de l'Agriculture, le comité se compose de :

- un représentant de la Primature ;
- un représentant du Ministère de l'Agriculture ;
- un représentant du Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances ;
- un représentant du Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget ;
- un représentant du Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité ;
- un représentant du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques ;
- un représentant du Ministère des Eaux et Forêts ;
- un représentant du Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable ;
- un représentant du Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant ;
- un représentant des Organisations Professionnelles Agricoles de Côte d'Ivoire ;
- un représentant des Partenaires Techniques et Financiers ;
- un représentant de l'Institut National de la Statistique (INS) ;
- un représentant de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) ;
- un représentant du Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA) ;
- un représentant du Centre National de Recherche Agronomique (CNRA) ;
- un représentant du Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement (BNETD) ;
- un représentant de la Société de Développement des Forêts (SODEFOR) ;
- un représentant de l'Agence d'Etudes et de Promotion de l'Emploi (AGEPE) ;
- un représentant de la Chambre Nationale d'Agriculture ;
- un représentant de l'Office de la Commercialisation et de la Promotion des Produits Vivriers (OCPV) ;
- un représentant du Centre National de Télédétection et de l'Information Géographique (CNTIG) ;
- un représentant de l'Office National de Développement de la Riziculture (ONDR) ;
- un représentant de l'Université NANGUI ABROGUA d'Abobo-Adjamé ;
- un représentant de l'Ecole Nationale de la Statistique et d'Economie Appliquée (ENSEA) ;
- un Représentant du Centre Ivoirien de Recherches Economiques et Sociales (CIRES).

Le Secrétariat du Comité National de Pilotage est assuré par le Coordonnateur National du Recensement des Exploitants et des Exploitations Agricoles ou son représentant.

2.2.1.2. Le Comité Technique

Créé par *arrêté interministériel n°009/MINAGRI/MPMEF/MPMB du 02 janvier 2014*, le Comité Technique du Recensement des Exploitants et des Exploitations Agricoles est chargé de :

- de préparer et d'exécuter l'opération du Recensement des Exploitants et des Exploitations Agricoles ;
- de traiter, d'analyser, de publier et de diffuser les résultats du Recensement des Exploitants et des Exploitations Agricoles.

Le Comité Technique du Recensement des Exploitants et des Exploitations Agricoles est placé sous l'autorité du Directeur Général de la Planification, des Statistiques et des Projets (DGPPS) du Ministère de l'Agriculture, Coordonnateur National dudit recensement, assisté d'un Coordonnateur National Adjoint.

Le Comité Technique comprend en outre, trois (3) sections opérationnelles, à savoir :

- une Section Administration et Finances composée de quatre (4) membres ;
- une Section Technique composée de trente et un (31) membres ;
- une Section Logistique composée de sept (7) membres

Les sections opérationnelles ont été dirigées chacune par un Chef de section ayant rang de Chef de service.

Le Comité Technique disposait également d'une équipe de Personnel d'Appui composée de huit (8) membres.

Les membres des sections opérationnelles et de l'équipe de Personnel d'Appui du Comité Technique ont été nommés par arrêté du Ministre de l'Agriculture, sur proposition du Coordonnateur National.

Il convient de noter que les quatre (4) ministères à savoir le Ministère de l'Agriculture, le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH), le Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable (MINESUDD), le Ministère des Eaux et Forêts (MINEF) sont tous représentés dans le comité technique.

Outre, ces quatre (4) ministères, les structures nationales comme l'Institut National de la Statistique (INS), l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER), l'Office Nationale pour le Développement de la Riziculture (ONDR) ont été identifiées pour apporter leur appui technique au recensement.

La FAO à travers un personnel technique et administratif expérimenté apporte un appui technique aux membres du comité technique.

2.2.1.3. Les Comités Régionaux

Créé par arrêté interministériel n°011/MINAGRI/MPMEF/MPMB/MEMIS du 02 janvier 2014, des comités régionaux présidés par les préfets de région et dont le secrétariat a été assuré par les Directeurs Régionaux du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) ont été mis en place. Ces comités étaient chargés de coordonner les activités de collecte des données statistiques au niveau des régions administratives du pays.

Chaque Comité régional du Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles comprend:

- le préfet de région ou son représentant ;
- chaque Préfet de département ou son représentant ;
- un représentant des délégations régionales de l'Office de Commercialisation et de Promotion des Vivriers (OCPV) ;
- un représentant des services régionaux du Ministère de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication ;
- un représentant de la Chambre Régionale d'Agriculture ;
- un représentant de la Direction Régionale de l'Agriculture ;
- Un représentant des services régionaux du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques ;
- Un représentant des services régionaux du Ministère des eaux et forêts ;
- Un représentant des services régionaux du Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable;
- Un représentant des services régionaux de l'INS ;
- Un représentant des services régionaux de l'ANADER ;
- Un représentant des services régionaux de la SODEFOR ;
- Un représentant des services du Conseil régional.

2.2.2. Ressources matérielles

Les ressources matérielles utilisées dans le cadre de la mise en œuvre du REEA sont composés de :

- 28 véhicules ;
- 100 motos ;
- 500 motocyclettes pour les contrôleurs ;
- 2500 vélos ;
- 25 ordinateurs ;
- 20 imprimantes ;
- 616 Netbooks Windows pour les contrôleurs ;
- 2615 Tablettes ;
- 2500 GPS ;
- 100 disques durs externes ;
- 500 clés internet ;

- 500 clés USB ;
- 600 panneaux solaires.

2.2.3. Organisation de la collecte des données

Cette section aborde (i) le champ du recensement, (ii) les variables d'étude et (iii) les concepts et définitions adoptés pour la collecte des données.

2.2.3.1. Champ du module communautaire

L'opération de recensement des données du module communautaire a couvert l'ensemble des villages ruraux en Côte d'Ivoire.

2.2.3.2. Variables d'étude

Les principales variables retenues pour le module communautaire sont résumées dans le tableau suivant :

Thèmes d'étude	Variabes d'étude
Localisation des villages ruraux	<ul style="list-style-type: none"> - District - Région - Département - Sous-préfecture - Village rural - Coordonnées géographiques
Caractéristiques des villages ruraux	<ul style="list-style-type: none"> - Type de village - Principales langues parlées - Localisation des villages ruraux par rapport à la sous-préfecture - Principales voies d'accès - Possession de ressources naturelles - Règlementation en matière de gestion de ressources naturelles - Principales essences forestières en voie de disparition - Principales essences fauniques en voie de disparition
Existence d'infrastructures de base dans les villages ruraux	<ul style="list-style-type: none"> - Sources d'eau potable - Sources d'énergie - Infrastructures préscolaires, scolaires et centres d'alphabétisation - Infrastructures de formation, d'apprentissage et réinsertion social - Infrastructures sanitaires - Infrastructures vétérinaires - Infrastructures d'assainissement - Moyens d'information - Moyens de communication
Existence d'infrastructures agricoles et services de	<ul style="list-style-type: none"> - Unités de transformation de produits agricoles - Unités de commercialisation de produits agricoles - Marché

Thèmes d'étude	Variables d'étude
soutien à l'agriculture dans les villages ruraux	<ul style="list-style-type: none"> - Unités de conservation et de stockage de produits agricoles - Autres infrastructures de l'agriculture ou de l'élevage
Existence d'organisations sociales et/ou économiques dans les villages ruraux	<ul style="list-style-type: none"> - Organisations paysannes - Exploitations modernes - Sites communautaires - Comités villageois du foncier rural - Comité de lutte contre le travail des enfants
Principales difficultés des villages ruraux par type d'activité	<ul style="list-style-type: none"> - Difficultés liées à la production végétale - Difficultés liées à l'élevage - Difficultés liées à l'aquaculture - Difficultés liées à la sylviculture - Difficultés liées à la pêche

2.2.3.3. Outils de collecte

Les outils de collecte utilisés dans le cadre de la mise en œuvre du module communautaire sont :

- le questionnaire Module Communautaire ;
- les manuels d'instructions des agents recenseurs, contrôleurs et superviseurs ;
- les notebooks des agents ;
- les GPS.

2.2.3.4. Dispositif de supervision au niveau central

Pour une meilleure organisation de la supervisons de la collecte des données au niveau central, la Côte d'Ivoire a été scindé en sept (7) zones d'intervention. Chaque zone a été confiée à un binôme de statisticiens et d'informaticiens de la DSDI et des autres membres du Comité technique, ayant en charge deux (2) ou trois (3) superviseurs régionaux.

Des missions d'appui et de supervision ont été périodiquement réalisées sur le terrain.

Les équipes de supervision au niveau central rendent compte au Comité Technique lors des réunions hebdomadaires.

2.2.3.5. Dispositif de terrain

La Côte d'Ivoire a été scindé en quinze (15) zones de supervision pour une meilleure organisation de la collecte des données sur le terrain.

Le personnel contractuel du REEA est constitué de quinze (15) superviseurs informatiques, cinq cents (500) agents contrôleurs, deux mille cinq cents (2 500) agents enquêteurs et de dix-huit (18) chauffeurs contractuels.

- **Le Superviseur régional** : il est le responsable de la coordination technique des opérations de recensement au niveau de la région. Il rend compte au bureau central du recensement et au Corps préfectoral (Préfet, Sous-préfet).

- **Le Superviseur départemental** : Il est responsable de l'opération au niveau départemental et rend compte directement au superviseur régional. Il a la charge d'organiser et de contrôler le travail des contrôleurs et des agents recenseurs placés sous son autorité.
- **Le Contrôleur** : il est responsable de l'organisation et du contrôle technique du travail sur le terrain des agents recenseurs, placés sous son contrôle. Il veille au bon déroulement des opérations du recensement dans son secteur ; notamment l'accomplissement des tâches des agents recenseurs placés sous son contrôle, la collecte des informations auprès des populations, sans omission ni double compte. Dans le cadre de la mise en œuvre du module communautaire, il prend contact avec les autorités villageoises en vue d'administrer le questionnaire. Un contrôleur a sous sa responsabilité cinq agents recenseurs.
- **L'Agent Recenseur** : il est chargé de la collecte des données dans la Zone de Dénombrement (ZD) qui lui est confiée. Il doit prendre contact avec les populations dans leur ménage respectif, leur expliquer les buts et les procédures du recensement, leur poser des questions et enregistrer les réponses obtenues dans les rubriques appropriées de la tablette, selon des modalités bien précises et remettre toutes les données au contrôleur.

Les données collectées par les équipes sont vérifiées et validées par les contrôleurs qui les transmettent au niveau central pour une autre vérification et validation.

Outre ce dispositif de collecte des données, des Superviseurs Informatiques ont été mis à contribution pour assurer la maintenance de l'outil informatique, la récupération et la transmission des données au bureau central.

2.2.3.6. Méthodologie de collecte

La méthode utilisée pour la collecte des données du module communautaire a consisté à un focus group avec les leaders communautaires.

La collecte des données du module communautaire a été réalisée à partir des notebooks des contrôleurs. Les questions sont posées par l'agent contrôleur (assisté par les agents enquêteurs) au chef de village et ses notables. Après une concertation entre les membres de la chefferie, la réponse est donnée soit par le chef, son secrétaire ou son porte-parole selon les cas de figure.

Pour faciliter l'enregistrement des réponses, le focus group a été réalisé à partir du questionnaire module communautaire semi-structuré.

Le GPS a été également utilisé pendant la collecte des données du module communautaire pour le relevé des coordonnées géographiques des villages ruraux.

2.2.3.7. Déroulement des opérations

Après l'identification du village rural et sur autorisation du chef du village et ses notables, l'équipe de collecte procède à l'administration du questionnaire sous forme de focus-group. Les informations sur les communautés villageoises sont enregistrées sur la notebook du contrôleur.

Une fois les informations recueillies, l'agent contrôleur procède à la vérification de l'ensemble des données collectées avant la transmission au bureau central.

2.2.3.8. Transmission des données

Deux (2) modes de transmission des données ont été adoptés pour le module communautaire :

- l'acheminement des données par internet via Dropbox par le contrôleur au bureau central ;
- et la transmission physique (disque dur, clé USB et support papier) par le superviseur régional ou départemental au bureau central.

En cas d'incohérence ou de données incomplètes ou manquantes, le bureau central retourne l'information au contrôleur pour correction.

Lors de la transmission des données, aucune concaténation n'était possible sur le terrain. Cette tâche était exclusivement réservée aux superviseurs informatiques basés au bureau central.

2.3. Traitement et analyse des données

Le plan de traitement des données a porté sur les aspects suivants : (i) la préparation du matériel, (ii) l'apurement des fichiers, (iii) la validation des données et (iv) la tabulation.

2.3.1. Traitement des données

Cette étape a consisté à traiter l'ensemble des données du REEA en vue de fournir tous les résultats et de permettre les analyses envisagées. Le traitement informatique s'est fait au niveau central, à Abidjan, sur serveur et sur micro-ordinateurs.

Le logiciel utilisé pour traiter les données du REEA est CSPro version 6.1.

La phase d'apurement est un processus itératif qui consiste au nettoyage de la base de données et abouti à la constitution de fichiers propres. Il s'agit du contrôle d'exhaustivité, de cohérence des données saisies et de correction des données.

Le contrôle de saisie est un mécanisme qui est défini lors de la conception du masque de saisie. Quant au contrôle de l'exhaustivité des réponses, il consiste à identifier les variables non renseignées afin de les corriger. Le contrôle des erreurs de cohérence des données saisies consiste à vérifier les diverses occurrences pour s'assurer de leur exactitude. Ce travail consiste par ailleurs à la détection des champs non renseignés. Il a été fait à tous les niveaux de contrôle (agents enquêteurs, contrôleurs de terrain, superviseurs informatique, superviseurs départementaux, superviseurs régionaux et équipe du bureau central).

La tabulation a été réalisée à partir des programmes de tabulation réalisés sur la base des différents plans de tabulation conformément aux objectifs du REEA. La tabulation est en fait l'édition des principaux tableaux répondant aux objectifs de réalisation des travaux d'enquête. Les plans de tabulation ont été réalisés par les statisticiens de la Direction des Statistiques, de la

Documentation et de l'Informatique (DSDI) du MINADER, avec la participation active de l'INS. Ces plans de tabulations ont été validés par le Comité Technique du REEA. Afin de s'assurer de la non distorsion des données après apurement, la tabulation s'est faite sous CSPRO sur les deux versions de la base de données : brute et apurée.

2.3.2. Analyse des données

L'analyse a permis de présenter et commenter les résultats du REEA. Les données du REEA ont été analysées selon deux (2) dans tous les volumes : **niveau national** et **niveau régional** (au niveau de chacune des 31 régions et 2 districts).

Les travaux d'analyse des résultats du REEA ont été exécutés entre les mois de mars et d'avril 2017 avec la participation de : (i) 41 membres du comité technique national du REEA, dont des représentants de l'INS, de l'ANADER et de la SODEFOR ; (ii) d'un consultant international en traitement de données ; (iii) d'un consultant international en analyse ; (iv) d'un consultant national en statistique agricole ; (v) d'un consultant national en genre ; (vi) d'un consultant national en communication et (vii) d'un consultant national en système d'information géographique.

Toutes les activités ont été coordonnées par (i) le Conseiller Technique Principal du REEA, (ii) le Coordonnateur National et (iii) son Adjoint.

Les contributions des différentes personnes qui ont pris part aux travaux d'analyse des résultats du REEA figurent en Annexe 2 du présent document.

2.4. Evaluation de la qualité des données

L'évaluation de la qualité des données est en général une étape importante dans toutes opérations de collecte de données statistiques et particulièrement dans les enquêtes et recensements agricoles. Elle permet d'apprécier la pertinence, la précision, la fiabilité, l'actualité, la ponctualité, l'accessibilité, la clarté, la comparabilité et la cohérence des données.

Cette section a pour but de décrire les étapes d'évaluation qualité utilisées dans le cadre de la mise en œuvre du module communautaire afin de garantir la confiance dans les données et d'aider les utilisateurs à mieux comprendre les processus. Elle donne des informations concernant les données manquantes du REEA.

L'évaluation de la qualité des données du module communautaire porte sur les non-réponses globales et partielles. L'indicateur retenu pour l'évaluation de la qualité des non-réponses globales et partielles est le **taux de non-réponse**. Les proportions de données manquantes indiquent le niveau de fiabilité des indicateurs relatifs à la variable.

2.4.1. Situation des non-réponses globales

La situation des non-réponses globales a été appréciée à travers le taux de réalisation des villages ruraux. Le tableau ci-dessous présente la situation de non-réponse globale.

L'analyse des résultats de la situation de non-réponses globales montre que 71,1% des villages en milieu rural ont été enquêtés dans la mise en œuvre du module communautaire.

Cependant tous les villages en milieu rural identifiés par l'INS ont été couverts par le module de base du REEA.

Rubrique	Effectif total des villages RGPH 2014 (a)	Effectif des villages enquêtés (b)		Taux de non-réponses globales (b/a)	
		Module communautaire	Module de base	Module communautaire	Module de base
Village en milieu rural	8 116	5 767	8 116	28,9%	0%

2.4.2. Situation des non-réponses partielles

La situation des non-réponses partielles a été appréciée à partir des données manquantes pour certaines variables clés. Chacune des variables de la base de données du module communautaire comporte moins de 5% de données manquantes.

Ce résultat a été possible grâce aux contrôles de cohérence qui ont été introduits dans le masque de saisie des données de l'enquête auprès des communautés villageoises. Cette disposition a permis de minimiser les erreurs et données manquantes.

2.5. Difficultés rencontrées

Dans la conduite des activités du recensement des exploitants et exploitations agricoles, plusieurs difficultés ont été rencontrées. Ces difficultés variaient en fonction de l'état d'avancement de l'opération. Ils se situent à deux (2) niveaux :

- ✓ Difficultés administratives et techniques ;
- ✓ Difficultés d'ordre financier.

2.5.1. Difficultés administratives et techniques

➤ Difficultés administratives

Les toutes premières difficultés étaient relatives à l'indisponibilité des agents recenseurs et contrôleurs présélectionnés pour la formation ainsi qu'à leurs désistements au moment du démarrage de la collecte des données sur le terrain. Ces difficultés ont aussitôt été solutionnées en faisant appel aux agents inscrits sur les listes d'attentes.

L'insuffisance de sensibilisation et de communication de masse et de proximité ont engendré le refus des populations cibles à se faire recenser. Pour y remédier, il a fallu d'une part contracter avec une agence de communication et d'autre part impliquer davantage le corps préfectoral afin d'améliorer les actions de sensibilisation.

La mise à disposition tardive de certains dossiers cartographiques a ralenti la collecte des données sur le terrain.

➤ Difficultés techniques

La maintenance du matériel informatique et roulant détenu par les agents de terrain a constitué une difficulté rencontrée dans la mise en œuvre de l'opération de collecte.

Entre autres difficultés, on note parfois l'absence de connexion internet pour assurer la remontée des données collectées sur le terrain. Plusieurs missions d'appuis et de supervision ont été organisées au cours desquelles les données ont été récupérées via disque durs externes.

2.5.2. Difficultés financières

Au plan financier, l'une des difficultés majeures a été le retard dans le paiement des salaires des agents recenseurs et contrôleurs imputable à la lourdeur du système de paie par mobile money. Ce retard a entraîné le ralentissement de la collecte des données sur le terrain.

2.6. Limite des résultats

Certains villages ruraux identifiés sur le territoire national n'ont pas fait l'objet de collecte de données pour plusieurs raisons dont les plus importantes sont liées à l'indisponibilité et aux conflits de chefferie.

Malgré toutes les difficultés rencontrées, 5 767 villages ruraux ont pu être enquêtés sur 8 116 villages ruraux identifiés par le RGPH 2014, soit un taux de réalisation de 71,1%.

Cependant, tous les villages en milieu rural identifiés par l'INS ont été couverts par le module de base du REEA.

PARTIE 2

PRESENTATION DES RESULTATS DU MODULE COMMUNAUTAIRE

Le module communautaire du Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles (REEA) 2015/2016 permet de disposer d'informations statistiques sur les communautés villageoises rurales notamment des aspects liés aux conditions socio-économiques, la disponibilité et l'accès aux infrastructures et services communautaires, les potentialités et les contraintes des activités exercées dans les communautés.

Les résultats du module communautaire sont présentés dans cette deuxième partie à travers cinq (5) chapitres. Ces résultats permettent de disposer d'informations statistiques structurelles, fiables et actualisées sur les communautés villageoises en Côte d'Ivoire.

Le chapitre I traite des caractéristiques des villages ruraux. Les chapitres II, III et IV font une analyse sur la disponibilité et l'accès aux infrastructures de base et spécifique au secteur agricole. Le dernier chapitre aborde les principales difficultés des villages ruraux par rapport au type d'activité.

Pour une meilleure compréhension des statistiques présentées tout le long de ce chapitre, il convient de noter que les totaux des différents tableaux statistiques ne sauraient être toujours une somme directe.

L'analyse des résultats est précédée de la présentation des indicateurs clés du module communautaire dans le **tableau 2.1** afin de permettre aux lecteurs d'avoir une vue synoptique des statistiques obtenues.

Tableau 2.1: Principaux indicateurs du module communautaire

Indicateurs clés	Effectif	en %
villages ruraux enquêtés	5 767	
villages situés à 10 km et plus du chef-lieu de la Sous-préfecture	3 030	52,5
villages ruraux accessibles par route non bitumée ou piste	4 565	79,2
villages ruraux disposant d'au moins d'une infrastructure vétérinaire	646	11,2
villages ruraux disposant d'au moins une unité de transformations de produits agricoles	530	9,2
villages ruraux disposant de forêts sacrées	3 258	56,5
villages ruraux disposant de bois communautaires	551	9,6
villages ruraux disposant de terres réservées aux pâturages	264	4,6
villages ruraux disposant d'au moins une unité de conservation et de stockage de produits agricoles	582	10,1
villages ruraux disposant d'un comité villageois de gestion du foncier rural	836	14,5

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

CHAPITRE 1 : CARACTERISTIQUES DES VILLAGES RURAUX

Ce chapitre se subdivise en deux sections portant sur (i) les caractéristiques générales des villages ruraux et (ii) la dotation en ressources naturelles et leur mode de gestion.

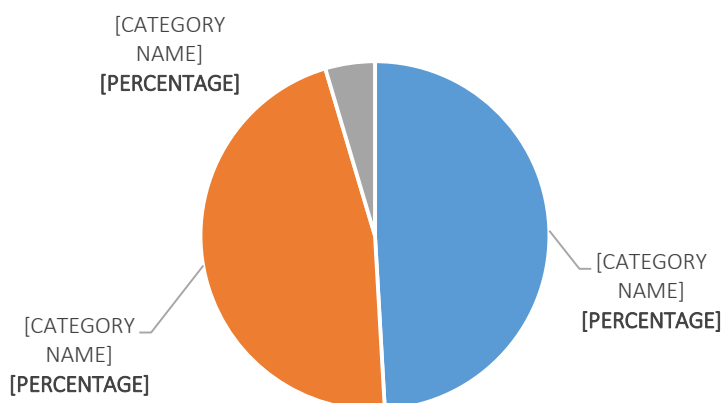
1.1. Caractéristiques générales des villages ruraux

L'objectif de cette section est de ressortir la répartition des villages ruraux selon le type de village, les principales langues parlées, la localisation par rapport à la sous-préfecture d'appartenance et les principales voies d'accès.

1.1.1. Type de village rural

Le graphique 1.1.1 donne la répartition des villages ruraux selon le type. Il ressort que, sur 5 767 villages ruraux enquêtés, 49,1% sont des villages à un seul tenant ; 46,3% sont des villages avec campements et seulement 4,6% correspondent aux regroupements de villages ruraux.

Graphique 1.1.1 : Répartition des villages ruraux enquêtés selon le type



Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

1.1.2. Localisation des villages ruraux par rapport aux sous-préfectures d'appartenance

Il ressort du tableau ci-dessous que 47,5% des villages ruraux se situent à moins de 10 Km de leur sous-préfecture d'appartenance contre 52,5% se situant au-delà.

Tableau 1.1.2.1: Répartition des villages ruraux selon la distance par rapport au chef-lieu de sous-préfecture

Distance par rapport à la sous-préfecture d'appartenance	Villages ruraux	
	Effectif	Proportion (en %)
< 1 km	354	6,1
[1-5km [875	15,2
[5-10km [1 508	26,2
[10-30km [2 516	43,6
30km et +	514	8,9
Total	5 767	100

1.1.3. Principales voies d'accès

Il ressort de l'analyse des résultats du tableau 1.1.3.1 que sur 5 767 villages ruraux, 1 065 villages soit 18,5% sont principalement accessibles par voie bitumée. La grande majorité, soit 4 565 sont principalement accessibles par route non bitumée ou piste (79,2%). Une minorité des villages ruraux sont accessibles soit par des sentiers (1,9%) ou par voie ferroviaire ou fluviale (0,5%).

Tableau 1.1.3.1: Répartition des villages ruraux selon la principale voie d'accès

Voie accès principale	Villages ruraux	
	Effectif	Proportion (en %)
Route bitumée	1 065	18,5
Route non bitumée ou piste	4 565	79,2
Sentier	107	1,9
Autres voie accès principal (par navigation et par voie ferrée)	30	0,5
Total	5 767	100

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

1.2. Ressources naturelles et mode de gestion

Dans cette section, l'analyse porte sur la situation des villages possédant des ressources naturelles et une réglementation y afférente. Elle aborde également les principales essences forestières et fauniques en voie de disparition.

1.2.1. Dotation en ressources naturelles

Par rapport à la dotation des villages en ressources naturelles, trois types de ressources naturelles sont les plus disponibles dans les villages. Le tableau 1.2.1.1 montre que plus de la moitié des villages ruraux (56,5%) disposent de forêts sacrées. Les terres en friches sont présentes dans 41,0% des villages ruraux et 35,4% disposent de mares et cours d'eau, mais seulement 2,2% des villages ruraux disposent de parcs nationaux.

Tableau 1.2.1.1: Répartition des villages ruraux selon la disponibilité en ressources naturelles

Ressources naturelles	Villages ruraux	
	Effectif	Proportion (en %)
Forêts sacrées	3 258	56,5
Existence de terres en friche	2 365	41,0
Mare / cours d'eau	2 042	35,4
Forêts classées	827	14,3
Bois communautaires	551	9,6
Terres réservées aux pâturages	264	4,6
Parc national	128	2,2
Ensemble villages ruraux	5 767	

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

Sur 3 258 villages ruraux qui disposent de forêts classées, les régions du TONKPI, du PORO et du GBEKE comptent près du tiers (32,8%) ce qui veut dire que dans ces 3 régions, 75% des villages disposent de forêts classées.

Sur 2 365 villages ruraux disposant de terres en friches, les régions du PORO, du GBEKE, du GONTOUGO, du BAFING, de l'IFFOU, du TONKPI, du BELIER, du N'ZI, du HAUT-SASSANDRA et du BOUKANI comptent chacune plus de 100 villages qui disposent de terres en friches. (cf. Annexe 1.2.1.1).

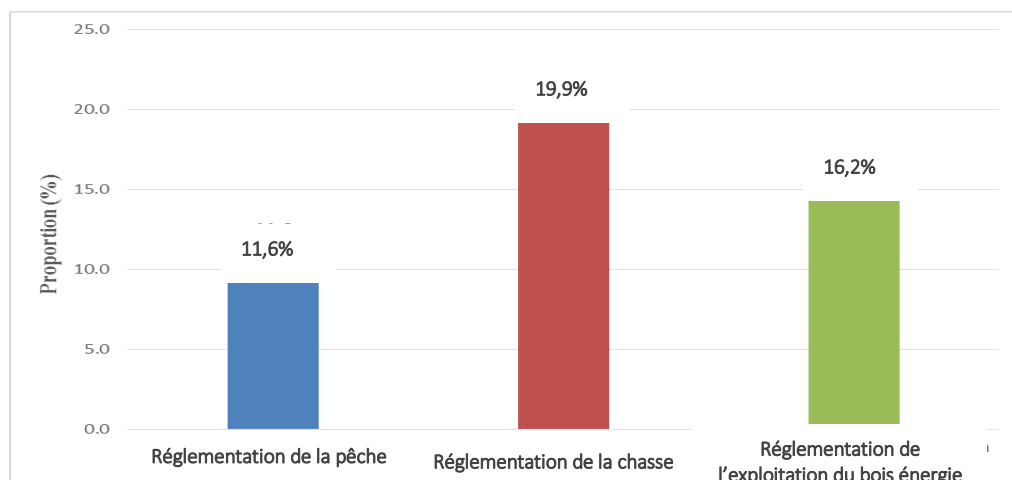
1.2.2 Règlementation en matière de gestion de ressources naturelles

A l'instar de la gestion des patrimoines nationaux, la gestion de certaines ressources naturelles communautaires fait l'objet de textes juridiques (règlementations de la chasse, la pêche, agréments pour l'exploitation forestière, etc.) en Côte d'Ivoire⁸.

A ces textes juridiques officiels s'ajoutent les dispositions particulières que les communautés prennent le plus souvent pour assurer la gestion locale de certaines ressources naturelles.

Il s'est agi à travers le module communautaire du REEA 2015/2016 de vérifier l'existence dans les villages de réglementations en matière de gestion de ressources naturelles. Selon les déclarations de la chefferie, 19,9% des villages disposent de réglementations de la chasse, 16,2% des villages disposent de réglementations de l'exploitation du bois énergie et 11,6% pour la pêche (cf. Graphique 1.2.2.1).

Graphique 1.2.2.1 : Répartition des villages ruraux appliquant les dispositions réglementaires en matière de gestion des ressources naturelles



Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

⁸ réglementation de la chasse datant de 1974, une loi relative à la pêche de juillet 1986

1.2.3 Principales essences forestières en voie de disparition

Il ressort du tableau 1.2.3.1 que parmi les principales espèces forestières en voie de disparition, 2 037 villages ruraux ont identifié l’Acajou ; 1 643 villages ruraux le Bété, 639 villages ruraux l’Ako, 533 villages le Badi et enfin 502 villages ruraux l’Awalé.

Tableau 1.2.3.1: Répartition des villages ruraux selon les principales essences forestières en voie de disparition identifiées

Principales essences forestières en voie de disparition	Villages ruraux	
	Effectif	Pourcentage (%)
Acajou	2 037	35,3
Bété	1 643	28,5
Ako	639	11,1
Badi	533	9,2
Awalé	502	8,7
Ensemble des villages ruraux	5767	

Source : Côte d’Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

1.2.4 Principales essences fauniques en voie de disparition

Selon le tableau 1.2.4.1, les principales espèces fauniques en voie de disparitions identifiées par les villages ruraux sont l’éléphant (2 659 villages ruraux), le chimpanzé (2 382 villages ruraux), le lion (2 355 villages ruraux), l’antilope royale (1 570 villages ruraux) et le léopard (1 466 villages ruraux).

Tableau 1.2.4.1 : Répartition des villages selon les cinq espèces fauniques en voie de disparition identifiées

Principales espèces fauniques en voie de disparition	Villages ruraux	
	Effectif	Pourcentage (%)
Eléphant	2 659	46,1
Chimpanzé	2 382	41,3
Lion	2 355	40,8
Antilope royale	1 570	27,2
Léopard	1 466	25,4
Ensemble des villages ruraux	5767	

Source : Côte d’Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

CHAPITRE 2 : INFRASTRUCTURES DE BASE

Ce chapitre porte sur l'existence et l'accès physique des populations dans les villages ruraux (i) aux sources d'eau potable, (ii) aux sources d'énergie, (iii) aux infrastructures scolaires et centres de formation, (iv) aux infrastructures sanitaires, vétérinaires et d'assainissement, (v) aux moyens d'informations et de communications.

2.1. Sources d'eau potable

❖ Existence de source d'approvisionnement en eau

Au niveau national, sur 5 767 villages ruraux, 3 873 villages disposent de pompes villageoises (67,2%) et 1 087 villages ruraux où sont installés des HVA (18,8%). Seulement 14,5% des villages ruraux disposent du réseau d'adduction de la SODECI. Par ailleurs, 59,1% des villages utilisent également l'eau de puits comme source d'approvisionnement (cf. **Tableau 2.1.1**).

L'analyse au niveau régional montre quelques disparités entre les régions concernant l'adduction d'eau de la SODECI dans les villages enquêtés. Au niveau de chaque région, le taux de couverture en adduction d'eau SODECI varie entre 0,7% et 76,8%. Le D.A d'ABIDJAN, YAMOOUSSOUKRO et la région de LA ME ont les taux de village connectés au réseau de la SODECI de plus de 50% (76,8% et 53,9% respectivement).

Pour quatre régions, autour du tiers des villages sont connectés. Il s'agit du D.A D'Abidjan, du MORONOU, du SUD COMOIE et de l'INDENIE-DJUABLIN ont chacun des taux de couverture de plus de 32%. Dans les régions des GRANDS-PONTS, de l'AGNBY-TIASSA, du GÔH, du GBEKE, du BELIER et de la NAWA, environ le tiers des villages enquêtés est connecté. Pour les autres régions le taux varie de 0,7% (région de SAN-PEDRO) à 15,7% (région de la BAGOUE). (cf. **Annexe 2.1.1**).

Tableau 2.1.1: Répartition des villages ruraux selon les types de sources d'approvisionnement en eau

Sources d'approvisionnement en eau	Villages ruraux	
	Effectif	Proportion (en %)
Pompe villageoise	3 873	67,2
Puits	3 410	59,1
Rivières ou marigot ou fleuve ou lac ou mare	2 762	47,9
HVA	1 087	18,8
Eau de SODECI	839	14,5
Retenue d'eau et barrage	390	6,8

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

❖ Principale source d'eau

Le tableau 2.1.2 donne la répartition des villages ruraux selon la principale source d'approvisionnement en eau. Sur l'ensemble des villages ruraux couverts, il ressort que la principale source d'eau utilisée est l'hydraulique villageoise dans un peu plus de la moitié (50,1%) des villages ruraux. L'adduction d'eau de SODECI est principalement utilisée dans 12,7% des villages ruraux.

Tableau 2.1.2 : Répartition des villages ruraux selon la principale source d'approvisionnement en eau

Principale source d'approvisionnement en eau	Villages ruraux	
	Effectif	Proportion (en %)
Hydraulique villageoise (pompe villageoise, fontaine)	2 889	50,1
Puits	907	15,7
Hydraulique villageoise améliorée (HVA)	753	13,1
Adduction d'eau de SODECI	733	12,7
Rivières, Marigots, Fleuves, Lacs ou Marres	468	8,1
Retenue d'eau ou barrage	17	0,3
Total	5 767	100

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

2.2. Sources d'énergie

❖ Accès à l'énergie électrique

Au niveau national, le graphique 2.2.1 présente la répartition des villages ruraux selon l'accès à l'électricité. Il en ressort que 48,0% des villages ruraux sont électrifiés.

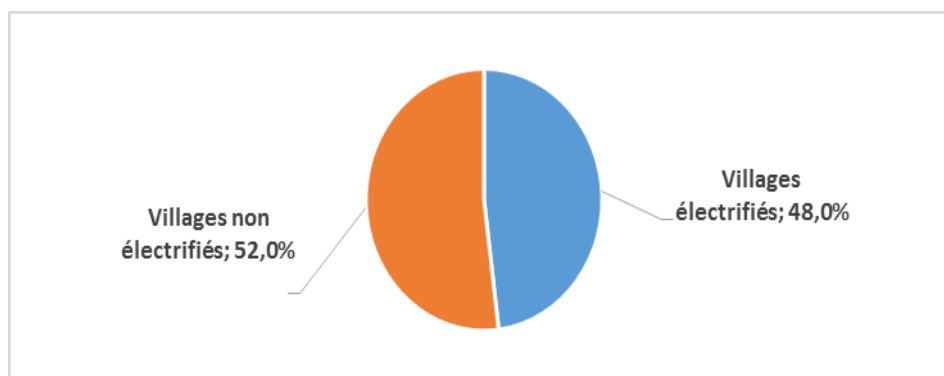
Au niveau régional, sept régions ont plus de 75% des villages enquêtés qui sont électrifiés. Il s'agit des régions du D.A. D'ABIDJAN, du GÔH, du D.A. de YAMOOUSSOUKRO, du BELIER, des GRANDS-PONTS, de LA ME et du SUD-COMOE.

Par ailleurs, quatre régions ont 2/3 de leurs villages électrifiés. Il s'agit d'INDENIE-DJUABLIN, de NAWA, d'AGNEBY-TIASSA et du HAUT-SASSANDRA.

Dans 7 régions, entre 50 et 60% des villages sont concernés. Il s'agit du CAVALLY, du WORODOUGOU, du FOLON, de LOH-DJIBOUA, d'IFFFOU, du MARAHOUE et du KABADOUGOU.

Pour les autres régions, au minimum un quart des villages ont accès à l'énergie électrique. Seulement deux régions au moins de 20%. Il s'agit des régions du BOUNKANI (19,7%) et du BAFING (16,3%). (cf. Annexe 2.2.1)

Graphique 2.2.1 : Répartition des villages ruraux enquêtés selon l'accès à l'électricité



Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

❖ Sources d'alimentation en énergie

Le tableau 2.2.2 donne la répartition des villages électrifiés selon la source d'alimentation en énergie. Il en ressort que 95,1% des villages ruraux électrifiés bénéficient du réseau CIE. L'énergie solaire est utilisée dans 14,7% des villages et seulement 5,3% des villages disposent d'un groupe électrogène privé/communautaire.

Tableau 2.2.2 : Répartition des villages selon les sources d'alimentation en énergie

Sources d'alimentation en énergie	Villages ruraux	
	Effectif	Proportion (en %)
Alimenté par la CIE	2 634	95,1
Existence d'énergie solaire	407	14,7
Existence de groupe électrogène	146	5,3
Autre source d'énergie	129	4,7
Ensemble des villages électrifiés	2 769	

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

2.3. Infrastructures éducatives

L'analyse des infrastructures de base a également porté sur l'existence de certaines infrastructures scolaires et centres de formation dans les villages ruraux. Les infrastructures scolaires et centres de formation distants de moins d'un kilomètre du village noyau sont considérés comme existants dans le village.

❖ Ecole préscolaire

En zone rurale, la proportion des villages disposant d'écoles préscolaires est de 16,6 %. Par ailleurs, 31,8% des villages ruraux sont situés à moins de 10 km d'une école préscolaire et 51,5% sont situés à 10 km et plus (Cf. Tableau 2.3.1).

Tableau 2.3.1 : Répartition des villages selon la distance par rapport à l'école préscolaire la plus proche

Distance par rapport au village	Villages ruraux	
	Effectif	Pourcentage (%)
Dans le village	960	16,6
[1-5Km [804	13,9
[5-10km [1031	17,9
10 km et plus	2972	51,5
TOTAL	5767	100,0

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

❖ Ecole primaire

En zone rurale, 78,8% des villages disposent d'écoles primaires. Par ailleurs, 17,4% des villages ruraux sont situés à moins de 10 km d'une école primaire et seulement 3,8% sont situés au-delà. (Cf. Tableau 2.3.2).

Tableau 2.3.2 : Répartition des villages selon la distance par rapport à l'école primaire la plus proche

Distance par rapport au village	Villages ruraux	
	Effectif	Pourcentage (%)
Dans le village	4 543	78,8
[1-5km [732	12,7
[5-10km [270	4,7
10 km et plus	222	3,8
TOTAL	5 767	100,0

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

❖ Collège ou lycée

Au niveau national, seulement 5,6% des villages ruraux disposent de collège ou lycée. Plus de la moitié des villages (64,5%) sont distants de 10 km et plus d'un collège ou lycée (Cf. **Tableau 2.3.3**).

Tableau 2.3.3 : Répartition des villages selon la distance par rapport au collège ou lycée le plus proche

Distance par rapport au village	Villages ruraux	
	Effectif	Pourcentage (%)
Dans le village	325	5,6
[1-5km [632	11,0
[5-10km [1 090	18,9
10 km et plus	3 720	64,5
TOTAL	5 767	100,0

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

❖ Centres d'alphabétisation

En zone rurale, seulement 2,0% des villages ruraux enquêtés disposent de centres d'alphabétisation. (Cf. **tableau 2.3.4**).

Tableau 2.3.4 : Répartition des villages selon la distance par rapport au centre d'alphabétisation le plus proche

Existence de centre d'alphabétisation	Villages ruraux	
	Effectif	Pourcentage (%)
Dans le village	113	2,0
[1-5km [309	5,4
[5-10km [549	9,5
[10 km et plus	4 796	83,2
TOTAL	5 767	100,0

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

2.4. Infrastructures vétérinaires et d'assainissement

Les infrastructures vétérinaires et d'assainissement distants de moins d'un kilomètre du village noyau sont considérés comme existants dans le village.

2.4.1 Infrastructures vétérinaires

Sur l'ensemble des 5 767 villages ruraux enquêtés, seulement 646 disposent d'infrastructures vétérinaires (11,2%); 356 de services vétérinaires publics (6,2%); 316 de services vétérinaires privés (5,5%) ; 84 de pharmacie vétérinaire (1,5%) (Cf. tableau 2.4.2.1).

Tableau 2.4.2.1 : Répartition des villages ruraux selon l'existence d'infrastructures vétérinaires

Existence d'infrastructures vétérinaires	Villages ruraux	
	Effectif	Pourcentage (%)
Ne disposant pas d'infrastructures vétérinaires	5 121	88,8
Services vétérinaires public	356	6,2
Services vétérinaires privés	316	5,5
Pharmacie vétérinaire	84	1,5
Ensemble des villages ruraux	5767	

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

2.4.2 Infrastructure d'assainissement

Le tableau 2.4.3.1 classe les villages ruraux selon l'existence d'infrastructures d'assainissement (latrines et dépôts d'ordures). Il ressort de l'analyse de ce tableau que 84,6% des villages ruraux ne disposent d'aucun des deux (2) types d'infrastructures d'assainissement. Seulement 5,6% disposent de latrines publiques et 12,4% de dépôts d'ordures.

Tableau 2.4.3.1 : Répartition des villages abritant des infrastructures d'assainissement

Infrastructures d'assainissement	Villages ruraux	
	Effectif	Pourcentage (%)
Aucune infrastructure d'assainissement	4 880	84,6
Latrines publiques	323	5,6
Dépôt d'ordures	715	12,4
Ensemble des villages ruraux	5 767	

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

2.5. Moyens de communications

Le tableau 2.5.1 présente la répartition des villages ruraux enquêtés selon le type de moyens de communication dont ils disposent. L'analyse montre que 43,3% des villages ruraux enquêtés reçoivent au moins un réseau de téléphonie mobile. La télévision nationale émet dans 46,6% des villages enquêtés alors que la radio nationale dans 93,7% des villages ruraux enquêtés. Les radios communautaires émettent dans un peu plus de la moitié (56,8%) des villages ruraux enquêtés.

Tableau 2.5.1 : Répartition des villages selon le type de moyen de communication

Moyens de communication	Villages ruraux	
	Effectif	Pourcentage (%)
Téléphone mobile	2 499	43,3
Téléphone fixe	300	5,2
Télévision nationale	2 685	46,6
Radio nationale	5 402	93,7
Radio communautaire	3 277	56,8
Presse nationale écrite	177	3,1

Source: Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

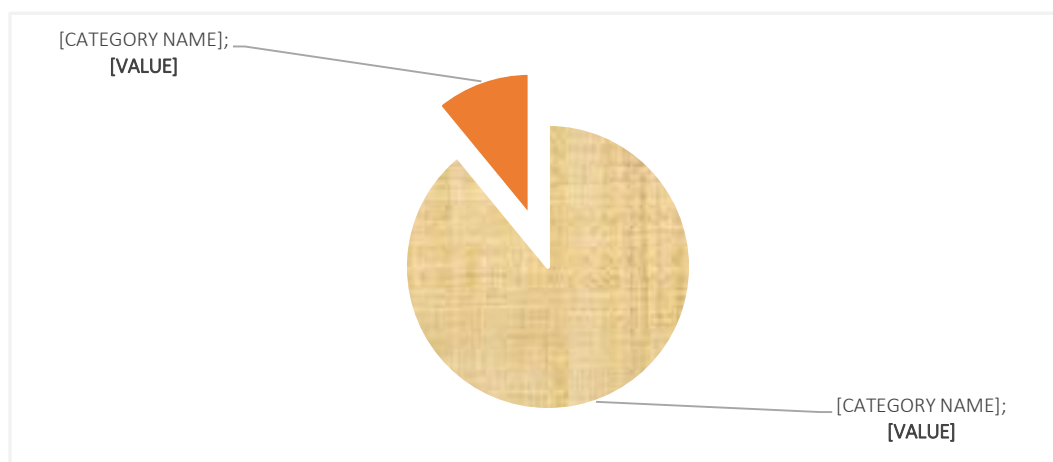
CHAPITRE 3 : INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS AGRICOLES ET SERVICES DE SOUTIEN A L'AGRICULTURE

Ce chapitre porte sur l'existence dans les villages ruraux (i) des unités de conservation et de stockage de produits agricoles et (ii) d'autres infrastructures et services de soutien à l'agriculture et à l'élevage.

3.1. Unités de conservation et de stockage de produits Agricoles

Au niveau national, 10,9 % des villages ruraux disposent au moins d'une unité de conservation et de stockage de produits agricoles ou de pêche contre 89,1% des villages qui n'en disposent pas (Cf. Graphique 3.1.1).

Graphique 3.3.1 : Répartition des villages ruraux selon l'existence d'unité de conservation des produits agricoles



Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

Il ressort du tableau 3.3.1 que seulement 631 villages ruraux disposent d'unité(s) de conservation et de stockage de produits agricoles. Parmi ceux-ci, 582 villages ruraux disposent d'unités de conservation et de stockage de produits agricoles (10,1%).

Tableau3.1.1 : Répartition des villages selon la disponibilité d'unité de conservation et de stockage de produits agricoles

Disponibilité d'unité de conservation et de stockage de produits agricoles	Villages ruraux	
	Effectif	Pourcentage (%)
Ensemble disposant d'au moins une unité de conservation et stockage	631	10,9
Unité de conservation et stockage de produits agricoles	582	10,1
Unité de conservation et stockage de produits halieutiques	118	2,0
Unité de conservation et stockage de produits d'élevage	57	1,0
Unité de conservation et stockage du bois	16	0,3
Ensemble villages ruraux	5767	

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

3.2. Autres infrastructures et services de soutien à l'agriculture et à l'élevage

Les autres infrastructures et services de soutien à l'agriculture et à l'élevage concernent les infrastructures d'irrigation, d'unités d'entretien du matériel agricole, de couloirs de passage de bovins, de services de conseil agricole et de magasins de produits phytosanitaires. En zone rurale, des services de conseil agricole existent dans 23,5% des villages. Par ailleurs, 8,3% des villages ruraux disposent de magasins de produits phytosanitaires (cf. Graphique 3.4.1).

Tableau3.2.1 : Répartition des villages selon la disponibilité d'autres types d'infrastructures et services agricoles

Disponibilité d'autres types d'infrastructures et services agricoles	Villages ruraux	
	Effectif	Pourcentage (%)
Installations d'irrigation	115	2,0
Unités d'entretien du matériel agricole	159	2,8
Couloirs de passage des Bovins	320	5,5
Magasins de produits phytosanitaires	477	8,3
Services de conseil agricole	1 353	23,5
Ensemble villages ruraux	5 767	

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

Ce chapitre traite de l'existence d'associations/groupements/coopératives et d'Exploitations Modernes dans les villages ruraux.

4.1. Associations/Groupements/Coopératives

Dans cette sous-section qui traite des associations/groupements/coopératives, l'analyse a porté sur la répartition des villages ruraux selon l'existence de coopératives, de groupements informels, de mutuels/associations et de comités de gestion des infrastructures par domaine d'activités.

Est classé comme groupe informel, tout groupe n'ayant pas encore une reconnaissance administrative et qui aspire à l'être.

Le tableau 4.1.1 présente la répartition des villages ruraux selon l'existence des différents types d'associations/groupements/coopératives. Il en ressort que sur les 5 767 villages ruraux, 1 414 ont des groupements informels, soit 24,5%. Les mutuelles/associations existent dans 1 234 villages ruraux (21,4%) et les coopératives dans 1 058 villages ruraux (18,3%). Seulement 47 villages ruraux ont des comités de gestion des infrastructures (0,8%).

Tableau 4.1.1 : Répartition des villages ruraux selon le type d'Association/Groupements/Coopératives

Associations / Groupements / Coopératives	Villages ruraux	
	Effectif	Proportion (en %)
Groupe Informel	1 414	24,5
Mutuelle/association	1 234	21,4
Coopérative	1 058	18,3
Comité de gestion des infrastructures	47	0,8

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

Le tableau 4.1.2 présente la répartition des villages ruraux selon le type d'Associations / Groupements / Coopératives exclusivement féminins. Il ressort de l'analyse de ce tableau que les groupements informels exclusivement féminins existent dans 980 villages ruraux, soit 17,0% de l'ensemble des villages ruraux ; les mutuelles/associations sont présentes dans 943 villages ruraux (16,4%) et les coopératives dans 603 villages ruraux (10,5%).

Tableau 4.1.2 : Répartition des villages ruraux selon le type d'Association/Groupements/Coopératives exclusivement féminins

Associations / Groupements / Coopératives exclusivement féminins	Villages ruraux	
	Effectif	Proportion (%)
Groupe Informel	980	17,0
Mutuelle/association	943	16,4
Coopérative	603	10,5
Comité de gestion des infrastructures	29	0,5

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

4.1.1. Coopératives selon le domaine d'activité

Le tableau 4.1.1.1 présente la répartition des villages ruraux disposant de coopératives selon le domaine d'activité. Les coopératives ayant évoluant dans l'activité de l'agriculture végétale existent dans 1 029 villages ruraux, soit 17,8% de l'ensemble des villages ruraux. Les coopératives de sylviculture existent dans 349 villages ruraux (6,1%), tandis que celles de l'élevage le sont dans 83 villages ruraux (1,4%).

Les coopératives ayant pour activité la protection des personnes vulnérables existent dans 6,0% des villages ruraux enquêtés.

Tableau 4.1.1.1 : Répartition des villages ayant des coopératives selon le domaine

Domaines d'activités des coopératives	Villages ruraux	
	Effectif	Proportion (en %)
Agriculture	1 029	17,8
Sylviculture	349	6,1
Protection des personnes vulnérables	80	1,4
Elevage	83	1,4
Commercialisation	23	0,4
Chasse	12	0,2
Pêche	10	0,2
Transformation	7	0,1
Artisanat	2	0,0
Aquaculture	0	0,0
Ensemble des villages ruraux	5 767	

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

4.1.2 Groupements informels selon le domaine d'activité

Le tableau 4.1.2.1 donne la répartition des villages ruraux ayant des groupements informels selon le domaine d'activité. La plupart des villages ruraux ont des groupements informels dans tous les domaines observés. Sur les 1 414 villages ayant au moins un groupement informel, 1 377 ont au moins un groupement informel exerçant dans la production végétale (soit 97,4%).

Tableau 4.1.2.1 : Répartition des villages ruraux ayant des groupements informels selon le domaine

Domaines d'activités des groupements informels	Villages ruraux ayant au moins un groupement informel	
	Effectif	Proportion (en %)
Agriculture	1 377	97,4
Sylviculture	324	22,9
Protection des personnes vulnérables	147	10,4
Elevage	143	10,1
Chasse	23	1,6
Commercialisation	22	1,6
Pêche	11	0,8
Transformation	9	0,6
Artisanat	4	0,3
Aquaculture	0	0,0

4.1.3 Mutuelles/associations selon le domaine d'activité

La tendance observée au niveau des groupements informels se retrouvent également au niveau des mutuelles/associations. Sur les 1 234 villages ayant au moins un groupement informel, 1 123 ont au moins une mutuelle/association exerçant dans la production végétale (soit 91,0%).

Tableau 4.1.3.1 : Répartition des villages ayant des mutuelles/associations selon le domaine d'activité

Domaines d'activités des associations/mutuelles	Villages ruraux ayant au moins un groupement informel	
	Effectif	Proportion(en %)
Agriculture	1 123	91,0
Sylviculture	413	33,5
Protection des personnes vulnérables	250	20,3
Elevage	114	9,2
Commercialisation	27	2,2
Chasse	16	1,3
Pêche	10	0,8
Transformation	9	0,7
Artisanat	4	0,3
Aquaculture	0	0,0

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

4.2. Comités villageois de gestion du foncier rural

Le tableau 4.2.1 présente la répartition des villages ruraux selon l'existence de comité villageois de gestion du foncier rural. Au niveau national, seulement 14,5% des villages ruraux ont un comité de gestion du foncier rural contre 85,5 % des villages qui n'en disposent pas.

L'analyse des résultats au niveau régional montre que les régions du Folon (46,6%), de l'Indénié-Djuablin (45,8%), du Guémon (42,9%) et de la Nawa (38,8%) ont les proportions les plus élevées de villages ruraux disposant d'un comité de gestion du foncier rural. La région du Gbêkê a la plus faible proportion (12,4%) de villages ruraux disposant d'un comité de gestion du foncier rural.

Tableau 4.2.1 : Répartition des villages ruraux par région selon l'existence d'un comité villageois de gestion du foncier rural

REGIONS ADMINISTRATIVES	Villages ruraux		
	Effectif total	Effectif disposant de comité de gestion du foncier rural	Proportion (en %)
AGNEBY-TIASSA	150	12	8,0
BAFING	288	10	3,5
BAGOUE	127	7	5,5
BELIER	212	28	13,2
BERE	116	28	24,1
BOUNKANI	178	12	6,7
CAVALLY	88	19	21,6
D. A. D'ABIDJAN	40	6	15,0

REGIONS ADMINISTRATIVES	Villages ruraux		
	Effectif total	Effectif disposant de comité de gestion du foncier rural	Proportion (en %)
D. A. DE YAMOOUSSOUKRO	56	12	21,4
FOLON	73	34	46,6
GBEKE	435	13	3,0
GBÔKLE	60	5	8,3
GÔH	148	27	18,2
GONTOUGO	324	37	11,4
GRANDS-PONTS	92	7	7,6
GUEMON	170	73	42,9
HAMBOL	166	33	19,9
HAUT-SASSANDRA	229	39	17,0
IFFOU	164	21	12,8
INDENIE-DJUABLIN	107	49	45,8
KABADOUGOU	114	25	21,9
LA ME	76	21	27,6
LÔH-DJIBOUA	190	30	15,8
MARAHOUÉ	179	23	12,8
MORONOU	89	14	15,7
NAWA	103	40	38,8
N'ZI	206	10	4,9
PORO	524	30	5,7
SAN-PEDRO	141	31	22,0
SUD-COMOE	122	18	14,8
TCHOLOGO	164	25	15,2
TONKPI	466	75	16,1
WORODOUGOU	170	22	12,9
TOTAL	5767	836	14,5

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

4.3. Sites Communautaires

Est considéré comme site communautaire, tout site exploité par la communauté villageoise à des fins de production au profit de la communauté. L'enquête s'est limitée à la l'élevage, à la production agricole, sylvicole et aquacole. Les villages ruraux disposant d'au moins un site communautaire sont au nombre de 582 (10,1%) contre 5 185 qui n'en disposent pas (89,9%).

Le tableau 4.3.1 donne la répartition des villages ruraux disposant de site communautaire selon le type de site existant. Il en ressort que 74,2% des villages ruraux disposant de sites communautaires les ont affectés à l'agriculture ; 18,4% les ont affectés au débarquement de pêcheurs et 12,4% à l'élevage communautaire. Les sites d'aménagements piscicoles ou aquacoles communautaires existent dans 4,1% des villages ruraux qui disposent de sites communautaires. (cf. Annexes 4.3.1 et 4.3.2)

Tableau 4.3.1 : Répartition des villages ruraux selon le type de site communautaire

Types de sites communautaires	Villages ruraux	
	Effectif	Pourcentage (en %)
Elevages communautaires (volaille, bovins, caprins)	72	12,4
Sites de débarquement de pêcheurs	107	18,4
Aménagements piscicoles ou aquacoles communautaires	24	4,1
Sites de cultures communautaires	432	74,2
Etangs piscicoles ou aquacoles communautaires	0	0,0

Types de sites communautaires	Villages ruraux	
	Effectif	Pourcentage (en %)
Sites de cultures bois communautaires	3	0,5
Ensemble des villages ruraux disposant de sites communautaires	582	

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

CHAPITRE 5 : PRINCIPALES DIFFICULTES DES VILLAGES RURAUX PAR TYPE D'ACTIVITE

Ce chapitre aborde les principales difficultés rencontrées par les communautés villageoises dans la conduite de leurs activités. Ces difficultés ont été classées par domaine d'activités.

5.1. Difficultés liées à l'agriculture végétale

Le tableau 5.1.1 présente la répartition des villages ruraux selon les principales difficultés évoquées. Les difficultés les plus fréquentes citées sont :

- les maladies de culture déclarées par 86,4% des villages ruraux ;
- les dégâts de déprédateurs déclarés par 82,2% des villages ruraux ;
- la sécheresse déclarée par 82,2% des villages ruraux ;
- le manque de pluie déclaré par 81,1% des villages ruraux ;
- l'absence de financement déclarée par 81,1% des villages ruraux.

Au niveau régional, les maladies de cultures ont été évoquées comme difficultés par un grand nombre de villages ruraux dans les régions du PORO, du TONKPI et du GBEKE avec respectivement 513 (97,9%), 444 (95,3%) et 368 (84,6%) villages touchés.

Les dégâts de déprédateurs y sont fréquents avec 508 (96,9%) villages touchés dans le PORO, 425 (91,2%) villages touchés dans le TONKPI et 355 (81,6%) villages touchés dans le GBEKE. La sécheresse est plus fréquente dans les régions du PORO (511 villages), du GBEKE (418 villages) et du GONTOUGO (310 villages). (Cf. Annexe 5.1.1).

Tableau 5.1.1 : Répartition des villages ruraux selon les principales difficultés liées à la production végétale

Difficultés liées à l'agriculture végétale	Villages ruraux	
	Nombre	Pourcentage (%)
Maladies des cultures	4 983	86,4
Dégâts de déprédateurs (rats, oiseaux, termites, etc.)	4 739	82,2
Sècheresse	4 739	82,2
Absence de financement	4 678	81,1
Manque de pluie	4 675	81,1
Dégâts causés par les animaux	4 388	76,1
Manque de semences améliorée ou certifiées	4 368	75,7
Appauvrissement des sols	4 343	75,3
Déforestation	4 284	74,3
Insuffisance de la main-d'œuvre	4 122	71,5
Baisse considérable des prix des produits agricoles	3 988	69,2
Faible écoulement des produits	3 927	68,1
Pillage de récolte	3 905	67,7

Insuffisances des terres agricoles	3 873	67,2
Exode rural	3 870	67,1
Feux de brousse	3 570	61,9
Insécurité/violence	3 203	55,5
Dégâts de cultures par les exploitants forestiers	2 537	44,0
Inondation	823	14,3

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

5.2. Difficultés liées à l'élevage

Les principales difficultés liées à l'élevage évoquées par les villages enquêtés se présentent comme suit:

- l'absence de financement (75,9 %) ;
- le vol d'animaux (70,6 %) ;
- l'accès difficile aux produits vétérinaires (67,1%) ;
- les prédateurs (66,9 %) ;
- l'insuffisance/manque d'aliments de bétail (63,0 %) ;
- les épizooties (57,3 %) ;
- les conflits avec les agriculteurs (55,5 %) ;
- la baisse considérable des prix payés aux producteurs (48,9%).

Tableau 5.2.1 : Répartition des villages selon les principales difficultés liées à l'élevage

Difficultés liées à l'élevage	Villages ruraux	
	Effectif	Pourcentage (%)
Absence de financement	4 375	75,9
Vols d'animaux	4 071	70,6
Accès difficile aux produits vétérinaires	3 871	67,1
Prédateurs (Epervier, chacal, ...)	3 861	66,9
Insuffisance/Manque d'aliments de bétail	3 633	63,0
Insuffisance de pâturage	3 443	59,7
Epizooties (grippe aviaire, peste porcine...)	3 303	57,3
Conflit avec les agriculteurs	3 198	55,5
Baisse considérable des prix producteurs	2 822	48,9

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

5.3. Difficultés liées à l'aquaculture

Les difficultés liées à l'aquaculture évoquées par les villages enquêtés se présentent comme suit :

- l'absence de financement (52,1%) ;
- l'absence de conseil aquacole (44,4%) ;
- la difficulté d'approvisionnement en aliment (42,9%);
- l'absence d'infrastructures de production d'alevins (42,8%) ;
- la difficulté d'approvisionnement en alevins (40,1%).

Tableau 5.3.1 : Répartition des villages selon les principales difficultés liées à l'aquaculture

Difficultés liées à l'aquaculture	Villages ruraux	
	Effectif	Pourcentage (%)
Absence financement	3 003	52,1
Absence de conseil aquacole	2 560	44,4
Difficulté d'approvisionnement des aliments	2 475	42,9

Absence infrastructures production d'alevins	2 469	42,8
Difficultés d'approvisionnement en alevins	2 313	40,1

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

5.4. Difficultés liées à la Sylviculture

Les principales difficultés liées à la sylviculture déclarées par les villages sont les suivantes :

- l'insuffisance des terres pour la sylviculture (72,3%) ;
- l'exode rural (67,2%) ;
- l'absence de financement (55,7%) ;
- l'insécurité/violence (53,9%) ;
- la sécheresse (50,6%) ;
- le manque de pluie (50,3%).

Tableau 5.4.1 : Répartition des villages selon les principales difficultés liées à la production sylvicole

Difficultés	Villages ruraux	
	Effectif	Pourcentage (%)
Insuffisances des terres pour la sylviculture	4 168	72,3
Exode rural	3 873	67,2
Absence de financement	3 215	55,7
Insécurité/violence	3 107	53,9
Sécheresse	2 934	50,9
Manque de pluie	2 901	50,3
Déforestation	2 810	48,7
Manque de semences améliorée ou certifiées	2 779	48,2
Insuffisance de la main-d'œuvre	2 626	45,5
Appauvrissement des sols	2 620	45,4
Maladies des cultures	2 582	44,8
Feux de brousse	2 466	42,8
Dégâts des prédateurs (rats, oiseaux, termites, etc.)	2 424	42,0
Dégâts causés par les animaux	2 347	40,7
Baisse considérable des prix des produits forestiers	2 214	38,4
Faible écoulement des produits	2 182	37,8
Dégâts de cultures par les exploitants forestiers	1 683	29,2
Inondation	533	9,2

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

CONCLUSION

Le présent volume portant sur l'analyse du module communautaire du REEA a permis de disposer d'informations sur les caractéristiques des villages ruraux, notamment l'existence d'infrastructures de base, d'infrastructures agricoles, d'organisations professionnelles agricoles ou d'élevage et autres organisations socio-économiques. Les principales difficultés par domaine d'activité ont également été captées.

A l'instar du module de base, les données du module communautaire serviront également à la constitution de base de sondage pour les enquêtes agricoles futures dans le secteur primaire.

La mise en œuvre du module communautaire a permis de recenser 5 767 villages ruraux, dont 3 030 sont situés à 10 km et plus du chef-lieu de sous-préfecture. La proportion des villages ruraux accessibles par route non bitumée ou piste est de 79,2%.

Parmi les 5 767 villages ruraux, 3 258 disposent de forêts classées, 2 365 de terres en friches (jachère), 264 de terres réservées aux pâturages.

Par ailleurs, 530 villages disposent d'au moins une unité de transformation de produits agricoles et 582 d'au moins une unité de conservation et de stockage de produits agricoles.

Les données du module communautaire et des modules complémentaires sont des éléments indispensables pour la mise en place du Système Permanent Intégré des Statistiques Agricoles (SPISA) en Côte d'Ivoire.

Cependant, ce recensement des communautés villageoises devrait être poursuivi et élargi à l'ensemble des 8 116 villages ruraux issus du RGPH 2014. A cet effet, un travail de rapprochement entre la base du REEA et la base du RGPH reste à faire afin de ressortir la situation des villages ruraux non encore enquêtés par région.

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des membres du Comité Technique prenant part aux réunions hebdomadaires du REEA 2015/2016

N°	Nom et Prénoms	Fonction au sein du REEA
Membres du Comité Technique assurant la coordination du REEA		
01	NOUHOUN Coulibaly	Coordonnateur National
02	SORO kouhonan	Coordonnateur National Adjoint
03	KOAME Koffi Gabriel	Responsable Section Technique
04	OUATTARA T. Albert	Responsable Section Logistique
05	KONAN Hilaire	Bureau Statistique
06	KONAN N'Dri K. Eric	Bureau Statistique
07	AKE M'bo Rodrigue	Bureau Statistique
08	N'GUESSAN Touvory Jean Philippe	Bureau Statistique
09	TOUBOUI Bi Suy Robert	Bureau Statistique
10	ZEAN Jean Pierre	Bureau Statistique
11	AMON Yao Martial	Bureau Informatique
12	ATIAMPO Kodjo Armand	Bureau Informatique
13	DIABATE Nagbegna	Bureau Informatique
14	TIEMELE Kesse Boris	Bureau Informatique
15	ATTEBA Gouliah Rodrigue	Bureau Logistique
16	KONE Yaya Kafeleba	Bureau Logistique
17	YAPO Franck Stanislas	Bureau Logistique
18	YASSONGUI Koné Kanigui	Bureau Logistique
19	DEGNI Aristide De Gilles	Bureau Cartographie et Système d'Information
20	ZAHY AwolieSerges-Pacome	Bureau Cartographie et Système d'Information
21	MAHAMADI Kaboré	Bureau Communication et infographie, Documentation, Reprographie et Archivage
22	MOBIO Assan David	Bureau Communication et infographie, Documentation, Reprographie et Archivage
23	VAHAN BieleClotide	Bureau Communication et infographie, Documentation, Reprographie et Archivage

N°	Nom et Prénoms	Ministère de provenance
Autres membres du Comité Technique		
24	APATA Gustave	MINEF
25	Dr. BABACAUH KoffiKouman	MIRAH
26	GNANDJI Adjo Danielle	MIRAH
27	KOUADIO Kumassi Philippe	MINSEDD
28	TIEMOKO Mande Delpeche	MINSEDD

Liste des Partenaires Techniques d'appui et d'assistance dans la mise en œuvre du REEA prenant part aux réunions hebdomadaires du REEA 2015/2016

N°	Nom et Prénoms	Partenaire Technique d'appui à la mise en œuvre
Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)		
29	SOUMARE Harouna	Conseiller Technique Principal
30	BAHINTCHIE Eric Renaud	Consultant National en GIS
31	KONATE Abou Bakary Siriki	Consultant National en Statistiques agricoles
32	KOFFI Akpotiki Charles	Consultant National en Informatique
33	NANGA Angéline Adjaffi	Consultant National en Communication
34	ASSIENAN Kokola Cho Juliette	Consultant National en Genre et statistiques

Annexe 2 : Liste des experts ayant pris part à l'Analyse des résultats REEA

2.1. Experts nationaux

N°	Nom et Prénoms	Structure
01	NOUHOUN Coulibaly	DGPSP/MINADER
02	SORO kouhonan	DSDI/MINADER
03	KOUAME Koffi Gabriel	DSDI/MINADER
04	KONAN Hilaire	DSDI/MINADER
05	OUATTARA T. Albert	DSDI/MINADER
06	ABOU Tanontchi Henri	INS
07	AKE M'boRodrigue	DSDI/MINADER
08	ASSI Yapo	INS
09	ATIAMPO K.Armand	DSDI/MINADER
10	ATTEBA Gouliah Rodrigue	DSDI/MINADER
11	BOLI Felix Jerome Zahouli	DSDI/MINADER
12	COULIBALY FagnoroN'goloD.	DPE/MIRAH
13	DEGNY Avit Alfred	DAP/MIRAH
14	DIABATE Nagbegna	DSDI/MINADER
15	Dr. BABACAUH KoffiKouman	DPSP/MIRAH
16	EBOUA Jacques N'Vodjo	DCR/MINADER
17	GNALY ZézéHervé	DIGE/MINEF
18	GUEI S. Roméo	ANADER
19	KAMATE Amara	DSDI/MINADER
20	KONAN N'Dri K. Eric	DSDI/MINADER
21	KONE Yaya Kafeleba	DSDI/MINADER
22	KOUASSI Kouassi Yves Laurent V.	ANADER
23	MAHAMADI Kaboré	DSDI/MINADER
24	MOBIO Assan David	DSDI/MINADER
25	N'GUESSAN Touvory Jean Philippe H.	DSDI/MINADER
26	OUATTARA Ali	DOPA/MINADER
27	SARE Salifou	DMEME/MINADER
28	SIKA Sika Sarah	DPPF/MINADER
29	TIEMELE Kesse Boris	DSDI/MINADER
30	TIEMOKO Delpeche	MINSEDD
31	TOUBOUI Robert	DSDI/MINADER

32	YAO Kouamé Ange Elvis	SODEFOR
33	YAPO Franck Stanislas	DSDI/MINADER
34	YASSONGUI Koné Kanigui	DSDI/MINADER
35	ZAHI AwolieSerges-Pacome	DSDI/MINADER
36	ZEAN Jean Pierre	DSDI/MINADER

2.2. Personnel FAO

N°	Nom et Prénoms	Fonction au sein du REEA
01	SOUMARE Harouna	Conseiller Technique Principal
02	KONE Michel	Consultant International en Analyse de données
03	NABASSEMBA Léonard	Consultant International en Traitement de données
04	KONATE Abou B. Siriki	Consultant National Statistique
05	BAHINTCHIE Eric	Consultant National SIG
06	KOFFI Akpotiki Charles	Consultant National en Informatique
07	ASSIENAN Kokola C. Juliette	Consultant National Genre

2.3. Directeurs Régionaux du MINADER ou leur représentant

N°	Nom et prénoms	Structure/Institution
01	ADEÏ Thomas	Directeur régional du GBÔKLE
02	ADOM Kama	Directeur régional de LA ME
03	AFFING Simplicie	Directeur régional du WORODOUGOU
04	ALLOU Boni Firmin	Représentant du Directeur régional de KABADOUGOU
05	ANON Clotaire	Directeur régional du N'ZI
06	COULIBALY Soungalo	Directeur régional du BOUNKANI
07	COULIBALY TenedjaRamata	Directeur régional de la MARAHOUE
08	DEAZON Sio N'Sessoh Sylvain	Représentant du Directeur régional du TONKPI
09	DEMBELE Vamara	Directeur régional du TCHOLOGO
10	GALA Celestin	Directeur régional du BAFING
11	KADJO- AMONTCHI Akissi	Directeur régional du HAUT-SASSANDRA
12	KANGA Koffi Albert	Directeur régional du FOLON
13	KEITA Amadou	Représentant du Directeur régional du GUEMON
14	KOFFI Kouakou Martin	Directeur régional du BELIER
15	KOUAME Yao Kan Victorien	Représentant du Directeur régional du CAVALLY
16	KOUASSI Boitrin	Directeur régional de l'IFFOU
17	KOUASSI Koffi Pascal	Directeur régional du GBEKE
18	KRA Kouassi	Représentant du Directeur régional de HAMBOL
19	LAYON Philbert	Directeur régional du GÔH
20	MOBIO Djomo	Représentant du Directeur régional de l'AGNEBY-TIASSA
21	N'GUESSAN Kamenan	Directeur régional de l'INDENIE-DJUABLIN
22	N'GUESSAN Koffi Michel	Directeur régional de SAN-PEDRO
23	N'GUESSO Krebo	Directeur régional du GONTOUGO
24	PATRICE Goda Amany Yao	Directeur régional du SUD-COMOE
25	POWA Guéi Max	Directeur régional du PORO
26	SILUE Ninhinloh	Directeur régional du MORONOU
27	SOUMAHORO Abdoulaye	Directeur régional de la BAGOUE
28	SOUMAILA Yéo	Directeur régional du LÔH-DJIBOUA
29	YA SiluéNaminata	Directeur régional des GRANDS-PONTS
30	YAO Kouassi	Directeur régional du BERE

N.B : La Direction Régionale de la NAWA n'était pas représentée.



Ministère de l'Agriculture



Projet GCP/IVC/033

Recensement des Exploitants et des Exploitations Agricoles - REEA -

QUESTIONNAIRE COMMUNAUTAIRE

I – LOCALISATION

- 1. District..... |__|
- 2. Région..... |__|
- 3. Département..... |__|
- 4. Sous-préfecture |__|
- 5. Commune..... |__|
- 6. Zone de dénombrement (ZD) |__|
- 7. Village |__|

8. Coordonnées géographiques du village	<i>Latitude en degré décimal</i>	__ , __
	<i>Longitude en degré décimal</i>	__ , __

II – RENSEIGNEMENTS GENERAUX

II.1 – Type de village|__|

- 1= Village à un seul tenant
- 2= Village avec campement(s)
- 3= Regroupement de villages

II.2 – Autres noms (dénominations) du village les plus usuels

- 1.....
- 2.....

II.3 – Nom, genre et année de naissance du ou des chefs du village ou de leur intérimaire ou représentant

N°	Nom et Prénoms	Genre 1=H ; 2=F	Année de naissance du chef ou intérimaire ou représentant	Statut 1=Chef 2=Intérimaire 3=Représentant
1			
2			
3			
4			

II.4 – Quelles sont les trois (3) principales langues vernaculaires parlées dans le village ?

Langue 1/| | /| | /
Langue 2| | | |
Langue 3| | | |

III – INFRASTRUCTURES DE BASE

III.1 – A quelle distance, en km, le village se trouve-t-il par rapport au chef-lieu de sous-préfecture ?
 (mettre 00 si la distance < 1km)| | | |

III.2 – Quelle est la principale voie d'accès au village ?| | |
 1=Route bitumée 2=Route non bitumée ou piste
 3=Sentier ⇒ aller à III.5 4=Voie fluviale ⇒ aller à III.5
 5=Voie ferrée ⇒ aller à III.5

III.3 – Quelle est la fréquence de passage des véhicules de transport ?| | |
 - 1= Chaque jour
 - 2= Une fois par semaine
 - 3= Plus d'une fois par semaine
 - 4= Au-delà d'une semaine

III.4 – Praticabilité et entretien de la voie d'accès

III.4.1. La voie est –elle praticable (1=Oui ; 0=Non)?.....| | |

☞ Si non aller à III.4.2
Si oui| | |
 - 1= en toutes saisons
 - 2= en saison sèche seulement

III.4.2. La voie est –elle entretenue (1=Oui ; 0=Non) ?.....| | |

☞ Si non aller à III.5
Si oui.....| | |
 - 1= une fois par an
 - 2= deux fois par an
 - 3=une fois tous les 2 ans
 - 4=pas d'entretien dans les 2 dernières années

III.5 – Quelles sont les sources d’approvisionnement en eau ?

<i>Sources</i>	<i>(Cocher la ou les bonne(s) réponse(s))</i>
<i>Adduction d’eau potable (eau de SODECI).....</i>	__
<i>Hydraulique villageoise améliorée (HVA)</i>	__
<i>Hydraulique villageoise (pompe villageoise)</i>	__
<i>Puits.....</i>	__
<i>Rivières ou marigot ou fleuve ou lac ou mare.....</i>	__
<i>Retenue d’eau et barrage.....</i>	__
<i>Eau de pluie.....</i>	__

Indiquer les deux (2) principales :

.....|__|

.....|__|

III.6. Sources d’approvisionnement en énergie

III.6.1 – Le village est-il électrifié ?

(1=Oui; 0=Non).....|__|

☞ 6.3 Si non aller à IV.

III.6.2 -Si oui préciser la ou les sources (au moins une source doit avoir la modalité oui)

Source d’alimentation en énergie

(Cocher la ou les bonne(s) réponse(s))

<i>Par la CIE.....</i>	__
<i>Par un groupe électrogène privé/communautaire</i>	__
<i>Energie solaire</i>	__
<i>Autres sources d’énergies (à préciser) :.....</i>	__

IV – INFRASTRUCTURES SCOLAIRES ET CENTRES DE FORMATION

Existe-t-il et à quelle distance du village des infrastructures scolaires et centre de formation ?

Infrastructures	<i>(1= Oui 0=Non)</i>	Distance (km) par rapport au village	Distance : km
<i>Ecole préscolaire (maternelle)</i>	__	<i>Si non, distance (km) par rapport au village</i>	<i> __ /___ , __ </i>
<i>Ecole primaire</i>	__	<i>Si non, distance (km) par rapport au village</i>	<i> __ /___ , __ </i>
<i>Lycée ou collège</i>	__	<i>Si non, distance (km) par rapport au village</i>	<i> __ /___ , __ </i>
<i>Centre d’enseignement technique et professionnel</i>	__	<i>Si non, distance (km) par rapport au village</i>	<i> __ /___ , __ </i>
<i>IFEF</i>	__	<i>Si non, distance (km) par rapport au village</i>	<i> __ /___ , __ </i>
<i>Centre d’apprentissage</i>	__	<i>Si non, distance (km) par rapport au village</i>	<i> __ /___ , __ </i>
<i>Centre d’alphabétisation</i>	__	<i>Si non, distance (km) par rapport au village</i>	<i> __ /___ , __ </i>
<i>Centre de réinsertion et d’action socio-éducative</i>	__	<i>Si non, distance (km) par rapport au village</i>	<i> __ /___ , __ </i>
<i>Autres (à préciser)</i>	__	<i>Si non, distance (km) par rapport au village</i>	<i> __ /___ , __ </i>

V – INFRASTRUCTURES SANITAIRES, VETERINAIRES ET D'ASSAINISSEMENT

V.1 Existe-t-il dans le village des infrastructures sanitaires

Infrastructures	(1=Oui 0=Non)	Distance (km) par rapport au village	Distance : km
Hôpital	<input type="checkbox"/>	Si non, distance (km) par rapport au village	/___/___/, ___/
Cliniques	<input type="checkbox"/>	Si non, distance (km) par rapport au village	/___/___/, ___/
Dispensaire	<input type="checkbox"/>	Si non, distance (km) par rapport au village	/___/___/, ___/
Maternité/ PMI	<input type="checkbox"/>	Si non, distance (km) par rapport au village	/___/___/, ___/
Infirmierie privée	<input type="checkbox"/>	Si non, distance (km) par rapport au village	/___/___/, ___/
Case de santé	<input type="checkbox"/>	Si non, distance (km) par rapport au village	/___/___/, ___/
Pharmacie ou dépôt	<input type="checkbox"/>	Si non, distance (km) par rapport au village	/___/___/, ___/
Autres (à préciser)	<input type="checkbox"/>	Si non, distance (km) par rapport au village	/___/___/, ___/

V.2 Existe-t-il dans le village des infrastructures vétérinaires ?

(1=Oui; 0=Non).....|___|

☞ Si non aller à V.3

Si oui, remplir le tableau

Infrastructures vétérinaires	(Cocher la ou les bonne(s) réponse(s))
Services vétérinaires publics.....	<input type="checkbox"/>
Services vétérinaires privés.....	<input type="checkbox"/>
Pharmacie vétérinaire.....	<input type="checkbox"/>
Autres (à préciser).....	<input type="checkbox"/>

V.3 Existe-t-il dans le village des infrastructures d'assainissement ?

(1=Oui; 0=Non).....|___|

☞ Si non aller à VI

Si oui, remplir le tableau

Infrastructures d'assainissement	(Cocher la ou les bonne(s) réponse(s))
Latrines publiques.....	<input type="checkbox"/>
Dépôt d'ordures.....	<input type="checkbox"/>
Autres (à préciser).....	<input type="checkbox"/>

VI – INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIO-ECONOMIQUES

VI.1 Unités de transformation de produits Agricoles

1.1 Existe-t-il dans le village une unité de transformation de produits agricoles ?

(1=Oui; 0=Non)..... |___|

☞ Si non aller à 1.3

1.2 Si oui (liste déroulante des produits traités)

1.3 Existe-t-il dans le village une unité de transformation de produits halieutiques ?

(1=Oui; 0=Non) |__|

1.4 Existe-t-il dans le village une unité de transformation de produits d'élevage ?

(1=Oui; 0=Non) |__|

☞ Si non aller à 1.6

1.5 Si oui (liste déroulante des produits traités)

1.6 Existe-t-il dans le village une unité de transformation du bois ?

(1=Oui; 0=Non)..... |__|

VI.2. Unités de commercialisation de produits Agricoles

2.1 Existe-t-il dans le village une unité de commercialisation de produits agricoles ?

(1=Oui; 0=Non)..... |__|

☞ Si non aller à 2.3

2.2. Si oui (liste déroulante des produits commercialisés)

2.3 Existe-t-il dans le village une unité de commercialisation de produits halieutiques ?

(1=Oui; 0=Non) |__|

2.4Existe-t-il dans le village une unité de commercialisation des produits d'élevage ?

(1=Oui; 0=Non) |__|

☞ Si non aller à 2.6

2.5. Si oui (liste déroulante des produits traités)

2.6Existe-t-il dans le village une unité de commercialisation du bois ?

(1=Oui; 0=Non) |__|

VI.3. Unités de conservation et de stockage de produits Agricoles

3.1 Existe-t-il une unité de conservation et stockage de produits agricoles

(1=Oui; 0=Non) |__|

☞ Si non aller à 3.3

3.2 Si oui (liste déroulante des produits conservés ou stockés)

3.3 Existe-t-ildans le village une unité de conservation et de stockage de produits halieutiques ?

(1=Oui; 0=Non) |__|

3.4Existe-t-il dans le village une unité de conservation et de stockage des produits d'élevage ?

(1=Oui; 0=Non) |__|

☞ Si non aller à 3.6

3.5 Si oui (liste déroulante des produits conservés ou stockés)

3.6Existe-t-il dans le village une unité de conservation et de stockage du bois ?

(1=Oui; 0=Non) |__|

VI.4. Autres types d'infrastructures et services agricoles ?

Existe-t-il dans le village ?

Autres types d'infrastructures et services agricoles

(Cocher la ou les bonne(s) réponse(s))

Installation d'irrigation.....	<input type="checkbox"/>
Unité d'entretien de matériels agricoles.....	<input type="checkbox"/>
Conseil agricole.....	<input type="checkbox"/>
Magasin produits phytosanitaires et semences	<input type="checkbox"/>
Un ou plusieurs couloirs de passage des bovins	<input type="checkbox"/>
Autres (à préciser).....	<input type="checkbox"/>

VI.5. Autres infrastructures socio-économiques

Existe-t-il dans le village ?

Infrastructure socio-économique

(Cocher la ou les bonne(s) réponse(s))

Boutique, superette, centre commercial	<input type="checkbox"/>
Marché	<input type="checkbox"/>
Station d'essence	<input type="checkbox"/>
Bureau de poste	<input type="checkbox"/>
Institut de micro-finance.....	<input type="checkbox"/>
Restaurants, bar, buvette.....	<input type="checkbox"/>
Centre d'accueil (hôtel, motel, auberge)	<input type="checkbox"/>
Eglise/Temple	<input type="checkbox"/>
Mosquée	<input type="checkbox"/>
Garage mécanique	<input type="checkbox"/>
Ebénisterie / Menuiserie	<input type="checkbox"/>
Disponibilité de transport public.....	<input type="checkbox"/>
Structure de transfert d'argent	<input type="checkbox"/>
Autres (à préciser)	<input type="checkbox"/>

VII – MOYENS D'INFORMATIONS ET DE COMMUNICATIONS

Le village est-il couvert par les moyens d'information et de communication :

Moyens d'informations et de communications

(Cocher la ou les bonne(s) réponse(s))

Chaîne de Radio

Radio nationale.....	<input type="checkbox"/>
Radio étrangère (RFI, BBC,...).....	<input type="checkbox"/>
Radio Communautaire/rurale.....	<input type="checkbox"/>

Chaîne de Télévision

Chaîne de Télévision nationale.....	<input type="checkbox"/>
Chaîne de Télévision étrangère (Canal horizon)	<input type="checkbox"/>

Réseaux de téléphones mobiles

CAFE MOBILE.....	<input type="checkbox"/>
GREEN.....	<input type="checkbox"/>
KOZ/Comium.....	<input type="checkbox"/>
MOOV.....	<input type="checkbox"/>
MTN.....	<input type="checkbox"/>

ORANGE.....	<input type="checkbox"/>
Autres moyens d'informations et de communications	<input type="checkbox"/>
Réseaux de téléphone fixe.....	<input type="checkbox"/>
Internet	<input type="checkbox"/>
Presse écrite nationale.....	<input type="checkbox"/>
Presse écrite internationale.....	<input type="checkbox"/>
Autres (à préciser).....	<input type="checkbox"/>

VIII – RESSOURCES NATURELLES DU VILLAGE ET LEUR GESTION

VIII.1 Ressources naturelles du village

Le village dispose-t-il de ?

(Cocher la ou les bonne(s) réponse(s))

Terres en friche (jachère).....	<input type="checkbox"/>
Bois communautaires.....	<input type="checkbox"/>
Terre réservées au pâturage	<input type="checkbox"/>
Mare/Cours d'eau	<input type="checkbox"/>
Forêts classées	<input type="checkbox"/>
Forets sacrées	<input type="checkbox"/>
Parc national	<input type="checkbox"/>
Réserves naturelles intégrales	<input type="checkbox"/>
Réserves de faune	<input type="checkbox"/>
Foret de type particulier	<input type="checkbox"/>
Espèces animales protégées	<input type="checkbox"/>
Autres (à préciser).....	<input type="checkbox"/>

VIII.2 Gestion des ressources naturelles

Existe-t-il dans le village une..... ?

(Cocher la ou les bonne(s) réponse(s))

Réglementation de la pêche.....	<input type="checkbox"/>
Réglementation de la chasse.....	<input type="checkbox"/>
Réglementation de l'exploitation du bois énergie (bois de chauffe, charbon) ...	<input type="checkbox"/>

VIII.3 Principales essences forestières en voie de disparition dans le village

Espèces	(Code de l'espèce)
Espèce 1.....	/ / / / /
Espèce 2.....	/ / / / /
Espèce 3.....	/ / / / /
Espèce 4.....	/ / / / /
Espèce 5.....	/ / / / /

VIII.4 Principales espèces fauniques en voie de disparition dans le village

<i>Espèces</i>	<i>(Code de l'espèce)</i>
<i>Espèce 1</i>	/___/___/___/___/
<i>Espèce 2</i>	/___/___/___/___/
<i>Espèce 3</i>	/___/___/___/___/
<i>Espèce 4</i>	/___/___/___/___/
<i>Espèce 5</i>	/___/___/___/___/

IX. ORGANISATIONS SOCIO-ECONOMIQUES

IX.1 Existe-t-il des Associations/Groupements/Coopératives dans le village ?

(1=Oui ; 0=Non).....

☞ Si non aller à IX.2

Si oui, renseigner le tableau

Nom du groupement/ association/ Coopérative	Exclusivement féminin 1=Oui 0=Non	Type : 1-Coopérative 2-Groupement informel 3-Comite de gestion des infrastructures 4-Mutuelle/Association	Domaines d'activités des Associations/Groupements/Coopératives 1=Oui 0=Non										
			Agriculture	Elevage	Aquaculture	Pêche	Chasse	Artisanat	Commercialisation	Sylviculture	Transformation	Infrastructures socio-économiques	Protection des personnes vulnérables
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

IX.2 Existe-t-il des exploitations de type moderne dans le village ? (1=Oui ; 0=Non)..... |__|

☞ Si non aller à IX.3

Si oui, remplir le tableau suivant

Désignations (Noms)	Domaine d'activité 1=Agriculture 2=Elevage 3=Sylviculture 4=Aquaculture	Spéculations, espèces ou essences principales de l'unité
.....	__	__ __ __ __
.....	__	__ __ __ __
.....	__	__ __ __ __
.....	__	__ __ __ __
.....	__	__ __ __ __

IX.3 Existe-t-il un comité villageois de gestion de foncier rural ? (1=Oui ; 0=Non).....|__|

☞ Si non aller à IX.4

Si oui, est-il fonctionnel ?(1=Oui ; 0=Non)..... |__|

IX.4 Existe-t-il un comité villageois de lutte contre le travail des enfants ? (1=Oui ; 0=Non).....|__|

☞ Si non aller à X.

Si oui, est-il fonctionnel ?(1=Oui ; 0=Non)..... |__|

X- LOCALISATION ET IDENTIFICATION DES SITES DE CULTURES COMMUNAUTAIRES

X.1 Existe-t-il dans le village des sites de cultures communautaires ? (1=Oui 0=Non)

.....|_|

☞ *Si non aller à XI.*

X.2 Si oui, combien y en a-t-

il ?.....|_|_|

Remplir le tableau suivant

N° de site	Lieux dits	Type de cultures (idem module de base)	Statut du site (1=Exploité 2=Abandonné)	Superficie totale du site
_ _	_ _ _ _	_	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _	_	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _	_	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _	_	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _	_	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _	_	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _	_	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _	_	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _	_	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _	_	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _	_	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _	_	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _	_	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _	_	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _	_	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _	_	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _	_	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _	_	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _	_	_ _ _ _ , _

XI – LOCALISATION ET IDENTIFICATION DES CHEPTELS COMMUNAUTAIRES

XI.1 Existe-t-il dans le village des élevages communautaires (bovins, ovins, caprins, porcins, volailles,...) ?

(1=Oui 0=Non)|_|

☞ Si non aller à XII.

XI.2 Si oui, combien y en a-t-il ?.....|_|_|

Remplir le tableau suivant

Numéro du troupeau	Lieux-dits	Espèce principale (nomenclature module de base)	Nom du gérant ou Nom du bouvier
_ _	_ _ _ _
_ _	_ _ _ _
_ _	_ _ _ _
_ _	_ _ _ _
_ _	_ _ _ _
_ _	_ _ _ _
_ _	_ _ _ _
_ _	_ _ _ _
_ _	_ _ _ _
_ _	_ _ _ _
_ _	_ _ _ _
_ _	_ _ _ _
_ _	_ _ _ _
_ _	_ _ _ _
_ _	_ _ _ _
_ _	_ _ _ _

XII- LOCALISATION ET IDENTIFICATION DES SITES DE DEBARQUEMENTS DE PECHEURS

XII.1 Existe-t-il des sites de débarquement de pêcheurs dans le village ou dans les campements ou hameaux rattachés à votre village ? 1=Oui ; 0=Non.....|__|

☞ Si non aller à XIII.

XII.2 Si oui, combien y en a-t-il ?|__|__|

Remplir le tableau suivant

N°	Nom du site de débarquement (Lieux dits)	Nom du chef du site de débarquement	Nombre de pirogues basés sur le site	Distance du site par rapport au village (Km)
_ _	_ _	_ _ , _
_ _	_ _	_ _ , _
_ _	_ _	_ _ , _
_ _	_ _	_ _ , _
_ _	_ _	_ _ , _
_ _	_ _	_ _ , _
_ _	_ _	_ _ , _
_ _	_ _	_ _ , _
_ _	_ _	_ _ , _
_ _	_ _	_ _ , _
_ _	_ _	_ _ , _
_ _	_ _	_ _ , _
_ _	_ _	_ _ , _

XIII- LOCALISATION ET IDENTIFICATION DES AMENAGEMENTS PISCICOLES OU AQUACOLES COMMUNAUTAIRES

XIII.1 Existe-t-il dans le village des aménagements piscicoles ou aquacoles communautaires ?

(1=Oui ; 0=Non).....|_|

☞ Si non aller à XIV.

XIII.2 Si oui, combien y en a-t-il ?|_|_|

Remplir le tableau suivant

N°	Lieux dits	Type d'unité (plusieurs choix possible)	Espèces principales (plusieurs choix possible)
_ _	<i>A=Bassin B=Etang C=Cage flottante D=Tank E=Barrage F= Enclos piscicole G=Rizipisciculture H=Elevage associé/intégré X=Autres (à préciser...)</i>	<i>A=Carpe B=Cameroun C=Machoirion D=Silure X=Autres à préciser...</i>
_ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _
_ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _
_ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _
_ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _
_ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _
_ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _
_ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _

**XIV- LOCALISATION ET IDENTIFICATION DES SITES DE CULTURES DE BOIS
COMMUNAUTAIRES**

XIV.1 Existe-t-il dans le village des sites cultures de bois communautaires ? (1=Oui 0=Non)
 ...|_|

☞ *Si non aller à XV.*

XIV.2 Si oui, combien y en a-t-il ?.....|_|_|

Remplir le tableau suivant

N° de site	Lieux dits	Type d'essences (idem module de base)	Statut du site <i>1=Exploité</i> <i>2=Abandonné</i>	Superficie totale du site
_ _	_ _ _ _	_	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _	_	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _	_	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _	_	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _	_	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _	_	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _	_	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _	_	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _	_	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _	_	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _	_	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _	_	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _	_	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _	_	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _	_	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _	_	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _	_	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _	_	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _	_	_ _ _ _ , _

XV. PRINCIPALES DIFFICULTES DANS LES DOMAINES SUIVANTS :

XV.1 Quelles sont les principales difficultés liées à la production végétale ?

Principales difficultés liées à la production végétale	(1=Oui; 0=Non)
<i>Insuffisance des terres agricoles</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Exode rural</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Faible écoulement des produits</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Manque de semences améliorées ou certifiées</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Appauvrissement des sols</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Maladies des cultures</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Déforestation</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Dégâts causés par les animaux</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Dégâts des prédateurs (rats, oiseaux, termites, etc.)</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Insuffisance de la main-d'œuvre</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Sécheresse</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Inondation</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Feux de brousse</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Insécurité/violence (agressions, coupeurs de routes, ...)</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Pillage de récolte (vol de la production, ...)</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Manque de pluie</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Dégâts de cultures par les exploitants forestiers</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Baisse considérable des prix des produits agricoles</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Absence de financement</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Autres (à préciser)</i>	<input type="checkbox"/>

XV.2 Quelles sont les principales difficultés liées à l'élevage ?

Principales difficultés liées à l'élevage	(1=Oui; 0=Non)
<i>Parasites des animaux (mouches tsé-tsé, puces, tics, ...)</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Epizooties (grippe aviaire, peste porcine...)</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Prédateurs (Epervier, chacal, renard...)</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Vols d'animaux</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Insuffisance de pâturages</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Insuffisance/manque d'aliments bétail</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Conflits avec des agriculteurs</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Baisse considérable des prix producteurs</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Accès difficile aux produits vétérinaires</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Absence de financement</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Autre (à préciser)</i>	<input type="checkbox"/>

XV.3 Quelles sont les principales difficultés liées à l'aquaculture?

Principales difficultés liées à l'aquaculture	(1=Oui; 0=Non)
<i>Difficulté d'approvisionnement des aliments</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Difficultés d'approvisionnement et de production de souches performantes</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Manque d'unités de fabriques d'aliments de poissons</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Manque d'assistance technique aux acteurs de la filière</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Absence de financement</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Autre (à préciser).....</i>	<input type="checkbox"/>

XV.4 Quelles sont les principales difficultés liées à la production sylvicole ?

Principales difficultés liées à la production végétale	(1=Oui; 0=Non)
<i>Insuffisance des terres agricoles</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Exode rural</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Faible écoulement des produits.....</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Manque de semences améliorées ou certifiées.....</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Appauvrissement des sols.....</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Maladies des bois.....</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Déforestation.....</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Dégâts causés par les animaux.....</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Dégâts des prédateurs (termites, etc.).....</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Insuffisance de la main-d'œuvre.....</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Sécheresse.....</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Inondation.....</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Feux de brousse.....</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Insécurité/violence (agressions, coupeurs de routes, ...)</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Manque de pluie.....</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Dégâts de cultures du bois par les exploitants forestiers.....</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Baisse considérable des prix des produits sylvicoles.....</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Absence de financement</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Autres (à préciser).....</i>	<input type="checkbox"/>

XV.5 Quelles sont les principales difficultés liées à l'écoulement des produits agricoles ?

Principales difficultés liées à l'écoulement des produits	(1=Oui; 0=Non)
<i>Enclavement du village</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Manque de moyens de transport.....</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Eloignement des marchés de collecte.....</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Autre (à préciser).....</i>	<input type="checkbox"/>

XVI. LISTE DES CAMPEMENTS DU VILLAGE

N° ordre	Nom du campement	Distance par rapport au village (en km)
_ _	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _ , _
_ _	_ _ _ _ , _

Observations générales

1.
.....

2.
.....

3.
.....

Annexe 4 : Tableaux statistiques

Annexe MCcv 1.1.1.1 : Répartition des villages ruraux par région selon le type

REGIONS	Village à un seul tenant		Village avec campement		Regroupement de villages		Ensemble des villages ruraux
	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	
AGNEBY-TIASSA	36	24	111	74	3	2	150
BAFING	237	82,3	50	17,4	1	0,3	288
BAGOUE	53	41,7	68	53,5	6	4,7	127
BELIER	141	66,5	56	26,4	15	7,1	212
BERE	47	40,5	67	57,8	2	1,7	116
BOUNKANI	120	67,4	43	24,2	15	8,4	178
CAVALLY	35	39,8	48	54,5	5	5,7	88
D. A. D'ABIDJAN	16	40	24	60	0	0	40
D. A. DE YAMOOUSSOUKRO	28	50	26	46,4	2	3,6	56
FOLON	67	91,8	4	5,5	2	2,7	73
GBEKE	334	76,8	79	18,2	22	5,1	435
GBÔKLE	4	6,7	55	91,7	1	1,7	60
GÔH	42	28,4	86	58,1	20	13,5	148
GONTOUGO	167	51,5	153	47,2	4	1,2	324
GRANDS-PONTS	33	35,9	59	64,1	0	0	92
GUEMON	53	31,2	100	58,8	17	10	170
HAMBOL	100	60,2	58	34,9	8	4,8	166
HAUT-SASSANDRA	15	6,6	201	87,8	13	5,7	229
IFFOU	77	47	84	51,2	3	1,8	164
INDENIE-DJUABLIN	38	35,5	64	59,8	5	4,7	107
KABADOUGOU	104	91,2	10	8,8	0	0	114
LA ME	36	47,4	39	51,3	1	1,3	76
LÔH-DJIBOUA	47	24,7	113	59,5	30	15,8	190
MARAHOUÉ	60	33,5	105	58,7	14	7,8	179
MORONOU	26	29,2	60	67,4	3	3,4	89
NAWA	10	9,7	84	81,6	9	8,7	103
N'ZI	146	70,9	54	26,2	6	2,9	206
PORO	313	59,7	189	36,1	22	4,2	524
SAN-PEDRO	38	27	99	70,2	4	2,8	141
SUD-COMOE	23	18,9	99	81,1	0	0	122
TCHOLOGO	43	26,2	120	73,2	1	0,6	164
TONKPI	227	48,7	211	45,3	28	6	466
WORODOUGOU	113	66,5	51	30	6	3,5	170
ENSEMBLE CÔTE D'IVOIRE	2 829	49,1	2 670	46,3	268	4,6	5 767

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

Annexe MCcv 1.1.2.1 : Répartition des villages ruraux par région selon la distance par rapport à leur chef-lieu de sous-préfecture

REGIONS	Distance par rapport au chef-lieu de sous-préfecture										Ensemble des villages ruraux
	Village situé à moins de 1km		[1-5km [[5-10km [[10-30km [[30km et plus		
	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	
AGNEBY-TIASSA	19	12,7	13	8,7	39	26	67	44,7	12	8	150
BAFING	11	3,8	32	11,1	78	27,1	148	51,4	19	6,6	288
BAGOUE	14	11	8	6,3	17	13,4	66	52	22	17,3	127
BELIER	11	5,2	30	14,2	71	33,5	79	37,3	21	9,9	212
BERE	5	4,3	22	19	33	28,4	52	44,8	4	3,4	116
BOUNKANI	11	6,2	12	6,7	27	15,2	78	43,8	50	28,1	178
CAVALLY	7	8	18	20,5	35	39,8	22	25	6	6,8	88
D. A. D'ABIDJAN	1	2,5	6	15	15	37,5	13	32,5	5	12,5	40
D. A. DE YAMOOUSSOUKRO	3	5,4	5	8,9	17	30,4	30	53,6	1	1,8	56
FOLON	8	11	3	4,1	11	15,1	38	52,1	13	17,8	73
GBEKE	16	3,7	97	22,3	132	30,3	178	40,9	12	2,8	435
GBÔKLE	2	3,3	5	8,3	11	18,3	26	43,3	16	26,7	60
GÔH	9	6,1	25	16,9	33	22,3	72	48,6	9	6,1	148
GONTOUGO	12	3,7	36	11,1	88	27,2	153	47,2	35	10,8	324
GRANDS-PONTS	6	6,5	11	12	12	13	40	43,5	23	25	92
GUEMON	17	10	35	20,6	44	25,9	71	41,8	3	1,8	170
HAMBOL	14	8,4	24	14,5	36	21,7	78	47	14	8,4	166
HAUT-SASSANDRA	9	3,9	54	23,6	65	28,4	86	37,6	15	6,6	229
IFFOU	6	3,7	21	12,8	34	20,7	77	47	26	15,9	164
INDENIE-DJUABLIN	11	10,3	10	9,3	27	25,2	49	45,8	10	9,3	107
KABADOUGOU	6	5,3	8	7	25	21,9	62	54,4	13	11,4	114
LA ME	11	14,5	15	19,7	23	30,3	22	28,9	5	6,6	76
LÔH-DJIBOUA	11	5,8	25	13,2	44	23,2	92	48,4	18	9,5	190
MARAHOUÉ	17	9,5	35	19,6	45	25,1	73	40,8	9	5	179
MORONOU	6	6,7	22	24,7	19	21,3	39	43,8	3	3,4	89
NAWA	9	8,7	13	12,6	18	17,5	47	45,6	16	15,5	103
N'ZI	15	7,3	22	10,7	63	30,6	99	48,1	7	3,4	206
PORO	23	4,4	113	21,6	169	32,3	180	34,4	39	7,4	524
SAN-PEDRO	3	2,1	7	5	30	21,3	73	51,8	28	19,9	141
SUD-COMOE	13	10,7	13	10,7	28	23	62	50,8	6	4,9	122
TCHOLOGO	10	6,1	17	10,4	37	22,6	82	50	18	11	164
TONKPI	24	5,2	108	23,2	145	31,1	162	34,8	27	5,8	466
WORODOUGOU	14	8,2	10	5,9	37	21,8	100	58,8	9	5,3	170
ENSEMBLE CÔTE D'IVOIRE	354	6,1	875	15,2	1 508	26,1	2 516	43,6	514	8,9	5 767

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

Annexe MCcv 1.1.3.1 : Répartition des villages par région selon la principale voie d'accès

REGIONS	Route bitumée		Route non bitumée ou piste		Sentier		Autres voies accès principal (par navigation et par voie ferrée)		Ensemble des villages ruraux
	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	
AGNEBY-TIASSA	49	32,7	101	67,3	0	0	0	0	150
BAFING	31	10,8	227	78,8	30	10,4	0	0	288
BAGOUE	22	17,3	105	82,7	0	0	0	0	127
BELIER	33	15,6	176	83	3	1,4	0	0	212
BERE	7	6	97	83,6	12	10,3	0	0	116
BOUNKANI	5	2,8	166	93,3	7	3,9	0	0	178
CAVALLY	24	27,3	64	72,7	0	0	0	0	88
D. A. D'ABIDJAN	8	20	31	77,5	0	0	1	2,5	40
D. A. DE YAMOOUSSOUKRO	32	57,1	24	42,9	0	0	0	0	56
FOLON	9	12,3	64	87,7	0	0	0	0	73
GBEKE	98	22,5	336	77,2	1	0,2	0	0	435
GBÔKLE	5	8,3	52	86,7	2	3,3	1	1,7	60
GÔH	49	33,1	98	66,2	1	0,7	0	0	148
GONTOUGO	33	10,2	288	88,9	3	0,9	0	0	324
GRANDS-PONTS	27	29,3	60	65,2	0	0	5	5,4	92
GUEMON	31	18,2	135	79,4	4	2,4	0	0	170
HAMBOL	12	7,2	154	92,8	0	0	0	0	166
HAUT-SASSANDRA	102	44,5	121	52,8	5	2,2	1	0,4	229
IFFOU	23	14	139	84,8	2	1,2	0	0	164
INDENIE-DJUABLIN	17	15,9	90	84,1	0	0	0	0	107
KABADOUGOU	17	14,9	96	84,2	1	0,9	0	0	114
LA ME	27	35,5	49	64,5	0	0	0	0	76
LÔH-DJIBOUA	37	19,5	151	79,5	0	0	2	1,1	190
MARAHOUÉ	36	20,1	139	77,7	1	0,6	3	1,7	179
MORONOU	36	40,4	53	59,6	0	0	0	0	89
NAWA	34	33	67	65	0	0	2	1,9	103
N'ZI	32	15,5	173	84	1	0,5	0	0	206
PORO	59	11,3	451	86,1	11	2,1	3	0,6	524
SAN-PEDRO	18	12,8	122	86,5	1	0,7	0	0	141
SUD-COMOE	29	23,8	81	66,4	2	1,6	10	8,2	122
TCHOLOGO	24	14,6	138	84,1	2	1,2	0	0	164
TONKPI	78	16,7	372	79,8	14	3	2	0,4	466
WORODOUGOU	21	12,4	145	85,3	4	2,4	0	0	170
ENSEMBLE CÔTE D'IVOIRE	1 065	18,5	4 565	79,2	107	1,9	30	0,5	5 767

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

Annexe MCcv 1.2.1.1: Répartition par région des villages ruraux disposant de ressources naturelles

REGIONS	Villages ruraux disposant de terres en friche (Jachère)	Villages ruraux disposant de bois communaux	Villages ruraux disposant de terres réservées aux pâturages	Villages ruraux disposant de mare / cours d'eau	Villages ruraux disposant de forêts classées	Villages ruraux disposant de forêts sacrées	Villages ruraux disposant de parcs nationaux	Ensemble des villages ruraux
AGNEBY-TIASSA	87	19	5	69	44	56	0	150
BAFING	136	25	12	126	28	151	1	288
BAGOUE	30	41	5	29	22	94	2	127
BELIER	113	54	10	94	19	184	4	212
BERE	42	15	7	42	14	61	2	116
BOUNKANI	103	7	6	45	8	58	52	178
CAVALLY	52	9	8	48	35	58	2	88
D. A. ABIDJAN	18	2	3	24	1	1	0	40
D. A. YAMOOUSSOUKRO	32	15	4	17	4	38	3	56
FOLON	37	9	3	1	8	23	0	73
GBEKE	144	22	7	89	18	322	1	435
GBÔKLE	19	0	3	21	23	14	1	60
GÔH	46	6	2	45	22	59	0	148
GONTOUGO	137	65	17	108	33	184	3	324
GRANDS-PONTS	22	4	2	28	6	11	3	92
GUEMON	62	9	18	61	38	113	4	170
HAMBOL	72	17	9	49	30	98	4	166
HAUT-SASSANDRA	103	20	7	93	33	95	4	229
IFFOU	129	28	17	48	19	127	0	164
INDENIE-DJUABLIN	43	8	4	34	23	44	0	107
KABADOUGOU	42	13	4	37	18	44	0	114
LA ME	38	3	4	31	21	20	1	76
LÔH-DJIBOUA	72	8	6	81	44	48	0	190
MARAHOUÉ	72	7	5	33	15	104	6	179
MORONOU	43	10	6	27	19	60	0	89
NAWA	40	11	6	51	19	22	9	103
N'ZI	103	18	10	77	21	176	0	206
PORO	157	22	18	113	27	362	2	524
SAN-PEDRO	74	4	5	72	27	33	5	141
SUD-COMOE	34	8	7	69	19	35	1	122
TCHOLOGO	58	27	20	60	22	95	12	164
TONKPI	117	27	14	242	99	385	5	466
WORODOUGOU	88	18	10	78	48	83	1	170
ENSEMBLE CÔTE D'IVOIRE	2 365	551	264	2 042	827	3 258	128	5 767

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

Annexe MCcv 1.2.2.1 : Répartition des villages appliquant les dispositions réglementaires en matière de gestion de ressources naturelles

REGIONS	Réglementation de la pêche		Réglementation de la chasse		Réglementation de l'exploitation du bois énergie (bois de chauffe, charbon.)		Ensemble des villages ruraux
	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	
AGNEBY-TIASSA	11	1,6	22	1,9	20	2,1	150
BAFING	15	2,2	148	12,9	56	6	288
BAGOUE	29	4,3	8	0,7	36	3,9	127
BELIER	16	2,4	64	5,6	58	6,2	212
BERE	0	0	20	1,7	4	0,4	116
BOUNKANI	21	3,1	30	2,6	25	2,7	178
CAVALLY	26	3,9	27	2,4	13	1,4	88
D. A. D'ABIDJAN	12	1,8	6	0,5	9	1	40
D. A. DE YAMOOUSSOUKRO	6	0,9	8	0,7	14	1,5	56
FOLON	40	6	43	3,8	36	3,9	73
GBEKE	11	1,6	98	8,6	46	4,9	435
GBÔKLE	10	1,5	12	1	8	0,9	60
GÔH	16	2,4	30	2,6	24	2,6	148
GONTOUGO	28	4,2	120	10,5	93	9,9	324
GRANDS-PONTS	21	3,1	14	1,2	6	0,6	92
GUEMON	31	4,6	34	3	23	2,5	170
HAMBOL	4	0,6	49	4,3	60	6,4	166
HAUT-SASSANDRA	36	5,4	18	1,6	27	2,9	229
IFFOU	3	0,4	4	0,3	19	2	164
INDENIE-DJUABLIN	7	1	24	2,1	28	3	107
KABADOUGOU	31	4,6	19	1,7	7	0,7	114
LA ME	11	1,6	22	1,9	16	1,7	76
LÔH-DJIBOUA	15	2,2	17	1,5	14	1,5	190
MARAHOUÉ	9	1,3	14	1,2	17	1,8	179
MORONOU	3	0,4	16	1,4	8	0,9	89
NAWA	18	2,7	22	1,9	31	3,3	103
N'ZI	17	2,5	30	2,6	11	1,2	206
PORO	57	8,5	58	5,1	54	5,8	524
SAN-PEDRO	17	2,5	31	2,7	20	2,1	141
SUD-COMOE	41	6,1	12	1	14	1,5	122
TCHOLOGO	41	6,1	54	4,7	68	7,3	164
TONKPI	60	9	56	4,9	56	6	466
WORODOUGOU	5	0,7	16	1,4	14	1,5	170
ENSEMBLE CÔTE D'IVOIRE	668	100	1 146	100	935	100	5 767

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

Annexe MCcv 1.2.3.1: Répartition des villages ruraux selon les principales essences forestières en voie de disparition

REGIONS	Principales essences forestières en voie de disparition										Ensemble des villages ruraux
	Acajou		Bete		Ako		Badi		Awalé		
	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	
AGNEBY-TIASSA	73	48,7	59	39,3	38	25,3	24	16,0	19	12,7	150
BAFING	45	15,6	31	10,8	0	0,0	4	1,4	1	0,3	288
BAGOUE	23	18,1	1	0,8	2	1,6	5	3,9	2	1,6	127
BELIER	91	42,9	84	39,6	57	26,9	2	0,9	37	17,5	212
BERE	35	30,2	15	12,9	15	12,9	3	2,6	0	0,0	116
BOUNKANI	23	12,9	27	15,2	2	1,1	7	3,9	5	2,8	178
CAVALLY	21	23,9	21	23,9	7	8,0	14	15,9	6	6,8	88
D. A. D'ABIDJAN	14	35,0	9	22,5	1	2,5	6	15,0	5	12,5	40
D. A. DE YAMOOUSSOUKRO	33	58,9	29	51,8	17	30,4	0	0,0	19	33,9	56
FOLON	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	73
GBEKE	163	37,5	24	5,5	65	14,9	12	2,8	28	6,4	435
GBÔKLE	26	43,3	23	38,3	14	23,3	19	31,7	11	18,3	60
GÔH	59	39,9	94	63,5	27	18,2	36	24,3	30	20,3	148
GONTOUGO	136	42,0	80	24,7	9	2,8	8	2,5	32	9,9	324
GRANDS-PONTS	41	44,6	29	31,5	18	19,6	25	27,2	20	21,7	92
GUEMON	86	50,6	86	50,6	28	16,5	28	16,5	22	12,9	170
HAMBOL	55	33,1	24	14,5	7	4,2	1	0,6	17	10,2	166
HAUT-SASSANDRA	82	35,8	142	62,0	42	18,3	26	11,4	36	15,7	229
IFFOU	106	64,6	94	57,3	44	26,8	1	0,6	24	14,6	164
INDENIE-DJUABLIN	26	24,3	35	32,7	17	15,9	13	12,1	15	14,0	107
KABADOUGOU	2	1,8	3	2,6	0	0,0	0	0,0	1	0,9	114
LA ME	40	52,6	32	42,1	17	22,4	18	23,7	19	25,0	76
LÔH-DJIBOUA	104	54,7	102	53,7	61	32,1	41	21,6	34	17,9	190
MARAHOUÉ	70	39,1	94	52,5	29	16,2	10	5,6	21	11,7	179
MORONOU	30	33,7	29	32,6	16	18,0	9	10,1	6	6,7	89
NAWA	43	41,7	51	49,5	7	6,8	28	27,2	12	11,7	103
N'ZI	129	62,6	62	30,1	24	11,7	4	1,9	17	8,3	206
PORO	105	20,0	31	5,9	1	0,2	34	6,5	6	1,1	524
SAN-PEDRO	23	16,3	35	24,8	25	17,7	34	24,1	24	17,0	141
SUD-COMOE	51	41,8	31	25,4	21	17,2	33	27,0	12	9,8	122
TCHOLOGO	32	19,5	7	4,3	6	3,7	5	3,0	4	2,4	164
TONKPI	179	38,4	211	45,3	21	4,5	83	17,8	17	3,6	466
WORODOUGOU	91	53,5	48	28,2	1	0,6	0	0,0	0	0,0	170
ENSEMBLE CÔTE D'IVOIRE	2037	35,3	1643	28,5	639	11,1	533	9,2	502	8,7	5 767

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

Annexe MCcv 1.2.4.1: Répartition des villages par région selon les cinq espèces fauniques en voie de disparition les plus citées

Région administrative	Espèces fauniques en voie de disparition										Ensemble des villages ruraux
	Eléphant		Chimpanzé		Lion		Antilope royale		Léopard		
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	
AGNEBY-TIASSA	45	30,0	67	44,7	38	25,3	46	30,7	34	22,7	150
BAFING	106	36,8	139	48,3	109	37,8	102	35,4	60	20,8	288
BAGOUE	32	25,2	32	25,2	51	40,2	12	9,4	40	31,5	127
BELIER	82	38,7	98	46,2	73	34,4	110	51,9	69	32,5	212
BERE	52	44,8	25	21,6	55	47,4	24	20,7	20	17,2	116
BOUNKANI	126	70,8	83	46,6	131	73,6	39	21,9	47	26,4	178
CAVALLY	43	48,9	31	35,2	32	36,4	18	20,5	26	29,5	88
D. A. D'ABIDJAN	5	12,5	6	15,0	2	5,0	9	22,5	1	2,5	40
D. A. DE YAMOOUSSOUKRO	33	58,9	35	62,5	30	53,6	20	35,7	22	39,3	56
FOLON	49	67,1	44	60,3	57	78,1	7	9,6	36	49,3	73
GBEKE	94	21,6	104	23,9	87	20,0	107	24,6	45	10,3	435
GBÔKLE	32	53,3	33	55,0	18	30,0	15	25,0	23	38,3	60
GÔH	80	54,1	69	46,6	48	32,4	53	35,8	43	29,1	148
GONTOUGO	172	53,1	144	44,4	147	45,4	92	28,4	67	20,7	324
GRANDS-PONTS	37	40,2	25	27,2	25	27,2	31	33,7	24	26,1	92
GUEMON	77	45,3	98	57,6	68	40,0	51	30,0	63	37,1	170
HAMBOL	97	58,4	82	49,4	111	66,9	40	24,1	42	25,3	166
HAUT-SASSANDRA	145	63,3	117	51,1	91	39,7	83	36,2	82	35,8	229
IFFOU	129	78,7	131	79,9	78	47,6	48	29,3	33	20,1	164
INDENIE-DJUABLIN	41	38,3	49	45,8	32	29,9	33	30,8	29	27,1	107
KABADOUGOU	32	28,1	4	3,5	50	43,9	4	3,5	12	10,5	114
LA ME	42	55,3	44	57,9	40	52,6	34	44,7	28	36,8	76
LÔH-DJIBOUA	133	70,0	113	59,5	63	33,2	73	38,4	61	32,1	190
MARAHOUÉ	116	64,8	75	41,9	108	60,3	64	35,8	77	43,0	179
MORONOU	20	22,5	31	34,8	31	34,8	51	57,3	24	27,0	89
NAWA	56	54,4	60	58,3	24	23,3	26	25,2	22	21,4	103
N'ZI	109	52,9	103	50,0	51	24,8	137	66,5	37	18,0	206
PORO	177	33,8	68	13,0	225	42,9	32	6,1	135	25,8	524
SAN-PEDRO	48	34,0	48	34,0	39	27,7	28	19,9	38	27,0	141
SUD-COMOE	45	36,9	43	35,2	25	20,5	32	26,2	20	16,4	122
TCHOLOGO	64	39,0	46	28,0	70	42,7	32	19,5	45	27,4	164
TONKPI	251	53,9	290	62,2	266	57,1	79	17,0	146	31,3	466
WORODOUGOU	89	52,4	45	26,5	80	47,1	38	22,4	15	8,8	170
ENSEMBLE CÔTE D'IVOIRE	2 659	46,1	2382	41,3	2 355	40,8	1570	27,2	1 466	25,4	5 767

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

Annexe MCib 2.1.1 : Répartition des villages selon les types de sources d'approvisionnement en eau

REGIONS	Types de sources d'approvisionnement en eau						Ensemble des villages ruraux
	Eau de SODECI	Hydraulique villageoise améliorée (HVA)	Hydraulique villageoise (pompe villageoise, fontaine)	Puits	Rivières ou marigot ou fleuve ou lac ou marre	Retenue d'eau et barrage	
AGNEBY-TIASSA	44	33	76	114	66	16	150
BAFING	13	76	161	93	188	1	288
BAGOUE	20	21	90	108	56	21	127
BELIER	49	58	159	71	105	30	212
BERE	2	3	99	85	60	0	116
BOUNKANI	6	14	77	69	132	9	178
CAVALLY	7	21	69	77	37	1	88
D. A. D'ABIDJAN	15	14	15	13	14	1	40
D. A. DE YAMOOUSSOUKRO	43	10	18	23	10	3	56
FOLON	4	3	41	55	26	1	73
GBEKE	115	58	354	159	235	29	435
GBÔKLE	4	6	18	52	32	1	60
GÔH	43	37	101	118	56	1	148
GONTOUGO	34	53	275	162	160	31	324
GRANDS-PONTS	27	26	20	60	32	2	92
GUEMON	13	42	119	142	82	2	170
HAMBOL	20	15	120	82	84	16	166
HAUT-SASSANDRA	34	60	114	175	127	13	229
IFFOU	16	47	136	25	52	25	164
INDENIE-DJUABLIN	35	44	43	68	41	7	107
KABADOUGOU	11	16	94	83	45	3	114
LA ME	41	15	27	51	32	3	76
LÔH-DJIBOUA	14	47	89	164	91	2	190
MARAHOUÉ	18	29	122	127	77	8	179
MORONOU	33	23	55	56	35	16	89
NAWA	23	25	63	95	39	3	103
N'ZI	27	49	162	27	135	28	206
PORO	28	58	425	299	148	59	524
SAN-PEDRO	1	19	73	116	48	0	141
SUD-COMOE	43	39	51	88	58	6	122
TCHOLOGO	13	23	139	97	63	40	164
TONKPI	25	76	334	371	301	10	466
WORODOUGOU	18	27	134	85	95	2	170
ENSEMBLE CÔTE D'IVOIRE	839	1 087	3 873	3 410	2 762	390	5 767

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

Annexe MCib 2.2.1 : Répartition des villages par région selon l'accès à l'électricité

REGIONS	Accès à l'électricité				Ensemble des villages ruraux
	Villages électrifiés		Villages non électrifiés		
	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	
AGNEBY-TIASSA	103	68,7	47	31,3	150
BAFING	47	16,3	241	83,7	288
BAGOUE	53	41,7	74	58,3	127
BELIER	182	85,8	30	14,2	212
BERE	28	24,1	88	75,9	116
BOUNKANI	35	19,7	143	80,3	178
CAVALLY	53	60,2	35	39,8	88
D. A. D'ABIDJAN	36	90	4	10	40
D. A. DE YAMOOUSSOUKRO	52	92,9	4	7,1	56
FOLON	41	56,2	32	43,8	73
GBEKE	207	47,6	228	52,4	435
GBÔKLE	16	26,7	44	73,3	60
GÔH	141	95,3	7	4,7	148
GONTOUGO	122	37,7	202	62,3	324
GRANDS-PONTS	73	79,3	19	20,7	92
GUEMON	70	41,2	100	58,8	170
HAMBOL	49	29,5	117	70,5	166
HAUT-SASSANDRA	154	67,2	75	32,8	229
IFFOU	90	54,9	74	45,1	164
INDENIE-DJUABLIN	75	70,1	32	29,9	107
KABADOUGOU	59	51,8	55	48,2	114
LA ME	60	78,9	16	21,1	76
LÔH-DJIBOUA	106	55,8	84	44,2	190
MARAHOUÉ	96	53,6	83	46,4	179
MORONOU	73	82	16	18	89
NAWA	71	68,9	32	31,1	103
N'ZI	84	40,8	122	59,2	206
PORO	153	29,2	371	70,8	524
SAN-PEDRO	33	23,4	108	76,6	141
SUD-COMOE	92	75,4	30	24,6	122
TCHOLOGO	57	34,8	107	65,2	164
TONKPI	160	34,3	306	65,7	466
WORODOUGOU	98	57,6	72	42,4	170
ENSEMBLE CÔTE D'IVOIRE	2 769	48,0	2 998	52,0	5 767

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

Annexe MCib 2.2.2 : Répartition des villages par région selon les sources d'alimentation en énergie

REGIONS	Sources d'alimentation en énergie des villages ruraux électrifiés									
	CIE		Groupe électrogène		Energie solaire		Autre source d'énergie		Ensemble villages électrifiés	Ensemble des villages ruraux
	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)		
AGNEBY-TIASSA	103	100	2	1,9	6	5,8	4	3,9	103	150
BAFING	30	63,8	8	17	11	23,4	1	2,1	47	288
BAGOUE	50	94,3	6	11,3	26	49,1	0	0	53	127
BELIER	179	98,4	2	1,1	6	3,3	22	12,1	182	212
BERE	23	82,1	3	10,7	6	21,4	2	7,1	28	116
BOUNKANI	30	85,7	1	2,9	8	22,9	0	0	35	178
CAVALLY	50	94,3	3	5,7	9	17	0	0	53	88
D. A. D'ABIDJAN	36	100	2	5,6	0	0	0	0	36	40
D. A. DE YAMOOUSSOUKRO	52	100	2	3,8	3	5,8	5	9,6	52	56
FOLON	40	97,6	0	0	3	7,3	0	0	41	73
GBEKE	206	99,5	7	3,4	7	3,4	2	1	207	435
GBÔKLE	14	87,5	3	18,8	2	12,5	0	0	16	60
GÔH	140	99,3	2	1,4	12	8,5	3	2,1	141	148
GONTOUGO	116	95,1	9	7,4	5	4,1	1	0,8	122	324
GRANDS-PONTS	71	97,3	10	13,7	5	6,8	11	15,1	73	92
GUEMON	64	91,4	12	17,1	23	32,9	6	8,6	70	170
HAMBOL	43	87,8	4	8,2	15	30,6	5	10,2	49	166
HAUT-SASSANDRA	146	94,8	3	1,9	41	26,6	19	12,3	154	229
IFFOU	88	97,8	2	2,2	15	16,7	1	1,1	90	164
INDENIE-DJUABLIN	70	93,3	7	9,3	5	6,7	0	0	75	107
KABADOUGOU	55	93,2	1	1,7	5	8,5	3	5,1	59	114
LA ME	60	100	1	1,7	1	1,7	1	1,7	60	76
LÔH-DJIBOUA	104	98,1	3	2,8	12	11,3	10	9,4	106	190
MARAHOUÉ	93	96,9	4	4,2	13	13,5	1	1	96	179
MORONOU	73	100	4	5,5	3	4,1	1	1,4	73	89
NAWA	67	94,4	5	7	17	23,9	5	7	71	103
N'ZI	83	98,8	2	2,4	1	1,2	1	1,2	84	206
PORO	147	96,1	11	7,2	43	28,1	7	4,6	153	524
SAN-PEDRO	23	69,7	5	15,2	9	27,3	3	9,1	33	141
SUD-COMOE	91	98,9	4	4,3	6	6,5	1	1,1	92	122
TCHOLOGO	55	96,5	5	8,8	26	45,6	7	12,3	57	164
TONKPI	151	94,4	8	5	25	15,6	3	1,9	160	466
WORODOUGOU	81	82,7	5	5,1	38	38,8	4	4,1	98	170
ENSEMBLE CÔTE D'IVOIRE	2 634	95,1	146	5,3	407	14,7	129	4,7	2 769	5 767

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

Annexe MCib 2.3.1 : Répartition des villages ruraux par région selon la distance par rapport à l'école préscolaire la plus proche

REGIONS	Distance par rapport à l'école préscolaire la plus proche								Ensemble des villages ruraux
	Dans le village		[1-5Km [[5-10km [10 Km et plus		
	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	
AGNEBY-TIASSA	61	40,7	17	11,3	22	14,7	50	33,3	150
BAFING	11	3,8	18	6,3	30	10,4	229	79,5	288
BAGOUE	23	18,1	5	3,9	12	9,4	87	68,5	127
BELIER	39	18,4	32	15,1	37	17,5	104	49,1	212
BERE	8	6,9	22	19,0	30	25,9	56	48,3	116
BOUNKANI	12	6,7	11	6,2	12	6,7	143	80,3	178
CAVALLY	18	20,5	15	17,0	23	26,1	32	36,4	88
D. A. ABIDJAN	20	50,0	3	7,5	3	7,5	14	35,0	40
D. A. YAMOOUSSOUKRO	19	33,9	6	10,7	7	12,5	24	42,9	56
FOLON	10	13,7	3	4,1	10	13,7	50	68,5	73
GBEKE	37	8,5	98	22,5	99	22,8	201	46,2	435
GBÔKLE	12	20,0	8	13,3	7	11,7	33	55,0	60
GÔH	24	16,2	16	10,8	26	17,6	82	55,4	148
GONTOUGO	40	12,3	35	10,8	73	22,5	176	54,3	324
GRANDS-PONTS	34	37,0	10	10,9	12	13,0	36	39,1	92
GUEMON	29	17,1	15	8,8	26	15,3	100	58,8	170
HAMBOL	28	16,9	23	13,9	22	13,3	93	56,0	166
HAUT-SASSANDRA	31	13,5	36	15,7	38	16,6	124	54,1	229
IFFOU	27	16,5	24	14,6	25	15,2	88	53,7	164
INDENIE-DJUABLIN	34	31,8	9	8,4	17	15,9	47	43,9	107
KABADOUGOU	18	15,8	11	9,6	22	19,3	63	55,3	114
LA ME	34	44,7	10	13,2	14	18,4	18	23,7	76
LÔH-DJIBOUA	21	11,1	30	15,8	32	16,8	107	56,3	190
MARAHOUÉ	23	12,8	24	13,4	35	19,6	97	54,2	179
MORONOU	16	18,0	16	18,0	22	24,7	35	39,3	89
NAWA	36	35,0	11	10,7	14	13,6	42	40,8	103
N'ZI	18	8,7	20	9,7	50	24,3	118	57,3	206
PORO	69	13,2	121	23,1	121	23,1	213	40,6	524
SAN-PEDRO	18	12,8	19	13,5	29	20,6	75	53,2	141
SUD-COMOE	68	55,7	18	14,8	19	15,6	17	13,9	122
TCHOLOGO	14	8,5	17	10,4	25	15,2	108	65,9	164
TONKPI	99	21,2	92	19,7	90	19,3	185	39,7	466
WORODOUGOU	9	5,3	9	5,3	27	15,9	125	73,5	170
ENSEMBLE CÔTE D'IVOIRE	960	16,6	804	13,9	1 031	17,9	2 972	51,5	5 767

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

Annexe MCib 2.3.2 : Répartition des villages ruraux par région selon la distance par rapport à l'école primaire la plus proche

REGIONS	Distance par rapport à l'école primaire la plus proche								Ensemble des villages ruraux
	Dans le village		[1-5Km [[5-10km [10 Km et plus		
	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	
AGNEBY-TIASSA	138	92,0	9	6,0	1	0,7	2	1,3	150
BAFING	170	59,0	63	21,9	28	9,7	27	9,4	288
BAGOUE	115	90,6	3	2,4	4	3,1	5	3,9	127
BELIER	191	90,1	13	6,1	5	2,4	3	1,4	212
BERE	97	83,6	15	12,9	1	0,9	3	2,6	116
BOUNKANI	64	36,0	30	16,9	45	25,3	39	21,9	178
CAVALLY	82	93,2	6	6,8	0	0,0	0	0,0	88
D. A. D'ABIDJAN	35	87,5	2	5,0	1	2,5	2	5,0	40
D. A. DE YAMOOUSSOUKRO	54	96,4	1	1,8	0	0,0	1	1,8	56
FOLON	65	89,0	1	1,4	2	2,7	5	6,8	73
GBEKE	282	64,8	121	27,8	17	3,9	15	3,4	435
GBÔKLE	47	78,3	8	13,3	4	6,7	1	1,7	60
GÔH	135	91,2	10	6,8	0	0,0	3	2,0	148
GONTOUGO	282	87,0	21	6,5	11	3,4	10	3,1	324
GRANDS-PONTS	83	90,2	2	2,2	1	1,1	6	6,5	92
GUEMON	161	94,7	5	2,9	1	0,6	3	1,8	170
HAMBOL	125	75,3	23	13,9	6	3,6	12	7,2	166
HAUT-SASSANDRA	212	92,6	10	4,4	7	3,1	0	0,0	229
IFFOU	134	81,7	18	11,0	6	3,7	6	3,7	164
INDENIE-DJUABLIN	101	94,4	2	1,9	1	0,9	3	2,8	107
KABADOUGOU	110	96,5	1	0,9	1	0,9	2	1,8	114
LA ME	73	96,1	2	2,6	1	1,3	0	0,0	76
LÔH-DJIBOUA	174	91,6	8	4,2	5	2,6	3	1,6	190
MARAHOUÉ	142	79,3	30	16,8	5	2,8	2	1,1	179
MORONOU	88	98,9	1	1,1	0	0,0	0	0,0	89
NAWA	97	94,2	4	3,9	2	1,9	0	0,0	103
N'ZI	163	79,1	18	8,7	16	7,8	9	4,4	206
PORO	260	49,6	173	33,0	57	10,9	34	6,5	524
SAN-PEDRO	90	63,8	21	14,9	18	12,8	12	8,5	141
SUD-COMOE	101	82,8	12	9,8	6	4,9	3	2,5	122
TCHOLOGO	132	80,5	17	10,4	6	3,7	9	5,5	164
TONKPI	406	87,1	53	11,4	7	1,5	0	0,0	466
WORODOUGOU	134	78,8	29	17,1	5	2,9	2	1,2	170
ENSEMBLE CÔTE D'IVOIRE	4 543	78,8	732	12,7	270	4,7	222	3,8	5 767

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

Annexe MCib 2.3.3 : Répartition des villages ruraux par région selon la distance par rapport au collège ou le lycée le plus proche

REGIONS	Distance par rapport au collège ou le lycée le plus proche								Ensemble des villages ruraux
	Dans le village		[1-5Km [[5-10km [10 Km et plus		
	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	
AGNEBY-TIASSA	14	9,3	10	6,7	29	19,3	97	64,7	150
BAFING	6	2,1	13	4,5	29	10,1	240	83,3	288
BAGOUE	12	9,4	4	3,1	11	8,7	100	78,7	127
BELIER	18	8,5	37	17,5	70	33,0	87	41,0	212
BERE	4	3,4	20	17,2	28	24,1	64	55,2	116
BOUNKANI	5	2,8	7	3,9	11	6,2	155	87,1	178
CAVALLY	3	3,4	12	13,6	22	25,0	51	58,0	88
D. A. D'ABIDJAN	5	12,5	4	10,0	9	22,5	22	55,0	40
D. A. DE YAMOOUSSOUKRO	4	7,1	10	17,9	10	17,9	32	57,1	56
FOLON	4	5,5	2	2,7	8	11,0	59	80,8	73
GBEKE	7	1,6	77	17,7	91	20,9	260	59,8	435
GBÔKLE	3	5,0	2	3,3	6	10,0	49	81,7	60
GÔH	14	9,5	20	13,5	32	21,6	82	55,4	148
GONTOUGO	13	4,0	24	7,4	88	27,2	199	61,4	324
GRANDS-PONTS	5	5,4	11	12,0	11	12,0	65	70,7	92
GUEMON	9	5,3	10	5,9	34	20,0	117	68,8	170
HAMBOL	9	5,4	15	9,0	15	9,0	127	76,5	166
HAUT-SASSANDRA	18	7,9	40	17,5	53	23,1	118	51,5	229
IFFOU	12	7,3	14	8,5	17	10,4	121	73,8	164
INDENIE-DJUABLIN	15	14,0	12	11,2	23	21,5	57	53,3	107
KABADOUGOU	4	3,5	5	4,4	18	15,8	87	76,3	114
LÔH-DJIBOUA	6	3,2	13	6,8	29	15,3	142	74,7	190
MARAHOUÉ	14	7,8	17	9,5	22	12,3	126	70,4	179
ME	18	23,7	13	17,1	14	18,4	31	40,8	76
MORONOU	9	10,1	21	23,6	17	19,1	42	47,2	89
NAWA	16	15,5	7	6,8	17	16,5	63	61,2	103
N'ZI	12	5,8	17	8,3	47	22,8	130	63,1	206
PORO	13	2,5	81	15,5	128	24,4	302	57,6	524
SAN-PEDRO	3	2,1	6	4,3	20	14,2	112	79,4	141
SUD-COMOE	19	15,6	16	13,1	30	24,6	57	46,7	122
TCHOLOGO	9	5,5	13	7,9	22	13,4	120	73,2	164
TONKPI	17	3,6	70	15,0	106	22,7	273	58,6	466
WORODOUGOU	5	2,9	9	5,3	23	13,5	133	78,2	170
ENSEMBLE CÔTE D'IVOIRE	325	5,6	632	11,0	1 090	18,9	3 720	64,5	5 767

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

Annexe MCib 2.3.4 Répartition des villages ruraux par région selon la distance par rapport au centre d'alphabétisation le plus proche

REGIONS	Distance par rapport au centre d'alphabétisation le plus proche								Ensemble des villages ruraux
	Dans le village		[1-5Km [[5-10km [10 Km et plus		
	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	
AGNEBY-TIASSA	6	4,0	7	4,7	22	14,7	115	76,7	150
BAFING	1	0,3	6	2,1	11	3,8	270	93,8	288
BAGOUE	2	1,6	2	1,6	4	3,1	119	93,7	127
BELIER	8	3,8	17	8,0	26	12,3	161	75,9	212
BERE	0	0,0	2	1,7	3	2,6	111	95,7	116
BOUNKANI	4	2,2	4	2,2	10	5,6	160	89,9	178
CAVALLY	1	1,1	7	8,0	18	20,5	62	70,5	88
D. A. ABIDJAN	3	7,5	5	12,5	9	22,5	23	57,5	40
D. A. YAMOOUSSOUKRO	3	5,4	3	5,4	11	19,6	39	69,6	56
FOLON	0	0,0	0	0,0	3	4,1	70	95,9	73
GBEKE	3	0,7	24	5,5	34	7,8	374	86,0	435
GBÔKLE	0	0,0	1	1,7	6	10,0	53	88,3	60
GÔH	1	0,7	15	10,1	19	12,8	113	76,4	148
GONTOUGO	0	0,0	7	2,2	38	11,7	279	86,1	324
GRANDS-PONTS	3	3,3	10	10,9	8	8,7	71	77,2	92
GUEMON	4	2,4	6	3,5	20	11,8	140	82,4	170
HAMBOL	8	4,8	2	1,2	5	3,0	151	91,0	166
HAUT-SASSANDRA	6	2,6	20	8,7	20	8,7	183	79,9	229
IFFOU	10	6,1	12	7,3	14	8,5	128	78,0	164
INDENIE-DJUABLIN	1	0,9	4	3,7	10	9,3	92	86,0	107
KABADOUGOU	0	0,0	3	2,6	5	4,4	106	93,0	114
LA ME	4	5,3	9	11,8	11	14,5	52	68,4	76
LÔH-DJIBOUA	0	0,0	9	4,7	19	10,0	162	85,3	190
MARAHOUÉ	9	5,0	13	7,3	18	10,1	139	77,7	179
MORONOU	2	2,2	9	10,1	15	16,9	63	70,8	89
NAWA	5	4,9	5	4,9	3	2,9	90	87,4	103
N'ZI	6	2,9	11	5,3	18	8,7	171	83,0	206
PORO	4	0,8	33	6,3	65	12,4	422	80,5	524
SAN-PEDRO	2	1,4	15	10,6	7	5,0	117	83,0	141
SUD-COMOE	9	7,4	8	6,6	28	23,0	77	63,1	122
TCHOLOGO	2	1,2	6	3,7	16	9,8	140	85,4	164
TONKPI	5	1,1	33	7,1	51	10,9	377	80,9	466
WORODOUGOU	1	0,6	1	0,6	2	1,2	166	97,6	170
ENSEMBLE CÔTE D'IVOIRE	113	2,0	309	5,4	549	9,5	4 796	83,2	5 767

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

Annexe MCib 2.4.2.1: Répartition des villages ruraux par région selon l'existence d'infrastructures vétérinaires

REGIONS	Infrastructures vétérinaires						Ensemble des villages ruraux
	Services vétérinaires public		Services vétérinaires privés		Pharmacie vétérinaire		
	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	
AGNEBY-TIASSA	10	6,7	2	1,3	4	2,7	150
BAFING	46	16,0	17	5,9	3	1,0	288
BAGOUE	10	7,9	30	23,6	5	3,9	127
BELIER	6	2,8	2	0,9	-	-	212
BERE	2	1,7	3	2,6	-	-	116
BOUNKANI	26	14,6	16	9,0	6	3,4	178
CAVALLY	-	-	1	1,1	-	-	88
D. A. D'ABIDJAN	6	15,0	4	10,0	1	2,5	40
D. A. DE YAMOOUSSOUKRO	2	3,6	2	3,6	-	-	56
FOLON	5	6,8	8	11,0	-	-	73
GBEKE	23	5,3	15	3,4	2	0,5	435
GBÔKLE	2	3,3	3	5,0	1	1,7	60
GÔH	16	10,8	3	2,0	2	1,4	148
GONTOUGO	11	3,4	3	0,9	5	1,5	324
GRANDS-PONTS	4	4,3	7	7,6	1	1,1	92
GUEMON	8	4,7	9	5,3	-	-	170
HAMBOL	21	12,7	6	3,6	4	2,4	166
HAUT-SASSANDRA	14	6,1	12	5,2	6	2,6	229
IFFOU	6	3,7	14	8,5	3	1,8	164
INDENIE-DJUABLIN	10	9,3	8	7,5	3	2,8	107
KABADOUGOU	21	18,4	9	7,9	-	-	114
LA ME	7	3,9	3	1,7	1	0,6	179
LÔH-DJIBOUA	8	10,5	7	9,2	2	2,6	76
MARAHOUÉ	5	4,9	8	7,8	1	1,0	103
MORONOU	3	1,6	2	1,1	2	1,1	190
NAWA	9	10,1	11	12,4	2	2,2	89
N'ZI	3	1,5	-	-	1	0,5	206
PORO	22	4,2	64	12,2	21	4,0	524
SAN-PEDRO	7	5,0	3	2,1	4	2,8	141
SUD-COMOE	7	5,7	4	3,3	1	0,8	122
TCHOLOGO	16	9,8	33	20,1	2	1,2	164
TONKPI	4	0,9	3	0,6	-	-	466
WORODOUGOU	16	9,4	4	2,4	1	0,6	170
ENSEMBLE CÔTE D'IVOIRE	356	6,2	316	5,5	84	1,5	5 767

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

Annexe MCib 2.4.3.1: Répartition des villages ruraux par région selon l'existence d'infrastructures d'assainissement

REGIONS	Infrastructures d'assainissement						Ensemble des villages ruraux
	Aucune infrastructure d'assainissement		Latrines publiques		Dépôt d'ordures		
	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	
AGNEBY-TIASSA	123	82,0	4	2,7	26	17,3	150
BAFING	188	65,3	2	0,7	98	34,0	288
BAGOUE	120	94,5	2	1,6	7	5,5	127
BELIER	193	91,0	3	1,4	21	9,9	212
BERE	112	96,6	3	2,6	2	1,7	116
BOUNKANI	138	77,5	21	11,8	33	18,5	178
CAVALLY	56	63,6	24	27,3	14	15,9	88
D. A. D'ABIDJAN	28	70,0	3	7,5	10	25,0	40
D. A. DE YAMOOUSSOUKRO	45	80,4	1	1,8	10	17,9	56
FOLON	67	91,8	1	1,4	6	8,2	73
GBEKE	410	94,3	9	2,1	20	4,6	435
GBÔKLE	53	88,3	2	3,3	6	10,0	60
GÔH	133	89,9	12	8,1	10	6,8	148
GONTOUGO	278	85,8	25	7,7	32	9,9	324
GRANDS-PONTS	67	72,8	3	3,3	23	25,0	92
GUEMON	118	69,4	17	10,0	40	23,5	170
HAMBOL	134	80,7	20	12,0	19	11,4	166
HAUT-SASSANDRA	215	93,9	3	1,3	14	6,1	229
IFFOU	135	82,3	8	4,9	23	14,0	164
INDENIE-DJUABLIN	61	57,0	1	0,9	46	43,0	107
KABADOUGOU	106	93,0	4	3,5	5	4,4	114
LA ME	61	34,1	2	1,1	14	7,8	179
LÔH-DJIBOUA	174	228,9	9	11,8	10	13,2	76
MARAHOUÉ	156	151,5	8	7,8	19	18,4	103
MORONOU	83	43,7	0	0,0	6	3,2	190
NAWA	75	84,3	6	6,7	26	29,2	89
N'ZI	188	91,3	2	1,0	17	8,3	206
PORO	404	77,1	99	18,9	66	12,6	524
SAN-PEDRO	123	87,2	3	2,1	16	11,3	141
SUD-COMOE	95	77,9	10	8,2	26	21,3	122
TCHOLOGO	151	92,1	3	1,8	11	6,7	164
TONKPI	436	93,6	10	2,1	23	4,9	466
WORODOUGOU	154	90,6	3	1,8	16	9,4	170
ENSEMBLE CÔTE D'IVOIRE	4 880	84,6	323	5,6	715	12,4	5 767

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

Annexe MCib 2.5.1: Répartition des villages ruraux par région selon le type de moyen de communication

REGIONS	Moyens de communication													Ensemble des villages ruraux
	Réseaux de téléphones mobiles		Téléphone fixe		Chaîne de télévision nationale		Radio nationale		Radio communautaire / rurale		Reçoit Presse nationale écrite			
	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)		
AGNEBY-TIASSA	100	66,7	16	10,7	101	67,3	144	96	77	51,3	13	8,7	150	
BAFING	41	14,2	9	3,1	45	15,6	272	94,4	144	50	18	6,3	288	
BAGOUE	38	29,9	7	5,5	48	37,8	119	93,7	84	66,1	5	3,9	127	
BELIER	148	69,8	5	2,4	179	84,4	208	98,1	156	73,6	-	-	212	
BERE	26	22,4	1	0,9	24	20,7	95	81,9	85	73,3	-	-	116	
BOUNKANI	34	19,1	2	1,1	33	18,5	151	84,8	56	31,5	3	1,7	178	
CAVALLY	45	51,1	5	5,7	50	56,8	84	95,5	56	63,6	4	4,5	88	
D A D'ABIDJAN	34	85	10	25	34	85	39	97,5	17	42,5	8	20	40	
D A DE YAMOOUSSOUKRO	51	91,1	15	26,8	52	92,9	55	98,2	23	41,1	8	14,3	56	
FOLON	20	27,4	-	-	37	50,7	54	74	26	35,6	1	1,4	73	
GBEKE	202	46,4	2	0,5	207	47,6	427	98,2	250	57,5	2	0,5	435	
GBÔKLE	16	26,7	-	-	16	26,7	56	93,3	25	41,7	-	-	60	
GÔH	139	93,9	22	14,9	140	94,6	145	98	113	76,4	7	4,7	148	
GONTOUGO	116	35,8	16	4,9	119	36,7	308	95,1	217	67	4	1,2	324	
GRANDS-PONTS	73	79,3	17	18,5	71	77,2	92	100	66	71,7	9	9,8	92	
GUEMON	64	37,6	11	6,5	68	40	168	98,8	111	65,3	5	2,9	170	
HAMBOL	42	25,3	8	4,8	48	28,9	155	93,4	16	9,6	8	4,8	166	
HAUT-SASSANDRA	152	66,4	25	10,9	154	67,2	223	97,4	138	60,3	6	2,6	229	
IFFOU	69	42,1	4	2,4	86	52,4	161	98,2	32	19,5	1	0,6	164	
INDENIE-DJUABLIN	71	66,4	10	9,3	72	67,3	96	89,7	50	46,7	5	4,7	107	
KABADOUGOU	53	46,5	1	0,9	53	46,5	108	94,7	41	36	-	-	114	
LA ME	59	77,6	15	19,7	60	78,9	76	100	52	68,4	12	15,8	76	

LÔH-DJIBOUA	101	53,2	9	4,7	106	55,8	184	96,8	156	82,1	9	4,7	190
MARAHOUÉ	95	53,1	15	8,4	95	53,1	169	94,4	105	58,7	8	4,5	179
MORONOU	64	71,9	14	15,7	72	80,9	89	100	69	77,5	4	4,5	89
NAWA	71	68,9	7	6,8	71	68,9	102	99	81	78,6	6	5,8	103
N'ZI	69	33,5	12	5,8	82	39,8	203	98,5	98	47,6	1	0,5	206
PORO	137	26,1	3	0,6	139	26,5	451	86,1	271	51,7	2	0,4	524
SAN-PEDRO	30	21,3	6	4,3	25	17,7	97	68,8	76	53,9	11	7,8	141
SUD-COMOE	87	71,3	13	10,7	91	74,6	115	94,3	64	52,5	11	9	122
TCHOLOGO	46	28	3	1,8	55	33,5	145	88,4	61	37,2	3	1,8	164
TONKPI	135	29	10	2,1	155	33,3	453	97,2	373	80	1	0,2	466
WORODOUGOU	71	41,8	7	4,1	97	57,1	158	92,9	88	51,8	2	1,2	170
ENSEMBLE CÔTE D'IVOIRE	2 499	43,3	300	5,2	2 685	46,6	5 402	93,7	3 277	56,8	177	3,1	5 767

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

Annexe MCia 3.1.2: Répartition des villages ruraux par région selon la disponibilité d'unité de conservation et de stockage de produits agricoles

REGIONS	Villages ne disposant d'aucune unité de conservation de produits agricoles		Villages disposant d'unité de conservation et stockage de produits agricoles		Villages disposant d'unité de conservation et stockage de produits halieutiques		Villages disposant d'unité de conservation et stockage de produits d'élevage		Villages disposant d'unité de conservation et stockage du bois		Ensemble des villages ruraux
	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	
AGNEBY-TIASSA	122	81,3	27	18,0	5	3,3	2	1,3	2	1,3	150
BAFING	272	94,4	14	4,9	3	1,0	0	0,0	0	0,0	288
BAGOUE	113	89,0	14	11,0	1	0,8	1	0,8	1	0,8	127
BELIER	199	93,9	12	5,7	1	0,5	1	0,5	0	0,0	212
BERE	105	90,5	11	9,5	0	0,0	0	0,0	0	0,0	116
BOUNKANI	166	93,3	11	6,2	6	3,4	3	1,7	3	1,7	178
CAVALLY	77	87,5	11	12,5	2	2,3	1	1,1	1	1,1	88
D. A. D'ABIDJAN	39	97,5	1	2,5	0	0,0	0	0,0	0	0,0	40
D. A. DE YAMOOUSSOUKRO	50	89,3	6	10,7	0	0,0	0	0,0	0	0,0	56
FOLON	65	89,0	7	9,6	1	1,4	1	1,4	0	0,0	73
GBEKE	424	97,5	9	2,1	5	1,1	1	0,2	1	0,2	435
GBÔKLE	42	70,0	17	28,3	2	3,3	0	0,0	0	0,0	60
GÔH	117	79,1	26	17,6	9	6,1	4	2,7	1	0,7	148
GONTOUGO	304	93,8	19	5,9	2	0,6	1	0,3	0	0,0	324
GRANDS-PONTS	89	96,7	1	1,1	2	2,2	1	1,1	0	0,0	92
GUEMON	134	78,8	35	20,6	2	1,2	5	2,9	0	0,0	170
HAMBOL	155	93,4	10	6,0	2	1,2	0	0,0	0	0,0	166
HAUT-SASSANDRA	201	87,8	27	11,8	7	3,1	2	0,9	0	0,0	229
IFFOU	153	93,3	10	6,1	2	1,2	0	0,0	0	0,0	164
INDENIE-DJUABLIN	75	70,1	32	29,9	10	9,3	2	1,9	0	0,0	107
KABADOUGOU	102	89,5	12	10,5	0	0,0	0	0,0	0	0,0	114
LA ME	56	31,3	20	11,2	2	1,1	1	0,6	0	0,0	179
LA NAWA	57	75,0	40	52,6	16	21,1	12	15,8	5	6,6	76
LÔH-DJIBOUA	155	150,5	30	29,1	9	8,7	8	7,8	0	0,0	103
MARAHOUÉ	160	84,2	14	7,4	6	3,2	1	0,5	0	0,0	190
MORONOU	71	79,8	16	18,0	3	3,4	2	2,2	0	0,0	89
N'ZI	200	97,1	5	2,4	1	0,5	0	0,0	0	0,0	206
PORO	460	87,8	61	11,6	6	1,1	1	0,2	0	0,0	524
SAN-PEDRO	114	80,9	25	17,7	6	4,3	2	1,4	0	0,0	141
SUD-COMOE	107	87,7	13	10,7	3	2,5	1	0,8	1	0,8	122
TCHOLOGO	139	84,8	23	14,0	4	2,4	3	1,8	1	0,6	164
TONKPI	449	96,4	17	3,6	0	0,0	1	0,2	0	0,0	466
WORODOUGOU	164	96,5	6	3,5	0	0,0	0	0,0	0	0,0	170
ENSEMBLE CÔTE D'IVOIRE	5 136	89,1	582	10,1	118	2,0	57	1,0	16	0,3	5 767

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

Annexe MCia 3.2.1: Répartition des villages ruraux par région selon la disponibilité d'autres types d'infrastructures et services agricoles

REGIONS	Installation d'irrigation		Unité d'entretien de matériels agricoles		Conseil agricole		Magasin de produits phytosanitaires et semences		Un ou plusieurs couloirs de passage des bovins		Ensemble des villages ruraux
	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	
AGNEBY-TIASSA	3	2,0	1	0,7	39	26,0	8	5,3	7	4,7	150
BAFING	5	1,7	1	0,3	89	30,9	18	6,3	67	23,3	288
BELIER	16	7,5	0	0,0	22	10,4	4	1,9	0	0,0	212
BERE	0	0,0	2	1,7	29	25,0	24	20,7	7	6,0	116
BOUNKANI	4	2,2	1	0,6	31	17,4	4	2,2	50	28,1	178
CAVALLY	2	2,3	2	2,3	5	5,7	12	13,6	3	3,4	88
D. A. D'ABIDJAN	0	0,0	1	2,5	14	35,0	4	10,0	4	10,0	40
D. A. DE YAMOOUSSOUKRO	8	14,3	0	0,0	11	19,6	5	8,9	1	1,8	56
FOLON	0	0,0	0	0,0	32	43,8	1	1,4	2	2,7	73
GBEKE	5	1,1	0	0,0	86	19,8	3	0,7	1	0,2	435
GBÔKLE	0	0,0	0	0,0	13	21,7	12	20,0	3	5,0	60
GÔH	3	2,0	2	1,4	33	22,3	25	16,9	6	4,1	148
GONTOUGO	3	0,9	0	0,0	36	11,1	4	1,2	12	3,7	324
GUEMON	4	2,4	4	2,4	27	15,9	21	12,4	8	4,7	170
HAMBOL	2	1,2	1	0,6	59	35,5	7	4,2	5	3,0	166
HAUT-SASSANDRA	4	1,7	5	2,2	33	14,4	26	11,4	10	4,4	229
IFFOU	6	3,7	1	0,6	49	29,9	9	5,5	6	3,7	164
INDENIE-DJUABLIN	3	2,8	3	2,8	32	29,9	15	14,0	7	6,5	107
KABADOUGOU	0	0,0	4	3,5	67	58,8	12	10,5	2	1,8	114
LA BAGOUE	0	0,0	32	25,2	84	66,1	35	27,6	4	3,1	127
LA MARAHOUE	3	1,7	2	1,1	24	13,4	13	7,3	7	3,9	179
LA ME	1	1,3	4	5,3	14	18,4	10	13,2	0	0,0	76
LÔH-DJIBOUA	1	0,5	0	0,0	13	6,8	23	12,1	4	2,1	190
MORONOU	4	4,5	1	1,1	7	7,9	8	9,0	4	4,5	89
NAWA	6	5,8	7	6,8	38	36,9	37	35,9	6	5,8	103
N'ZI	1	0,5	1	0,5	2	1,0	4	1,9	39	18,9	206
PORO	15	2,9	35	6,7	248	47,3	53	10,1	19	3,6	524
SAN-PEDRO	1	0,7	2	1,4	17	12,1	15	10,6	1	0,7	141
SUD-COMOE	2	1,6	3	2,5	29	23,8	13	10,7	2	1,6	122
TCHOLOGO	9	5,5	42	25,6	104	63,4	21	12,8	22	13,4	164
TONKPI	2	0,4	2	0,4	32	6,9	7	1,5	5	1,1	466
WORODOUGOU	2	1,2	0	0,0	27	15,9	18	10,6	2	1,2	170
GRANDS-PONTS	0	0,0	0	0,0	7	7,6	6	6,5	4	4,3	92
ENSEMBLE CÔTE D'IVOIRE	115	2,0	159	2,8	1 353	23,5	477	8,3	320	5,5	5 767

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

Annexe MCose 4.1.1: Répartition des villages ruraux par région selon le type d'Association / Groupements / Coopératives

REGIONS	Type d'association dans le village				
	Coopératives	Groupe Informel	Comité de Gestion des Infrastructures	Mutuelle / Association	Ensemble des villages ruraux
AGNEBY-TIASSA	33	18	-	20	150
BAFING	20	156	5	49	288
BAGOUE	42	32	-	26	127
BELIER	41	58	-	57	212
BERE	22	60	-	31	116
BOUNKANI	13	18	1	7	178
CAVALLY	19	29	2	15	88
D. A. D'ABIDJAN	5	10	5	4	40
D. A. DE YAMOOUSSOUKRO	24	4	-	11	56
FOLON	13	51	-	8	73
GBEKE	31	84	1	82	435
GBÔKLE	18	9	1	8	60
GÔH	27	24	1	12	148
GONTOUGO	66	57	3	47	324
GRANDS-PONTS	12	17	2	12	92
GUEMON	49	42	2	84	170
HAMBOL	70	56	-	20	166
HAUT-SASSANDRA	38	30	1	63	229
IFFOU	24	22	-	40	164
INDENIE-DJUABLIN	27	11	1	17	107
KABADOUGOU	18	49	-	27	114
LA ME	21	13	-	23	76
LÔH-DJIBOUA	48	19	3	26	190
MARAHOUÉ	26	37	3	19	179
MORONOU	18	10	-	23	89
NAWA	31	13	3	23	103
N'ZI	15	13	1	103	206
PORO	104	110	1	128	524
SAN-PEDRO	17	16	1	33	141
SUD-COMOE	24	16	1	35	122
TCHOLOGO	61	46	2	51	164
TONKPI	53	227	7	117	466
WORODOUGOU	28	57	-	13	170
ENSEMBLE CÔTE D'IVOIRE	1 058	1 414	47	1 234	5 767

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

Annexe MCose 4.1.2: Répartition des villages ruraux par région selon le type d'Association / Groupements / Coopératives exclusivement féminins

REGION	Type d'association exclusivement féminins dans le village				
	Coopératives	Groupe Informel	Comité de Gestion des Infrastructures	Groupement Mutuelle / Association	Ensemble des villages ruraux
AGNEBY-TIASSA	15	12	-	19	150
BAFING	17	107	2	47	288
BAGOUE	29	19	-	21	127
BELIER	31	42	-	36	212
BERE	12	37	-	29	116
BOUNKANI	12	9	-	5	178
CAVALLY	13	22	2	11	88
D. A. D'ABIDJAN	-	5	1	3	40
D. A. DE YAMOOUSSOUKRO	2	1	-	7	56
FOLON	11	45	-	8	73
GBEKE	11	31	1	33	435
GBÔKLE	9	7	1	7	60
GÔH	11	20	1	8	148
GONTOUGO	30	28	-	25	324
GRANDS-PONTS	9	16	2	11	92
GUEMON	23	20	1	50	170
HAMBOL	48	40	-	15	166
HAUT-SASSANDRA	29	28	1	58	229
IFFOU	19	10	-	34	164
INDENIE-DJUABLIN	14	10	-	13	107
KABADOUGOU	15	40	-	22	114
LA ME	11	9	-	20	76
LÔH-DJIBOUA	17	14	2	22	190
MARAHOUÉ	7	28	2	9	179
MORONOU	15	6	-	13	89
NAWA	20	12	2	22	103
N'ZI	6	8	1	68	206
PORO	57	78	1	123	524
SAN-PEDRO	13	15	1	29	141
SUD-COMOE	8	12	1	29	122
TCHOLOGO	43	33	1	41	164
TONKPI	30	167	6	95	466
WORODOUGOU	16	49	-	10	170
ENSEMBLE CÔTE D'IVOIRE	603	980	29	943	5 767

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

Annexe MCose 4.1.1.1: Répartition des villages ruraux par région selon le domaine d'activité des Coopératives

REGIONS	Domaine d'activité des coopératives dans le village											
	Agriculture	Elevage	Pêche	Aquaculture	Chasse	Artisanat	Commercialisation	Sylviculture	Transformation	Gestion d'Infrastructures socio-économiques	Protection des personnes vulnérables	Ensemble des villages ruraux
AGNEBY-TIASSA	32	3	-	-	-	-	1	9	-	2	3	150
BAFING	19	2	2	-	-	1	1	8	-	-	1	288
BAGOUE	42	1	-	-	-	-	2	5	-	2	-	127
BELIER	38	9	2	-	1	-	3	14	3	3	7	212
BERE	22	-	-	-	-	-	-	2	-	-	4	116
BOUNKANI	13	-	-	-	-	-	-	6	-	2	-	178
CAVALLY	19	5	-	-	-	-	-	8	-	3	3	88
D. A. D'ABIDJAN	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	40
D. A. DE YAMOOUSSOUKRO	24	2	-	-	-	-	-	4	-	-	-	56
FOLON	13	1	-	-	-	-	-	2	-	1	-	73
GBEKE	31	3	-	-	-	-	-	11	-	2	3	435
GBÔKLE	18	2	-	-	-	-	-	6	-	-	2	60
GÔH	25	-	1	-	-	-	1	7	-	2	-	148
GONTOUGO	66	4	-	-	-	-	1	31	-	1	7	324
GRANDS-PONTS	9	2	-	-	3	-	-	6	-	1	1	92
GUEMON	46	9	1	-	1	-	-	22	-	2	8	170
HAMBOL	68	4	1	-	-	-	3	25	1	4	6	166
HAUT-SASSANDRA	36	2	-	-	1	-	1	11	-	-	1	229
IFFOU	23	1	-	-	-	-	1	4	-	1	1	164
INDENIE-DJUABLIN	26	1	-	-	-	-	1	13	-	1	3	107
KABADOUGOU	18	1	-	-	-	-	-	1	-	-	-	114
LA ME	21	1	-	-	-	-	1	10	1	1	7	76
LÔH-DJIBOUA	46	2	-	-	-	-	-	11	-	1	2	190
MARAHOUÉ	23	2	-	-	1	-	1	13	1	2	1	179
MORONOU	18	-	-	-	-	-	-	3	-	1	2	89
NAWA	30	5	-	-	-	-	-	7	-	1	-	103
N'ZI	15	4	-	-	-	-	-	9	1	1	3	206
PORO	104	2	-	-	-	-	1	27	-	2	-	524
SAN-PEDRO	17	-	-	-	-	-	-	3	-	-	-	141
SUD-COMOE	22	1	1	-	2	-	2	9	-	2	2	122
TCHOLOGO	60	6	-	-	1	1	-	33	-	2	1	164
TONKPI	52	8	2	-	2	-	2	25	-	3	9	466
WORODOUGOU	28	-	-	-	-	-	1	4	-	-	3	170
ENSEMBLE CÔTE D'IVOIRE	1 029	83	10	-	12	2	23	349	7	43	80	5 767

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

Annexe MCose 4.1.2.1: Répartition des villages ruraux par région selon le domaine d'activité des Groupements informels

REGION	Domaine d'activité des groupements informels dans le village											Ensemble des villages ruraux
	Agriculture	Elevage	Pêche	Aquaculture	Chasse	Artisanat	Commercialisation	Transformation	Sylviculture	Gestion d'Infrastructures socio-économiques	Protection des personnes vulnérables	
AGNEBY-TIASSA	18	2	-	-	-	-	-	-	5	2	-	150
BAFING	155	5	1	-	-	1	1	-	39	-	14	288
BAGOUE	31	2	-	-	-	-	-	-	3	-	1	127
BELIER	57	5	-	-	-	-	-	2	9	1	17	212
BERE	60	1	-	-	-	-	-	-	5	-	12	116
BOUNKANI	18	2	-	-	-	-	-	-	2	1	-	178
CAVALLY	28	17	-	-	-	-	1	-	8	1	1	88
D. A. D'ABIDJAN	8	3	2	-	3	2	2	2	7	4	4	40
D. A. DE YAMOOUSSOUKRO	3	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	56
FOLON	51	1	-	-	-	-	-	-	8	2	-	73
GBEKE	81	5	-	-	-	-	-	-	10	7	12	435
GBÔKLE	8	1	-	-	-	-	-	-	2	-	-	60
GÔH	23	1	-	-	-	-	1	-	9	2	5	148
GONTOUGO	56	2	-	-	-	-	-	1	14	1	10	324
GRANDS-PONTS	16	5	-	-	11	-	1	-	9	4	3	92
GUEMON	41	15	1	-	-	-	1	-	19	1	4	170
HAMBOL	55	4	-	-	-	-	2	-	23	3	1	166
HAUT-SASSANDRA	28	3	-	-	-	-	-	-	12	1	3	229
IFFOU	22	-	-	-	-	-	1	-	2	-	3	164
INDENIE-DJUABLIN	11	2	-	-	-	-	1	-	3	-	-	107
KABADOUGOU	49	3	-	-	-	-	-	-	1	-	-	114
LA ME	13	-	-	-	-	-	-	-	3	3	2	76
LÔH-DJIBOUA	18	2	-	-	-	-	-	-	7	3	3	190
MARAHOUÉ	35	3	-	-	1	-	-	1	10	2	8	179
MORONOU	10	5	-	-	-	-	1	-	1	-	-	89
NAWA	13	1	-	-	-	-	-	-	2	-	-	103
N'ZI	12	5	1	-	1	1	1	2	8	6	6	206
PORO	108	2	1	-	-	-	-	-	15	1	2	524
SAN-PEDRO	16	-	-	-	-	-	-	-	3	1	-	141
SUD-COMOE	13	2	-	-	-	-	1	-	5	2	7	122
TCHOLOGO	46	2	-	-	-	-	-	-	20	2	-	164
TONKPI	217	41	5	-	7	-	7	1	52	5	22	466
WORODOUGOU	57	1	-	-	-	-	1	-	7	-	6	170
ENSEMBLE CÔTE D'IVOIRE	1 377	143	11	-	23	4	22	9	324	55	147	5 767

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

Annexe MCose 4.1.3.1: Répartition des villages ruraux par région selon le domaine d'activité des mutuelles /associations

REGION	Domaine d'activité des mutuelles/associations dans le village											
	Agriculture	Elevage	Pêche	Aquaculture	Chasse	Artisanat	Commercialisation	Sylviculture	Transformation	Gestion d'infrastructures socio-économiques	Protection des personnes vulnérables	Ensemble des villages ruraux
AGNEBY-TIASSA	18	2	-	-	-	-	-	9	-	-	4	150
BAFING	49	3	-	-	-	1	1	9	-	-	3	288
BAGOUE	25	1	-	-	-	-	2	3	-	2	1	127
BELIER	42	4	2	-	1	-	5	9	2	2	31	212
BERE	31	-	-	-	-	-	-	1	-	-	4	116
BOUNKANI	7	1	-	-	-	-	-	2	-	-	1	178
CAVALLY	13	10	1	-	-	-	2	8	2	2	5	88
D. A. D'ABIDJAN	3	-	-	-	-	-	-	2	-	1	2	40
D. A. DE YAMOOUSSOUKRO	8	-	-	-	-	-	-	4	-	-	3	56
FOLON	8	-	-	-	-	-	-	3	-	2	-	73
GBEKE	74	7	-	-	-	-	-	21	-	8	22	435
GBÔKLE	6	3	-	-	-	-	-	5	-	1	3	60
GÔH	8	-	-	-	-	-	1	4	-	-	5	148
GONTOUGO	43	1	-	-	-	-	2	12	-	-	9	324
GRANDS-PONTS	11	1	1	-	2	1	-	7	-	2	2	92
GUEMON	80	20	2	-	-	-	1	41	-	2	16	170
HAMBOL	19	1	1	-	-	-	1	11	1	2	4	166
HAUT-SASSANDRA	62	4	-	-	1	-	1	16	-	-	7	229
IFFOU	38	1	-	-	-	-	1	10	-	1	8	164
INDENIE-DJUABLIN	15	1	-	-	-	-	-	11	-	-	8	107
KABADOUGOU	27	2	-	-	1	-	-	2	-	-	-	114
LA ME	22	3	-	-	-	-	1	14	-	1	10	76
LÔH-DJIBOUA	21	-	-	-	-	-	-	7	-	5	5	190
MARAHOUÉ	15	1	-	-	-	-	-	7	-	-	5	179
MORONOU	20	-	-	-	-	-	-	8	-	2	8	89
NAWA	21	3	1	-	1	-	-	9	-	2	2	103
N'ZI	91	11	1	-	1	1	3	53	4	29	44	206
PORO	115	3	-	-	-	-	1	37	-	2	2	524
SAN-PEDRO	33	5	-	-	5	-	-	16	-	7	1	141
SUD-COMOE	23	2	-	-	3	-	2	12	-	8	10	122
TCHOLOGO	50	6	-	-	-	-	-	20	-	1	2	164
TONKPI	114	18	1	-	1	1	3	37	-	5	15	466
WORODOUGOU	11	-	-	-	-	-	-	3	-	-	8	170
ENSEMBLE CÔTE D'IVOIRE	1 123	114	10	-	16	4	27	413	9	87	250	5 767

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

Annexe MCoSe 4.2.1 : Répartition des villages ruraux par région selon l'existence d'un comité villageois de gestion du foncier rural

REGIONS	Villages disposant de comités villageois de gestion du foncier rural		Villages ne disposant pas de comités villageois de gestion du foncier rural		Ensemble des villages ruraux
	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	
AGNEBY-TIASSA	12	8,0	138	92,0	150
BAFING	10	3,5	278	96,5	288
BAGOUE	7	5,5	120	94,5	127
BELIER	28	13,2	184	86,8	212
BERE	28	24,1	88	75,9	116
BOUNKANI	12	6,7	166	93,3	178
CAVALLY	19	21,6	69	78,4	88
D. A. D'ABIDJAN	6	15,0	34	85,0	40
D. A. DE YAMOOUSSOUKRO	12	21,4	44	78,6	56
FOLON	34	46,6	39	53,4	73
GBEKE	13	3,0	422	97,0	435
GBÔKLE	5	8,3	55	91,7	60
GÔH	27	18,2	121	81,8	148
GONTOUGO	37	11,4	287	88,6	324
GRANDS-PONTS	7	7,6	85	92,4	92
GUEMON	73	42,9	97	57,1	170
HAMBOL	33	19,9	133	80,1	166
HAUT-SASSANDRA	39	17,0	190	83,0	229
IFFOU	21	12,8	143	87,2	164
INDENIE-DJUABLIN	49	45,8	58	54,2	107
KABADOUGOU	25	21,9	89	78,1	114
LA ME	21	27,6	55	72,4	76
LÔH-DJIBOUA	30	15,8	160	84,2	190
MARAHOUÉ	23	12,8	156	87,2	179
MORONOU	14	15,7	75	84,3	89
NAWA	40	38,8	63	61,2	103
N'ZI	10	4,9	196	95,1	206
PORO	30	5,7	494	94,3	524
SAN-PEDRO	31	22,0	110	78,0	141
SUD-COMOE	18	14,8	104	85,2	122
TCHOLOGO	25	15,2	139	84,8	164
TONKPI	75	16,1	391	83,9	466
WORODOUGOU	22	12,9	148	87,1	170
ENSEMBLE CÔTE D'IVOIRE	836	14,5	4931	85,5	5 767

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

Annexe MCose 4.3.1: Répartition des villages ruraux par région selon l'existence de sites communautaires

REGIONS	Village avec sites communautaires		Villages sans sites communautaires		Ensemble des villages ruraux
	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	
AGNEBY-TIASSA	16	10,7	134	89,3	150
BAFING	46	16,0	242	84,0	288
BAGOUE	18	14,2	109	85,8	127
BELIER	19	9,0	193	91,0	212
BERE	13	11,2	103	88,8	116
BOUNKANI	7	3,9	171	96,1	178
CAVALLY	15	17,0	73	83,0	88
D A D'ABIDJAN	2	5,0	38	95,0	40
D A DE YAMOOUSSOUKRO	4	7,1	52	92,9	56
FOLON	29	39,7	44	60,3	73
GBEKE	23	5,3	412	94,7	435
GBÔKLE	15	25,0	45	75,0	60
GÔH	5	3,4	143	96,6	148
GONTOUGO	47	14,5	277	85,5	324
GRANDS-PONTS	13	14,1	79	85,9	92
GUEMON	32	18,8	138	81,2	170
HAMBOL	14	8,4	152	91,6	166
HAUT-SASSANDRA	9	3,9	220	96,1	229
IFFOU	12	7,3	152	92,7	164
INDENIE-DJUABLIN	8	7,5	99	92,5	107
KABADOUGOU	38	33,3	76	66,7	114
LA ME	6	7,9	70	92,1	76
LÔH-DJIBOUA	5	2,6	185	97,4	190
MARAHOUÉ	10	5,6	169	94,4	179
MORONOU	2	2,2	87	97,8	89
NAWA	14	13,6	89	86,4	103
N'ZI	18	8,7	188	91,3	206
PORO	30	5,7	494	94,3	524
SAN-PEDRO	24	17,0	117	83,0	141
SUD-COMOE	20	16,4	102	83,6	122
TCHOLOGO	28	17,1	136	82,9	164
TONKPI	29	6,2	437	93,8	466
WORODOUGOU	11	6,5	159	93,5	170
ENSEMBLE CÔTE D'IVOIRE	582	10,1	5 185	89,9	5 767

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

Annexe MCose 4.3.2: Répartition des villages ruraux disposant de sites communautaires par région selon le type de site

REGIONS	Elevages communautaires (volaille, bovins, caprins)		sites de débarquement de pêcheurs		Village avec aménagements aquacoles communautaires		Village avec sites de cultures communautaires		Village avec Etangs piscicoles ou aquacoles communautaires		Village avec sites de cultures bois communautaires		Ensemble des villages ruraux disposant de sites communautaires
	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	
AGNEBY-TIASSA	5	31,3	5	31,3	0	0,0	6	37,5	0	0,0	0	0,0	16
BAFING	4	8,7	1	2,2	1	2,2	43	93,5	0	0,0	1	2,2	46
BAGOUÉ	1	5,6	9	50,0	1	5,6	8	44,4	0	0,0	0	0,0	18
BELIER	3	15,8	1	5,3	1	5,3	16	84,2	0	0,0	1	5,3	19
BERE	0	0,0	0	0,0	0	0,0	13	100,0	0	0,0	0	0,0	13
BOUNKANI	2	28,6	3	42,9	0	0,0	4	57,1	0	0,0	0	0,0	7
CAVALLY	5	33,3	1	6,7	0	0,0	12	80,0	0	0,0	0	0,0	15
D A D'ABIDJAN	0	0,0	1	50,0	0	0,0	1	50,0	0	0,0	0	0,0	2
D A DE YAMOOUSSOUKRO	0	0,0	3	75,0	0	0,0	1	25,0	0	0,0	0	0,0	4
FOLON	3	10,3	0	0,0	0	0,0	27	93,1	0	0,0	0	0,0	29
GBEKE	1	4,3	3	13,0	0	0,0	20	87,0	0	0,0	0	0,0	23
GBÔKLE	1	6,7	10	66,7	0	0,0	4	26,7	0	0,0	0	0,0	15
GÔH	0	0,0	0	0,0	2	40,0	3	60,0	0	0,0	0	0,0	5
GONTOUGO	5	10,6	1	2,1	0	0,0	44	93,6	0	0,0	0	0,0	47
GRANDS-PONTS	1	7,7	5	38,5	3	23,1	8	61,5	0	0,0	0	0,0	13
GUEMON	8	25,0	6	18,8	0	0,0	24	75,0	0	0,0	0	0,0	32
HAMBOL	3	21,4	2	14,3	0	0,0	10	71,4	0	0,0	0	0,0	14
HAUT-SASSANDRA	1	11,1	3	33,3	1	11,1	4	44,4	0	0,0	0	0,0	9
IFFOU	2	16,7	3	25,0	0	0,0	7	58,3	0	0,0	0	0,0	12
INDENIE-DJUABLIN	0	0,0	0	0,0	0	0,0	8	100,0	0	0,0	0	0,0	8
KABADOUGOU	2	5,3	1	2,6	0	0,0	37	97,4	0	0,0	0	0,0	38
LA ME	0	0,0	1	16,7	2	33,3	4	66,7	0	0,0	0	0,0	6
LÔH-DJIBOUA	0	0,0	1	20,0	0	0,0	4	80,0	0	0,0	0	0,0	5
MARAHOUÉ	1	10,0	6	60,0	0	0,0	3	30,0	0	0,0	0	0,0	10
MORONOU	0	0,0	1	50,0	0	0,0	1	50,0	0	0,0	0	0,0	2
NAWA	3	21,4	5	35,7	1	7,1	7	50,0	0	0,0	0	0,0	14
N'ZI	1	5,6	0	0,0	5	27,8	13	72,2	0	0,0	1	5,6	18

REGIONS	Elevages communautaires (volaille, bovins, caprins)		sites de débarquement de pêcheurs		Village avec aménagements aquacoles communautaires		Village avec sites de cultures communautaires		Village avec Etangs piscicoles ou aquacoles communautaires		Village avec sites de cultures bois communautaires		Ensemble des villages ruraux disposant de sites communautaires
	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	
PORO	0	0,0	5	16,7	0	0,0	27	90,0	0	0,0	0	0,0	30
SAN-PEDRO	6	25,0	7	29,2	0	0,0	16	66,7	0	0,0	0	0,0	24
SUD-COMOE	2	10,0	11	55,0	3	15,0	7	35,0	0	0,0	0	0,0	20
TCHOLOGO	2	7,1	10	35,7	1	3,6	17	60,7	0	0,0	0	0,0	28
TONKPI	9	31,0	2	6,9	3	10,3	22	75,9	0	0,0	0	0,0	29
WORODOUGOU	1	9,1	0	0,0	0	0,0	11	100,0	0	0,0	0	0,0	11
ENSEMBLE CÔTE D'IVOIRE	72	12,4	107	18,4	24	4,1	432	74,2	0	0,0	3	0,5	582

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

Annexe MCpd 5.1.1: Répartition des villages ruraux par région selon les principales difficultés liées à la production végétale

REGIONS	Principales difficultés liées à la production végétale dans les villages ruraux																			
	Maladies des cultures	Dégâts des prédateurs(rats, oiseaux, termites,etc.)	Sécheresse	Absence de financement	Manque de pluie	Dégâts causés par les animaux	Manque de semences améliorées ou certifiées	Appauvrissement des sols	Déforestation	Insuffisance de la main-d'œuvre	Baisse considérable des prix des produits agricoles	Faible écoulement des produits	Pillage de récolte	Insuffisances des terres agricoles	Exode rural	Feux de brousse	Insécurité/violence	Dégâts de cultures par les exploitants forestiers	Inondation	Autres
AGNEBY-TIASSA	123	110	134	109	123	81	107	118	126	109	95	99	114	108	96	83	89	91	27	15
BAFING	151	170	140	213	137	221	242	85	109	131	105	132	39	102	164	180	60	26	6	14
BAGOUE	117	102	113	119	127	119	96	113	90	89	90	100	91	79	53	112	94	21	2	21
BELIER	191	184	195	154	205	154	150	163	177	164	163	154	166	124	166	207	134	131	7	25
BERE	75	91	94	88	94	102	71	63	65	63	48	36	68	92	53	62	59	11	10	21
BOUNKANI	175	177	170	175	169	175	167	164	145	167	124	165	142	154	154	160	136	25	22	6
CAVALLY	78	85	68	65	49	44	61	55	77	42	72	58	62	61	59	28	54	68	18	5
D. A. D'ABIDJAN	16	13	10	33	9	18	19	24	32	23	24	15	15	34	24	8	16	5	5	11
D. A. DE YAMOOUSSOUKRO	47	44	54	46	54	48	40	37	55	37	31	30	44	34	34	55	45	31	0	2
FOLON	59	71	70	64	59	70	56	54	40	54	49	53	44	43	46	26	38	7	3	4
GBEKE	368	355	418	347	405	342	304	329	295	323	308	303	326	267	372	414	272	211	20	66
GBÔKLE	56	40	51	44	51	40	44	54	56	36	37	45	35	49	28	23	32	22	18	12
GÔH	134	115	122	127	121	100	111	117	127	115	93	78	118	125	105	112	106	87	18	27
GONTOUGO	296	292	310	269	306	233	250	262	259	270	189	244	147	206	262	153	97	109	10	46
GRANDS-PONTS	61	43	47	76	45	34	68	82	67	53	79	63	78	82	65	22	58	12	27	6
GUEMON	158	134	133	144	135	108	130	131	158	94	134	131	142	124	105	95	119	124	31	31
HAMBOL	115	133	141	135	161	130	104	83	110	120	99	99	52	87	90	130	73	31	5	18
HAUT-SASSANDRA	218	199	218	180	212	179	172	186	215	171	194	152	209	170	150	172	177	168	35	33
IFFOU	140	140	157	142	145	97	113	88	125	121	101	108	76	56	134	137	34	77	3	3
INDENIE-DJUABLIN	97	84	75	92	90	79	85	92	91	87	74	75	72	91	73	72	65	67	11	20
KABADOUGOU	67	65	97	95	98	110	105	83	11	76	49	59	49	32	75	62	45	6	3	11
LA ME	67	52	50	56	53	51	54	65	61	59	54	49	61	57	48	28	46	57	14	9

REGIONS	Principales difficultés liées à la production végétale dans les villages ruraux																			
	Maladies des cultures	Dégâts des prédateurs(rats, oiseaux, termites, etc.)	Sécheresse	Absence de financement	Manque de pluie	Dégâts causés par les animaux	Manque de semences améliorées ou certifiées	Appauvrissement des sols	Déforestation	Insuffisance de la main-d'œuvre	Baisse considérable des prix des produits agricoles	Faible écoulement des produits	Pillage de récolte	Insuffisances des terres agricoles	Exode rural	Feux de brousse	Insécurité/violence	Dégâts de cultures par les exploitants forestiers	Inondation	Autres
LÔH-DJIBOUA	173	135	170	147	160	117	139	158	172	141	128	123	143	148	129	134	108	134	43	34
MARAHOUÉ	161	130	160	143	170	138	125	143	158	108	114	125	135	122	87	152	109	102	13	39
MORONOU	85	76	87	78	89	64	75	84	83	82	77	75	60	72	76	82	51	52	3	20
NAWA	99	81	92	86	83	69	85	96	88	81	67	64	80	87	62	46	77	49	17	11
N'ZI	176	204	201	198	201	175	179	160	183	190	196	184	167	106	175	199	110	119	3	27
PORO	513	508	511	424	504	501	438	506	321	413	463	415	458	441	399	208	437	205	171	83
SAN-PEDRO	125	109	29	113	24	98	106	51	102	118	113	113	54	104	50	22	34	43	63	8
SUD-COMOE	81	49	47	101	44	45	86	95	91	70	87	77	63	105	75	23	43	29	39	21
TCHOLOGO	160	155	163	140	156	159	120	152	132	131	114	103	112	123	89	87	124	23	18	33
TONKPI	444	425	255	356	243	327	359	338	371	282	306	310	369	294	263	201	165	349	140	89
WORODOUGOU	157	168	157	119	153	160	107	112	92	102	111	90	114	94	109	75	96	45	18	15
ENSEMBLE CÔTE D'IVOIRE	4 983	4 739	4 739	4 678	4 675	4 388	4 368	4 343	4 284	4 122	3 988	3 927	3 905	3 873	3 870	3 570	3 203	2 537	823	786

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

Annexe MCpd 5.2.1: Répartition des villages ruraux par région selon les principales difficultés liées à l'élevage

REGIONS	Principales difficultés liées à l'élevage dans les villages ruraux									
	Absence de financement	Vols d'animaux	Accès difficile aux produits vétérinaires	Prédateurs (Epervier, chacal, ...)	Insuffisance/Manque d'aliments de bétail	Insuffisance de pâturage	Epizooties (grippe aviaire, peste porcine...)	Conflit avec les agriculteurs	Baisse considérable des prix producteurs	Autres
AGNEBY-TIASSA	113	115	81	77	85	83	60	49	54	7
BAFING	182	134	129	142	144	137	141	183	78	7
BAGOUE	118	123	114	100	117	114	81	107	98	10
BELIER	135	172	146	146	130	120	139	116	97	8
BERE	71	66	71	67	62	59	36	90	22	7
BOUNKANI	175	156	167	168	165	160	169	152	119	4
CAVALLY	64	49	38	39	44	37	29	25	39	1
D. A. D'ABIDJAN	22	13	9	14	9	11	8	5	8	2
D. A. DE YAMOOUSSOUKRO	50	52	37	24	34	29	24	39	22	1
FOLON	68	66	44	68	67	52	68	42	35	4
GBEKE	329	320	303	265	265	262	216	183	221	43
GBÔKLE	43	37	41	32	42	37	28	30	27	3
GÔH	108	106	79	83	68	73	69	67	43	10
GONTOUGO	257	204	223	256	193	157	205	81	134	18
GRANDS-PONTS	54	43	43	26	33	40	24	23	33	0
GUEMON	113	115	100	81	96	82	77	87	81	14
HAMBOL	137	79	119	113	102	107	105	83	64	11
HAUT-SASSANDRA	179	206	170	177	157	155	152	160	137	5
IFFOU	149	108	124	125	107	63	115	48	80	5
INDENIE-DJUABLIN	86	67	78	67	70	72	54	66	56	11
KABADOUGOU	93	72	81	54	70	57	59	107	34	6
LA ME	50	48	38	32	33	37	16	24	28	2
LÔH-DJIBOUA	124	125	94	93	99	107	71	105	57	12
MARAHOUÉ	131	131	105	94	93	96	80	103	82	18
MORONOU	63	61	60	53	52	59	29	27	40	4
NAWA	84	77	73	61	72	70	51	65	46	1

REGIONS	Principales difficultés liées à l'élevage dans les villages ruraux									
	Absence de financement	Vols d'animaux	Accès difficile aux produits vétérinaires	Prédateurs (Epervier, chacal, ...)	Insuffisance/Manque d'aliments de bétail	Insuffisance de pâturage	Epizooties (grippe aviaire, peste porcine...)	Conflit avec les agriculteurs	Baisse considérable des prix producteurs	Autres
N'ZI	201	176	197	193	194	182	161	128	173	7
PORO	437	495	438	494	409	410	386	433	433	77
SAN-PEDRO	108	57	104	92	82	85	87	79	82	4
SUD-COMOE	79	48	59	47	56	60	43	23	44	9
TCHOLOGO	146	137	127	145	137	128	132	147	92	22
TONKPI	280	281	260	293	236	203	257	160	168	38
WORODOUGOU	126	132	119	140	110	99	131	161	95	5
ENSEMBLE CÔTE D'IVOIRE	4 375	4 071	3 871	3 861	3 633	3 443	3 303	3 198	2 822	376

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

Annexe MCpd 5.3.1: Répartition des villages ruraux par région selon les principales difficultés liées à l'aquaculture

REGIONS	Principales difficultés liées à l'aquaculture dans les villages ruraux					
	Absence financement	conseil aquacole	approvisionnement des aliments	Absence infrastructures production d'alevins	Approvisionnement en alevins	Autres
AGNEBY-TIASSA	77	51	55	42	39	2
BAFING	150	141	121	139	121	32
BAGOUE	64	56	63	53	47	5
BELIER	76	68	74	63	59	8
BERE	55	52	38	45	37	2
BOUNKANI	116	114	116	112	111	2
CAVALLY	51	28	27	26	21	5
D. A. D'ABIDJAN	13	4	3	5	3	1
D. A. DE YAMOOUSSOUKRO	48	35	30	32	25	2
FOLON	29	31	31	28	28	1
GBEKE	264	230	224	222	215	29
GBÔKLE	40	33	33	31	30	5
GÔH	65	49	46	48	43	7
GONTOUGO	160	123	121	122	116	7
GRANDS-PONTS	50	37	30	32	30	0
GUEMON	80	64	60	58	55	12
HAMBOL	96	90	87	90	86	10
HAUT-SASSANDRA	154	145	128	138	132	4
IFFOU	126	98	87	105	84	4
INDENIE-DJUABLIN	67	59	58	57	56	8
KABADOUGOU	28	20	22	22	19	1
LA ME	30	27	29	26	27	2
LA NAWA	65	54	53	54	44	7
LÔH-DJIBOUA	95	62	60	61	65	11
MARAHOUÉ	89	71	70	62	56	13
MORONOU	32	29	32	25	25	1
N'ZI	154	154	150	153	153	11
PORO	176	149	139	144	136	40
SAN-PEDRO	101	95	93	92	90	2
SUD-COMOE	67	50	45	48	42	7
TCHOLOGO	47	41	52	37	31	11
TONKPI	214	196	197	191	192	37
WORODOUGOU	124	104	101	106	95	4
ENSEMBLE CÔTE D'IVOIRE	3 003	2 560	2 475	2 469	2 313	293

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

Annexe MCpd 5.4.1: Répartition des villages ruraux par région selon les principales difficultés liées à la sylviculture

REGIONS	Principales difficultés liées à la sylviculture dans les villages ruraux																		
	Insuffisances des terres sylvicoles	Exode rural	Absence de financement	Insécurité/violence	Sécheresse	Manque de pluie	Déforestation	Manque de semences améliorées ou certifiées	Insuffisance de la main-d'œuvre	Appauvrissement des sols	Maladies des cultures	Feux de brousse	Dégâts des prédateurs(rats, oiseaux, termites,etc)	Dégâts causés par les animaux	Baisse considérable des prix des produits agricoles	Faible écoulement des produits	Dégâts de cultures par les exploitants forestiers	Inondation	Autres
AGNEBY-TIASSA	129	105	109	89	105	99	105	85	103	88	86	82	79	64	75	67	79	27	5
BAFING	113	164	143	59	70	50	72	127	66	60	80	113	80	93	65	64	13	2	38
BAGOUE	82	53	61	93	65	65	40	59	51	61	63	60	49	57	49	54	22	1	5
BELIER	135	159	115	129	142	145	116	112	104	104	100	151	83	72	81	90	89	6	2
BERE	92	53	54	58	45	46	23	38	37	23	16	29	24	30	14	19	8	1	2
BOUNKANI	158	149	121	131	122	121	119	123	111	119	105	122	101	101	93	94	13	10	2
CAVALLY	61	59	46	50	24	18	40	33	23	26	28	14	29	24	25	19	26	10	3
D. A. D'ABIDJAN	34	23	16	16	2	1	14	5	8	7	6	2	0	3	3	3	0	3	0
D. A. DE YAMOOUSSOUKRO	41	36	49	45	53	49	50	33	36	31	30	52	32	36	25	24	35	1	1
FOLON	53	53	33	38	34	31	30	33	28	28	34	20	34	33	17	32	13	8	3
GBEKE	330	372	276	270	307	298	207	248	255	235	223	312	219	230	211	201	152	8	37
GBÔKLE	55	31	41	32	35	34	39	35	25	38	35	16	23	22	27	27	19	15	0
GÔH	130	109	77	105	73	74	80	64	65	70	65	65	58	57	39	43	55	18	5
GONTOUGO	214	256	214	95	214	210	187	170	179	176	156	110	151	131	129	136	97	7	8
GRANDS-PONTS	78	61	45	55	25	23	42	32	25	42	36	17	24	21	38	20	12	24	2
GUEMON	129	109	78	115	57	56	75	66	58	54	58	50	55	51	54	48	51	16	9
HAMBOL	105	101	103	72	101	103	85	84	91	74	82	90	77	84	69	80	48	3	5
HAUT-SASSANDRA	193	155	161	177	166	165	177	149	144	146	153	139	148	150	140	123	141	34	7
IFFOU	65	141	140	33	128	132	93	104	105	68	94	124	91	57	80	76	58	7	0
INDENIE-DJUABLIN	92	76	71	64	68	72	79	64	64	75	66	61	60	60	52	60	56	9	10
KABADOUGOU	31	57	25	40	18	20	8	21	22	19	21	17	20	21	19	17	9	1	2
LA ME	61	52	39	46	33	37	46	35	41	41	37	19	34	31	27	26	39	8	2
LÔH-DJIBOUA	159	131	113	105	112	112	113	85	86	112	87	98	65	71	62	60	88	36	11

MARAHOUÉ	140	97	121	107	117	127	106	96	75	98	92	116	70	82	78	73	67	18	15
MORONOU	77	78	53	51	55	55	57	47	54	49	46	53	47	42	46	43	34	1	0
NAWA	95	70	73	76	65	62	68	61	57	75	59	35	47	42	32	50	40	15	5
N'ZI	129	178	161	106	158	163	142	151	155	129	118	158	137	102	143	139	79	5	3
PORO	388	340	154	392	167	167	144	143	141	157	137	96	131	129	125	123	77	72	15
SAN-PEDRO	120	57	89	34	19	20	79	95	94	41	83	13	74	77	79	76	33	56	1
SUD-COMOE	103	72	54	43	32	28	52	44	41	49	36	19	31	31	38	35	23	19	3
TCHOLOGO	126	85	58	121	67	65	52	43	44	62	49	42	45	53	45	33	17	15	7
TONKPI	330	273	198	164	106	105	198	180	137	159	168	101	160	147	130	137	149	68	29
WORODOUGOU	120	118	124	96	149	148	72	114	101	104	133	70	146	143	104	90	41	9	4
ENSEMBLE CÔTE D'IVOIRE	4 168	3 873	3 215	3 107	2 934	2 901	2 810	2 779	2 626	2 620	2 582	2 466	2 424	2 347	2 214	2 182	1 683	533	241

Source : Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles 2015/2016

